

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, rue Notre-Dame,
1640 et 1642.

Aujourd'hui maximum 68
Même date l'an dernier 80
Aujourd'hui minimum 52
Même date l'an dernier 64

La Patrie

PRONOSTICS POUR 1 OCHAINES
VINGT-QUATRE RES

Toronto, 4. — Vent léger, temps
beau et un peu plus chaud.

22^e ANNEE -- N^o 137--SEIZE PAGES

MONTREAL, SAMEDI, 4 AOUT 1900

LE NUMERO: UN CENTIN

WARE, Mass.

L'influence que nos Compatriotes y exercent

COURT HISTORIQUE



L'EGLISE PAROISSIALE
DE WARE, MASS.

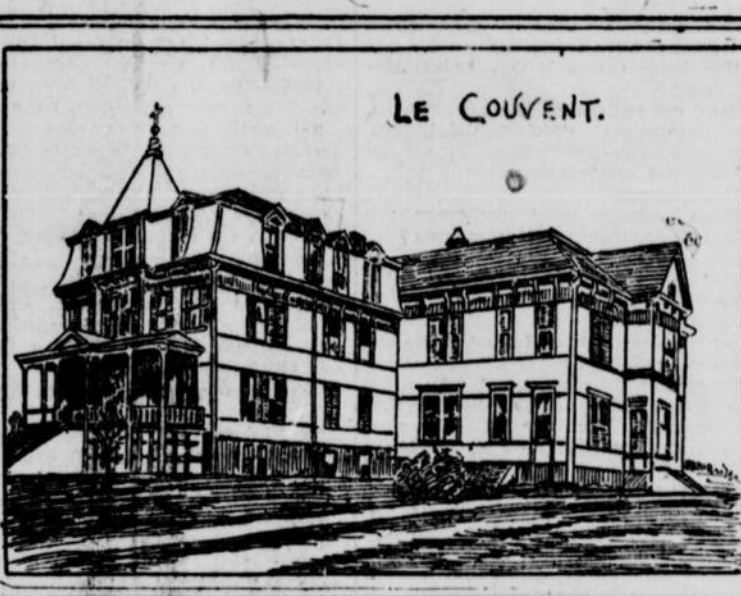
REV. J. T. SHEEHAN
CURE DE
WARE, MASS.



M. J. MAILLOUX



M. JOSEPH CHENETTE.



LE COUVENT.



INTERIEUR DE L'EGLISE.



M. J. O. DESLAURIERS



M. J. A. GENDRON, M. D.



M. A. A. AUGER.



M. R. D. L'HEUREUX.



M. JOSEPH DUMAS.



M. FELIX BOMBARD.



M. W. A. TERRIEN



M. L. N. DUPONT.



M. LOUIS S. CHARBONNEAU



M. J. H. MALBŒUF



M. R. SCHEFFER.



M. ROSARIO GARIÉPY.



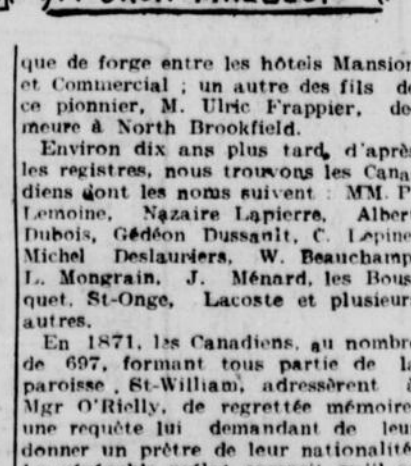
M. THÉOPHILE PROVOST.



M. JOSEPH BERUBÉ



M. E. D. THIBAUT



M. A. FUGÈRE.



M. ALCIDAS THIBAUT.



M. PIERRE DURAND.



M. H. FUGÈRE.



M. J. O. PROVOST.



M. J. B. MONTY.

(De notre correspondant particulier)

Ware, Mass., 4. — La plus florissante petite ville de l'Etat du Massachusetts, dont nous publions aujourd'hui l'histoire, s'appelait primitivement la "Ware River Parish" et elle formait le coin sud-est du comté de Hampshire. Son étendue est de 18,000 acres, comprenant des montagnes et des vallées bien arrosées de cours d'eau. Le sol est dur et rocheux ; cependant, la plupart des fermes sont assez productives. La principale rivière qu'on nomme la Ware River, arrose l'extrémité sud-est et sur la rive occidentale se trouve notre prospère et active petite ville.

Ware est renommée pour sa propriété ; ses rues bordées d'arbres font les délices des nombreux promeneurs pendant la belle saison.

Les principaux établissements industriels sont les manufactures de laine, de coton, de tricot et de chaussures. La "George H. Gilbert Mfg Co." fut établie en 1841 et incorporée en 1867, avec un capital de \$1,000,000. Sa manufacture du drap pour vêtements d'hommes emploie 592 hommes et 287 femmes, et paie chaque semaine \$7,200 de salaires. La compagnie Otis fut fondée en 1839 et incorporée en 1840 avec un capital de \$850,000. Le capital actuel est de \$800,000 ; elle fabrique du coton barié de toute sorte, et des sous-vêtements en tricot pour hommes, femmes et enfants, donnant de l'ouvrage à 921 femmes et 876 hommes ; les gages s'élèvent à \$11,500 chaque semaine. La compagnie possède 145 logements qui sont loués aux employés.

La Charles E. Stevens Mfg Co., établie en 1841 et réorganisée en 1872, fabrique des flanelles ; elle emploie 100 femmes et 125 hommes, payant chaque mois \$6,000 en gages ; elle possède 35 logements.

La Ware Electric Company est formée des principaux hommes d'affaires de la ville. C'est elle qui fournit le pouvoir pour l'éclairage des rues. Elle fut incorporée en 1890 avec un capital-actions de \$20,000.

La manufacture de chaussures fut établie en 1891 avec un capital de \$25,000.

Nous avons aussi deux banques, la Ware National et la Ware Savings Bank.

La ville de Ware est une des plus anciennes de l'Etat du Massachusetts. Le premier citoyen qui vint s'y établir avec sa famille fut le capitaine Jobb Olmstead, en 1729. Depuis cette date, la ville de Ware a toujours marché de progrès en progrès,

Aujourd'hui, la population totale s'élève à près de 8,000 âmes, dont environ 2,900 Canadiens.

Les Canadiens ne se fixèrent pas aussi rapidement que les Américains par suite des difficultés de communications. Aujourd'hui, les chemins de fer du "Boston Maine" et du "Boston Albany" relient la ville de Ware à toutes les grandes villes de la République. Nous avons aussi depuis

quelques semaines les chars électriques qui facilitent davantage les communications entre Ware et Palmer. Une autre compagnie doit sous peu établir une ligne entre Ware, Gilbertville et North Brookfield.

La première famille canadienne qui planta sa tente ici fut celle de M. Léandre Frappier. Ce compatriote arriva à Ware en 1849. Un de ses fils, M. Gédéon Frappier, tient une bouti-

que de forge entre les hôtels Mansion et Commercial ; un autre des fils de ce pionnier, M. Ulric Frappier, demeure à North Brookfield.

Environ dix ans plus tard, d'après les registres, nous trouvons les Canadiens dont les noms suivent : MM. P. Lemoine, Nazaire Lapierre, Albert Dubois, Gédéon Dussault, C. Lapine, Michel Deslauriers, W. Beauchamp, L. Monrois, J. Ménard, les Bouquet, St-Onge, Lacoste et plusieurs autres.

En 1871, les Canadiens, au nombre de 697, formant tous partie de la paroisse, St-William, adressèrent à Mgr O'Reilly, de regrettable mémoire, une requête lui demandant de leur donner un prêtre de leur nationalité. Le vénérable prélat comprit qu'il ne pouvait refuser cette juste prière, et le 16 juillet de la même année, les Canadiens saluèrent l'arrivée du Rev. C. L. Gagnier, aujourd'hui curé de la paroisse St-Joseph de Springfield, Mass. La première messe dite par cet apôtre intrépide eut lieu dans le Music Hall, rue Bank, qui est occupé actuellement par les W. Y. M. M.

La première église fut bâtie en 1872 ; elle a coûté \$7,300. Le Rev. Gagnier étant rappelé par son évêque, eut pour successeur le Rev. C. Boucher, qui desservit les Canadiens durant 8 années. Le 1^{er} mai 1880, le Rev. J. T. Sheehan, notre curé actuel, vint remplacer M. Boucher. Nous avons relaté, lors des notes d'argent de ce dévoué et infatigable travailleur, les œuvres qu'il a accomplies et qui sont la gloire des paroissiens de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'église a été restaurée et est aujourd'hui fort belle. Notre couvent, sous la direction des Révérends Sœurs Ste-Anne, fut construit en 1887 ; il est fréquenté par 400 enfants. Le presbytère date de 1890. Nous avons de plus un magnifique cimetière.

Les propriétés de la paroisse s'évaluent à \$75,000 environ ; la dette est relativement insignifiante.

Nous comptons près de 475 familles catholiques, soit une population totale de 2,900 Canadiens catholiques.

Les vicaires qui ont aidé à notre pasteur depuis sa nomination à la cure de Ware, sont les Révérends MM. Peltier, décédé, Charland, curé de Milbury, Mass., J. Charlebois, décédé à L'Assomption ; Beaudoin, curé à Wilhamstown ; L'Heureux, curé à Pittsfield ; Geoffroy, vicaire à Holyoke ; St-Onge, de North Adams, et Meehan.

Nous avons à Ware des Canadiens qui sont dans toutes les branches du commerce. Nous sommes représentés dans le département des incendies par une compagnie toute canadienne dont M. J. Dupré est le chef. Inutile de dire que M. Dupré remplit ce poste avec distinction. Dans son ensemble, notre département des incendies est considéré comme le meilleur du comté ; le système d'alarmes télégraphique, adopté il y a quelques années, est ce qu'il y a de mieux, il re-

lie les stations 3 et 4 au poste central.

Le bureau des officiers de police est très bien organisé ; nous avons rarement à enregistrer des désordres graves. M. J. B. Boachemin, un de nos compatriotes, fait, depuis plusieurs années partie du corps de police.

Ware est le centre commercial de plusieurs petites villes qui l'entourent.

CANADIENS - FRANÇAIS LES PLUS EN VUE

Vous ne permettrez sans doute de vous parler ici des Canadiens qui se distinguent le plus parmi nous.

Commençons par M. J. Berubé. Ce compatriote naquit à Ste-Anne de la Pocatière en 1873. En 1886, il accompagna ses parents qui vinrent se fixer à Ware. Il fut employé dans les usines de la compagnie Otis jusqu'en 1893, alors qu'il devint agent de la compagnie d'assurances sur la vie Métropolitaine. M. Berubé quitta le service de cette compagnie deux ans plus tard avec le titre de champion du district de Springfield, ayant gagné le premier prix dans un grand concours entre 60 agents. Notre actif compatriote est depuis 1895 dans le commerce d'épicerie, et ses affaires sont très florissantes. Il s'intéresse beaucoup au progrès des sociétés St-Jean-Baptiste et des Artisans Canadiens - français dont il est membre. Les frères A. & H. Fugère sont natifs de St-Vallier, P.Q. Ils vinrent aux Etats-Unis en 1890 et se fixèrent à Salem, Mass., avec leurs parents. En 1895, ils vinrent s'établir à Ware, et ouvrirent un magasin d'épicerie sur la Moses Avenue. Ils recurent une large part de l'encouragement des Canadiens. Nos jeunes compatriotes sont doués de toutes les qualités de vrais hommes d'affaires ; leur esprit d'entreprise les place au rang de nos principaux marchands. Depuis quel-

(Suite à la 11e page.)

LES FORETS DU CANADA

Conférence prononcée par M. A. de Sebillé, directeur de l'assurance de l'Equitable pour la Belgique

M. Ph. La Ferrière, de cette ville, vient de recevoir de M. A. de Sebillé, vice-président de la Société Centrale Forestière de Belgique et directeur de l'assurance l'Equitable, une copie de la conférence que ce dernier a prononcée le mois dernier sur les forêts du Canada. Voici cette intéressante causerie :

Le Canada fut découvert en 1534 par Jacques Cartier, capitaine de navire français. Cette découverte, qui lui est restée, vient du mot algouquin Kanatha qui signifie village, il l'appela d'abord l'Acadie et ensuite Cadie ; il prit possession des rives du St-Laurent en 1608 et lui donna le nom de Nouvelle-France. Les Français y maintinrent leur domination jusqu'en 1763, époque à laquelle, après de nombreuses péripéties, elle devint la propriété de l'Angleterre, par le traité de Paris de 1763.

Cette session fut très discutée en France, ce qui fit dire à M. de Voltaire : "Voilà, ma foi, bien du bruit pour quelques arpents de neige."

Il fut constitué en colonie anglaise en 1774, en confédération en 1867 et en réunion de toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord en 1867 sous le nom de "the dominion of Canada".

Cette confédération a une superficie de 8,917,998 kilomètres carrés, soit la quinzième partie de la surface du globe, la Belgique n'ayant que 29,457 kilomètres carrés, le Canada est 301 fois plus grand et 161 fois plus grand que la France, il a les 9-10 de la superficie de l'Europe!

Elle est baignée par trois océans : l'Océan glacial au Nord, l'Atlantique à l'Est et le Pacifique à l'Ouest, elle subit leur influence le long de leurs côtes, et particulièrement les courants équatoriaux qui modifient son climat. Elle est comprise entre 1700 et 590 47' longitude Ouest et 420 et 730 latitude Nord.

Comme la Belgique est limitée par 490 31' et 510 31' latitude Nord, une partie de sa flore peut donc y être acclimatée.

Sous le rapport topographique, le Canada est divisé en trois zones longitudinales, aucune saillie transversale ne l'abrite des vents du pôle nord, on trouve, en effet, une influence considérable sur son climat.

A point de vue géologique, nous rencontrons surtout l'Arche, le Paléozoïque et les Laurentides qui appartiennent au sous-primaire, ensuite le Mésozoïque qui est secondaire.

Le terrain siliceux est prédominant, avec des alluvions dans les multiples vallées. Son système fluvial est des plus importants, coupé par d'immenses lacs, les plus vastes du monde.

La neige commence à tomber en novembre et couvre le sol jusqu'à mi-avril ; à l'hiver succède le printemps et l'été, et sans les gelées imprévisibles qui viennent quelquefois en juillet et août compromettre les plus belles espérances, ce serait un pays idéal par la fixité de ses saisons, des pluies abondantes au printemps et en automne venant assurer les récoltes. Les mois de mai, juin, juillet, août, quelquefois jusqu'à 400 sans zéro, mais la sécheresse de l'air ne rend jamais les gelées dévastatrices.

Le climat est d'une incontestable salubrité, aussi les maladies de poitrine y sont inconnues et les nombreux Belges établis dans le Manitoba, l'Ontario et la province de Québec, s'y sont-ils parfaitement acclimatés. Les succès couronnant leurs efforts, ils ne regrettent pas la métropole.

Avec un tel sol et sur une pareille superficie, toutes les espèces d'arbres forestiers, à pépins et à noyaux y poussent admirablement. De superbes forêts couvrent le pays, elles abondent en chênes, ormes, frênes, pins, sapins, sycamores, noyers, châtaigniers, lauriers, arbréchies, etc.

Ce qui caractérise les forêts du Canada et particulièrement celles de la Colombie Britannique, c'est moins leur étendue que leur densité.

On a extrait jusqu'à 500,000 pieds de bois d'une seule acre (40 ares) et le rendement moyen est d'environ 75,000 pieds par acre.

Cette abondance de bois a fait perdre, tant à l'indigène qu'à l'étranger, tout sentiment de conservation des richesses forestières. Qu'il fut, sédentaire ou coureur des bois, le Canadien a toujours eu la hache à la main.

"L'arbre, c'est l'ennemi",

Mais si la hache est un ennemi, il n'est pas aussi destructeur que l'incendie allumé par l'imprévoyance du passant, l'incendie de la locomotive ou l'impétuosité du feu de forêt. Balayée par le vent, la flamme se propage à des distances considérables jusqu'à pénurie de matières à brûler. Ainsi, le voyageur qui va de Québec à Vancouver, 1,900 kilomètres, par le "Canadian Pacific Railway", traverse souvent des contrées absolument désolées.

Le spectacle en certains points est macabre. Il semble que l'on traverse un champ de bataille végétal. Des arbres immenses gisent amoncelés par terre tombés pile-mêle dans toutes les directions, complètement brûlés. Un grand nombre de ces géants sont restés debout, les bras dépouillés de leurs branches, semblables à de grands poteaux gris de cendre, les autres de teinte noire, ayant conservé leurs branches et à la pointe de ces branches frissonnent encore quelques feuilles séchées. De la plupart, il ne reste plus que l'écorce carbonisée, dévidée, ordure sous la morsure du feu. Ces arbres d'habitué dont le corps est, au lieu de se maintenir droit, parfois à 45 mètres de hauteur, percés de trous comme un manteau de goux, effilochés comme un vieux drapau ! Il est de ces cadavres dont l'écorce monte seulement à 2 mètres, comme si l'arbre eût été coupé à cette hauteur et si la souche seule eût flambé. Ces troncs noirs, largement fissurés, font penser à des cuves immenses dont les douves séparées auraient été distendues par la chaleur. Il est des arbres, enfin, dont subsistent seules les lambeaux d'écorce montés à quelques pieds et affectant des formes fantastiques.

Sur tous ces vaincus le brouillard d'une montagne de sa, d'une irrésistible poussée de vie, une nouvelle et vigoureuse végétation s'élève, on voit des arbres pousser à l'intérieur des troncs creusés par la flamme. Et partout le long de la ligne, on ne sait jusqu'à quelle distance de gigantesques débris apparaissent à côté des arbres jeunes.

C'est probablement sous l'impression d'une telle vision que lord Lans-

down, gouverneur général du Canada, avant d'aller administrer, comme vice-roi, le fastueux empire de l'Inde, se plaignait spirituellement d'être privé de la vue d'un grand arbre depuis son arrivée dans le pays "aux forêts impénétrables". Ce qui prouvait qu'à proximité des agglomérations, des routes et le long des cours des rivières navigables ou tout au moins flottables, tous les bois marchands avaient été enlevés.

Les forêts du Canada sont cependant sa principale richesse et il semble que les visées du gouvernement comme celle des particuliers tendent à les détruire aussi vite que possible, car on ne les conserve pas, et pour les détruire tous les moyens, légitimes ou illégaux, sont mis en œuvre.

Dans de vieilles provinces, où il y a 50 ans grandissaient des forêts intacts, on y rencontre à peine un arbre aujourd'hui. En coupant les forêts sur les côtes, on laisse venir l'air de la mer, ce grand destructeur de la végétation, ainsi le sol de l'île du Prince-Edouard et d'une partie de la Nouvelle-Ecosse est devenu plus humide, on n'y rencontre plus que des tamaracs (mélèzes) dans les pâturages à la place des bois épais qui couvraient la lande.

En déboisant l'Ontario, on a desséché les sources, diminué le débit des rivières et causé des dégâts soudains et prématurés en hiver et provoqué la sécheresse en été.

Cette absence d'abris modifie complètement la flore ancienne, et les rares espèces qui y résistent ne sont plus que des fantômes de leurs ancêtres.

Il est pénible de constater que les autorités n'apprennent que des palliatifs à de pareilles dévastations, il est à craindre que des mesures énergiques de protection ne soient prises que lorsque le mal sera irréparable.

Le gouvernement a cependant établi des limites ou parcs pour s'exposer aux dégâts des incendies, conserver le gibier ou alimenter les ruisseaux et rivières ; malheureusement, il s'est heurté à des droits anciens des indigènes et ne peut les soustraire complètement aux ravages de leur cupidité.

On pourrait citer des centaines de mille kilomètres carrés de forêts de pins qui ont été tellement dévastées pendant ces vingt-cinq dernières années, qu'on n'y rencontre plus que des troncs et des arbréchies.

Les buffles qui obscurcissaient l'air par les charges qu'ils faisaient dans la brousse, en 1868, ont complètement disparu aujourd'hui.

Il n'en reste pas moins, sur cet immense territoire, une richesse très considérable en bois de différentes essences que nous allons passer en revue.

1. LA FORET SUBARCTIQUE. Elle commence au pied des Montagnes Rocheuses et comprend toute la vallée du Mackenzie du 58e au 67e degré de latitude nord, soit environ 1,500,000 milles carrés (3,866,415 kilomètres carrés) ou près du tiers de la superficie totale du Canada.

Six espèces d'arbres représentent la flore arborescente.

Les pins Banksiana qui atteignent à peine 25 mètres d'élévation, c'est la variété de pins qui se rapproche le plus du pin sylvestre, il a les aiguilles plus longues et plus flexibles, d'un vert plus foncé.

Le "picea alba" (white spruce), deux espèces de 15 à 50 mètres d'élévation, l'autre de ces dernières excède comme quantité l'aire du pin, les épicéas recherchent les terrains marécageux.

Le "picea americana" (tamarac ou larch) a des troncs d'une circonférence de 4 à 12 mètres.

Le "populus tremuloides" le "populus balsamifera", le "betula papyrifera", l'"abies balsamea", (Canada balsam fir) notre baumeur de Gilead croît dans la zone suivant celle des peupliers.

Les quatre premiers conifères forment la base de la forêt subarctique, ils sont d'autant plus beaux qu'ils se rapprochent de l'Est et qu'ils forment des peuplements plus importants.

Les peupliers sont d'autant plus chétifs qu'ils s'éloignent des vallées et cours d'eau.

Vers l'ouest, après avoir passé le sommet de la côte Rouge, la forêt change de caractère et les conifères dominants sont le "picea sitchensis", l'"abies amabilis", le "Thuja excelsa", le "Tsuga mertensiana" et plus au sud, le "pseudotsuga Douglasii", le "Thuja gigantea" et l'"alnus rubra".

Les vents humides du Pacifique qui se dirigent vers la côte ont une croissance de toutes les espèces vraiment exubérante, de sorte que la forêt est remplie d'une végétation surabondante, les arbres forment phalanges et constituent une croissance insalubre en Amérique s'étendant du sud de l'Alaska à la Californie.

Dans ces forêts les Douglas appelés aussi Pins de l'Oregon, atteignent cent mètres d'élévation, avec 12 mètres de circonférence à hauteur d'homme, les premières branches ne commencent qu'à 30 mètres de hauteur, c'est le géant du Canada.

2. LES FORETS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD. Les forêts de cette île, comme celles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont un autre aspect, le sol étant très peu élevé au-dessus du niveau de la mer, le climat est humide, mais il est moins sujet aux brouillades froides du continent ; aussi les espèces feuillues, l'"acer saccharum" en tête, croît-il, sur le sommet des montagnes et les bouleaux et les conifères ont pris possession des terres basses.

C'est dans ces contrées que l'on voit les plus beaux spécimens des populus balsamifera et picea alba, nigra et rubra de la Dominion.

Le picea rubra est une énigme pour les botanistes, et il n'est pas encore établi qu'il constitue une espèce distincte. Il semble être une transition entre le picea alba et le picea nigra.

C'est par les côtes qu'on les distingue : dans le sapin blanc les cônes sont au sommet des branches, ils ont deux poches de long, sont pendants et tombants ; chez le sapin noir, ils sont courts, ovoïdes et très près de la branche, persistants et peu pendants. Les cônes des sapins rouges sont entre les deux autres comme structure et position.

Sur tous ces vaincus le brouillard d'une montagne de sa, d'une irrésistible poussée de vie, une nouvelle et vigoureuse végétation s'élève, on voit des arbres pousser à l'intérieur des troncs creusés par la flamme. Et partout le long de la ligne, on ne sait jusqu'à quelle distance de gigantesques débris apparaissent à côté des arbres jeunes.

C'est probablement sous l'impression d'une telle vision que lord Lans-

Dans ces forêts, on compte 22 espèces à feuilles caduques et 10 conifères.

3. QUEBEC ET ONTARIO

Le nord de ces provinces a la même forêt que la subarctique avec le pinus strobus comme conifère dominant, c'est de cette partie du pays qu'on exporte le pin blanc (white pine) depuis près d'un siècle. Le pinus rigida y atteint 25 mètres d'élévation et produit de beaux bois d'ameublement appelé "pitch pine", il recherche les marais.

Le sud produit les alisiers, les amandiers, les noyers, les carlins, les châtaigniers et les chênes, compris entre le 42e et le 50e degré de latitude nord ; en remarquant que le 42e degré passe par Barcelone, Rome, Andrinople et Tiflis et le 50e par Rouen, Francfort, Lestonne, Poix-Saint-Hubert et Couvin, on se rendra compte de la diversité des essences que l'on peut y rencontrer.

On y trouve en effet 31 variétés d'arbres à feuilles caduques et un seul conifère, le Juniperus virginiana.

4. MANITOBA ET TENITONIS DU NORD-OUEST

Les dominantes à feuilles caduques sont dans le Manitoba, nous rencontrons les ormes, les peupliers balsamifères, les frênes (F. viridis et F. racinosus), les chênes (macrocarpa) et dans les parties élevées, à 1,000 mètres d'altitude, le pinus Murrayana et le pinus Banksiana.

5. MONTAGNE-ROCHEUSES ET COLOMBIE BRITANNIQUE

Sur le sommet des montagnes, huit espèces de conifères :

Picea (alba et Engelmanni) ; Abies subalpina ; Pseudotsuga Douglasii ; Pinus (flexilis, murrayana, albertensis) ; Larix lyallii.

Deux espèces de peupliers : Populus (tremuloides, balsamifera) ; Dans les vallées de la Colombie et les montagnes de l'Idaho, on trouve sept espèces de conifères :

Juniperus virginiana ; Thuja gigantea ; Pinus monophylla et ponderosa ; Tsuga (pattoniana-Mertensiana) ; Larix occidentalis ; Et le populus trichocarpa.

Sur les côtes du Pacifique : Les arbres à feuilles caduques le pinus, les frênes, les noyers, les peupliers, poiriers, cornouillers, etc.

Et en fait de résineux : Le Thuja excelsa, le taxus brevifolia, le pinus contorta, le picea sitchensis, l'abies (grandis et amabilis).

Tous ces arbres ont une aire spéciale délimitée par l'altitude, l'orientation, la nature du sol, l'humidité de l'air, le climat, les vents, etc., qui ont une influence considérable sur la végétation et le choix des essences.

6. ILE VANCOUVER

Le quercus garryana y est très répandue.

Le "Douglas" est le maître de la forêt ; mais dans le Sud il est mélangé avec le "cymouth", le cèdre jaune et le "Tsuga canadensis", mais en s'élevant à 1,500 mètres d'altitude, les essences sont remplacées par l'"abies amabilis" et la "Tsuga pattoniana".

En résumé, la distribution des essences forestières, en passant à l'Est à l'Ouest, est répartie de la manière suivante :

Le "pinus Banksiana", le "pinus murrayana" et le "pinus contorta" forment un groupe naturel de pins, tous les trois de moyenne grandeur, variant entre 15 et 20 mètres d'élévation, passent pour être entremêlés de l'Atlantique au Pacifique.

Le premier s'étend sans interruption des côtes de l'Atlantique de la Nouvelle-Ecosse à la rivière Ashabasca et au fort Assiniboine. C'est partout un bel arbre qui s'étend à l'Est jusqu'à Prince-Albert sur la rivière Saskatchewan.

En faisant un voyage d'à peine un jour à l'Est du fort Assiniboine, on trouve le second pin en grande quantité mais ne dépassant jamais 71/2 centimètres de diamètre.

Le "pinus murrayana" est surtout le pin des hautes altitudes entre 1,300 et 1,700 mètres ; on le rencontre dans la Colombie anglaise sur les plateaux à la latitude de 51° à 55°.

La troisième espèce, le "pinus contorta", qui atteint une élévation de 80 à 90 mètres de hauteur, se trouve au delà de la Côte-Rouge, à la vallée du Fraser ; mais, à l'exception de la côte, il préfère les marais au terrain roc.

Le "picea alba", le picea Engelmanni et le picea sitchensis forment un autre groupe naturel distribué de la même manière, mais ses limites ne sont pas aussi définies, et l'on pourrait peut-être bien en rencontrer quatre espèces au lieu de trois.

Le "picea alba" est trouvé en abondance depuis la Nouvelle-Ecosse du côté de l'Ouest vers la région de la Prairie et même quelquefois sur les bords des rivières, on le retrouve dans les mêmes conditions jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Le "picea Engelmanni" se rencontre dans les vallées des hautes montagnes depuis les Montagnes Rocheuses, jusqu'à la Côte-Rouge. En passant cette dernière, on ne voit plus que le "picea sitchensis". Ces épicéas atteignent des hauteurs de 50 à 60 mètres.

Les sapins ont la même distribution et passent de l'Est à l'Ouest de la même façon. Les Montagnes Rocheuses et la côte ouest ont leurs espèces propres, dans l'ordre suivant : "Abies balsamea", abies subalpina et "Abies grandis".

Ces derniers atteignent jusqu'à 90 mètres de hauteur, les autres dépassent rarement 50 mètres.

Le "Juniperus virginiana" change de manière de vivre du moment qu'il passe de l'Est à l'Ouest. A l'Est, il grandit sur les bords rochers des rivières, dans un sol peu profond ou sur des pierres à chauves. D'un autre côté, à l'Ouest, il croît dans des marais à tourbe ou sur le bord des lacs, et cependant aucun signe distinctif ne pourrait en faire deux variétés.

Les seuls arbres qui passent de l'Est à l'Ouest sans changement apparent sont le tremble et le bouleau. Ce dernier cependant ne devient jamais sur les côtes Ouest le bel arbre qu'on admire dans l'Est.

Dans l'île Vancouver, il y a deux variétés de trembles, dont l'un peut être le "populus tremula" d'Europe. Le peuplier qui est si commun en Belgique nous le nous du Canada est le "populus monophylla", c'est à cette espèce que paraît appartenir la seconde variété, la description faite de leurs feuilles autorise ces désignations.

En comprenant l'île de Vancouver, on peut avancer qu'il y a une forêt de conifères s'étendant du Pacifique à l'Atlantique, l'ordre du Nord par l'Alaska et les terres nues de la Dominion, et du Sud par des arbréchies

variées jusqu'à ce qu'ils se mêlent avec les forêts de peupliers des territoires Nord-Est. En passant plus à l'Est, le peuplier y est encore en mélange jusqu'au sol supérieur, on arrive ainsi graduellement dans les forêts de l'Ontario et de Québec sud, pour atteindre la région élevée du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard.

Le Nord reste donc assez boisé pour satisfaire toutes les demandes de bois résineux pendant plusieurs générations.

La surface exploitable est estimée à plus d'un million de milles carrés, soit 2,592,100 kilomètres carrés.

La forêt de peupliers s'étend d'Edmonton à Winnipeg sur une distance de 900 milles sur 50 milles en largeur, ce qui représente une étendue de 45,000 milles carrés, soit 116,614 kilomètres carrés.

Il y a donc des ressources immenses en bois blancs pour le commerce.

Mais toutes ces richesses seront un jour épuisées, si des mesures officielles ne sont prises pour éviter la destruction inconsidérée des forêts et soigner son repeuplement. M. Henry Joly de Lotbinière, qui est le meilleur syl-

viulteur du Canada, et une autorité incontestée en la matière, c'est lui qui a fondé la fête des arbres pour intéresser la jeunesse aux plantations, a entrepris la tâche du repeuplement, tout fait espérer qu'il la mènera à bonne fin. Je suis en rapport épistolaire avec lui depuis 1886 et j'ai pu apprécier ses profondes connaissances, son désir d'être utile et son ardent attachement à sa libre patrie ; son énergie et sa volonté auront raison des difficultés.

Les exportations de bois du Canada ont atteint en 1897 : 156,293,645 francs, en 1898 elles sont tombées à 132,557,695 francs, par suite des droits d'entrées mis par les Etats-Unis. Avant ces droits, l'Amérique absorbait 50 p.c. de l'exportation, l'Angleterre 45 p.c. il n'en restait que 5 p.c. pour les autres pays.

Les forêts font vivre trente-cinq industries différentes dans le Canada, dont une des plus importantes est l'industrie de la "pulpes de bois" qui prend des développements considérables, elle trouve des débouchés dans le monde entier, surtout pour la fabrication du papier.

Tous ces renseignements ont été puisés dans les livres suivants : "The Canada", par M. Van Brunsel, 1892 ; "An Canada", par Georges Kaiser, 1897 ; "La Géographie" d'Elisée Reclus ; "La Flore Canadienne" par l'abbé Pervancher ; "The Forest of Canada and their distribution", par John Macoun, 1894 ; "The Statistical Year Book of Canada for 1898".

Le rapport du Consul général de Belgique au Canada, 1898, par M. de Bernard de Fauconval, et "Le Derbhaus", Physikalischer atlas", 641e en 1898, par Justus Perthes à Gotha.

Il reste à examiner quelles sont les variétés de conifères, qu'il y aurait intérêt à généraliser, ou tout au moins à essayer en Belgique.

Trente-une espèces croissent dans les forêts que nous venons de parcourir, savoir :

Thuja occidentalis, gigantea, excelsa, Juniperus virginiana, Taxus brevifolia, Pinus resinosa, 2 feuilles, Banksiana, 2 feuilles, contorta, 2 feuilles, ponderosa, 5 feuilles, strobilus, 5 feuilles, monticola, 5 feuilles, flexilis, 5 feuilles, albertensis, 5 feuilles, Murraysana, 5 feuilles.

550 Lat. Nord. Picea nigra, rubra, alba, Engelmanni, sitchensis, Tsuga canadensis, Mertensiana, pattoniana, Pseudotsuga Douglasii, Abies balsamea, subalpina.

570 510 550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

550

600 600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

600

Guérit Gratuitement les Hommes Faibles

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui. Vous pouvez l'avoir gratuitement et être fort et vigoureux pour la vie

PROCURE L'AMOUR ET LE BONHEUR DOMESTIQUE



L. W. KNAPP, M.D.

Comment n'importe quel homme ne peut-il être rapidement guéri après des années de souffrances de faiblesse sexuelle, perte de vitalité, pertes séminales, varicelle, etc., et ramener les petits organismes affaiblis à leur grandeur et vigueur naturelles.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse au Dr L. W. Knapp, 2077 Adèle Hill, Detroit Mich., et il vous enverra volontiers la recette gratuite avec directions complètes, qui permettra à n'importe quel homme de se guérir facilement lui-même à domicile. Ceci est certainement une offre des plus généreuses et les extraits suivants de sa correspondance journalière montrent ce que les hommes peuvent de sa guérison.

"Cher monsieur, J'accuse réception de la votre et je n'ai eu aucune difficulté à me servir de la recette telle qu'indiquée et je puis dire en toute vérité que c'est un spécifique pour les hommes faibles. Ma force, ma vigueur et ma croissance sont grandement améliorées."

Toute correspondance strictement confidentielle, envoyée dans une enveloppe ordinaire cachetée. La recette est gratuite pour celui qui en fait la demande et il veut que tout le monde l'emploie.

Contre les maladies des bronches et des pneumons : asthme, oppression etc., employez la Poudre Louis Legras, le grand remède Français. Dépôt : Phie DECARY, Montréal. 11-21-28-4-11-18

Montre Gratuite

Gratuite

Gratuite

LE REVEIL DES CLOCHES DE CORNEVILLE

Causerie par M. Jehan Soudan de Pierrefitte
à Rouen le 27 mai dernier

Hommage aux Dames du comité canadien de
Montréal et de Québec

Médames et Messieurs,

La 5e fête du "Souvenir Normand" va vous faire entendre ses Germains et ses Serpolettes.

Pardonnez la Préface du Conférencier — du Conférencier au Cidre.

A l'apothéose académique d'un buste de poète, d'un célèbre écrivain normand, Rouen, ce matin, donna pour cadre oratoire, derrière les frises d'un jardin de musée, l'horizon du grand air des vieilles pierres taillées par les maîtres de l'architecture normande.

N'était-il pas à propos que le couronnement public de Maupassant, dans la capitale normande, eût une finale populaire? Au cortège des éloquentes classiques, pourquoi pas — le Chœur de la foule apportant l'hommage de ses notes simples, au génie de la Race?

Et ce chœur naïf sera, si vous voulez bien, celui des Traditions navales: une joyeuse chanson des rythmes familiers qui murent en refrain les Légendes poussées sur le vieux sol et transmises jusqu'à nous sur la bouche de vos aïeux!

Si, dans votre grande ville de Rouen, l'on admire les chefs-d'œuvre fameux, si vous êtes fiers de vos cathédrales, de vos palais, de vos hôtels, de vos maisons vantes, c'est, ne l'oubliez pas, Mesdames, Messieurs, qu'un milieu populaire, un milieu poétique aida leur élosion. C'est ainsi que, pour les érudits, les artistes qui les conquirent trouvent autour d'eux, un peuple d'artistes, collaborateurs trop ignorés, de leur génie et dont on oublie de citer les noms d'auteurs.

C'est pourquoi, dans la cité de Saint-Ouen, de Notre-Dame, de Saint-Maclo, les fervents de l'Art Normand, qui sont le Comité Maupassant, très judicieusement accablèrent au socle de leur poète, de l'enfant du sol normand qui veut honorer la palme populaire, normande, le fleuron de Marrou, poète du fer, — si délicat et durable rameau de pommer en fleur — à la fois-symbole, le Printemps de la Poésie, du printemps de la Nature Normande, symbole aussi de la Ame populaire de la Normandie Française.

Et c'est pourquoi, ce soir, à l'honneur du Comité Maupassant, des artistes aimés de vous, vont vous composer, avec leur art exquis, un bouquet des airs populaires des "Cloches de Cornéville", le célèbre opéra-comique par lequel, aux plus lointains pays, "depuis 23 ans", la Normandie populaire, avec ses légendes, est chaque jour, en toutes les langues, chantée gaiement, célébrée à travers le monde.

Ce n'est pas à un auditoire rouennais qu'il est besoin d'expliquer la magie des Cloches.

Chacun de vous, Mesdames et Messieurs, dans le "tintin" de vos cloches célèbres, ouït l'histoire glorieuse de votre ville, y retrouve la poésie de votre noble passé.

Dans le "Gros-Horloge" — le "Caché Ribault", et la "Rouelle" — "Cloche d'Arrière", vous sonnent, depuis sept cents ans, les grandes heures de la Nation ou de la Province, et les sièges fameux, et les entrées des rois: Charles VII, Henri IV, Louis XIV.

Messieurs de la Ville — dit votre savant historiographe, M. de Beaurepaire — ne font sonner que dans les cours d'élections consulaires, et lorsqu'il y a quelque réjouissance publique où toute la France est obligée de prendre intérêt.

D'après un vieil usage, dédié par Guillaume le Conquérant, elle sonne, par 650 coups, le couvre-feu, et appelle au secours dans les incendies!

La vieille Cloche communale ne s'est tu que deux fois depuis 700 ans au Moyen-Âge, pendant l'occupation anglaise — de nos jours, pendant l'invasion allemande — du 5 décembre 1870 au 22 juillet 1871. Elles sont patriotes, les cloches normandes.

Mais le Normand de Paris que je suis — fût-ce avec les papiers de vos érudits — n'en saura jamais sur vos traditions locales autant que le moins lettré de paysans ou artisans du "crû".

Et pourtant, si mon baptême fut carillonné dans le brouhaha d'une paroisse parisienne, j'ai un souvenir normand de cloches d'enfance, où se mêle, à la naïveté du jeune âge, la figure de Maupassant.

Ce fut à Yvetot, — pays de votre roitelet campagnard, derrière les murs d'un petit collège, où Maupassant n'apparaissait alors comme un homme, parce que je n'étais qu'un tout "petit".

Au toit de la chapelle, une vierge habillée d'or veille sur l'école. Or, voici qu'un jour d'été, un orage normand fond sur le pays. Éclairs, tonnerre. De la cour de récréation, nous sommes un royal fou d'artifice. L'orage redouble, la foudre fêlée... N'attendez pas la statue habillée d'or? Point. Tous les écoliers d'alors vous le diraient! La vierge de pierre dorée a avancé sa droite, écarté la foudre. Tous l'ont vu distinctement — pendant que tintaient les notes de la cloche d'Angelus!

Nous en avons parlé, bien des années ensuite, avec Maupassant, et nous rions. Car il ne faut rir des légendes — d'où qu'elles viennent. — On ne sait jamais si l'on ne foule pas du pied une miette d'Histoire!

Depuis lors, au fond d'une vallée de la Mer Normande, j'ai, moi aussi, mon petit village, avec son humble clocher rustique, dont la voix de fête ou de mystère chante et plaint dans ma pensée, les joies et deuils du foyer, ayant bercé les vagissements de l'enfant, bercé aussi le sommeil des Pères — d'une prière sans parole.

Cette voix mystique, elle appelle en moi les échos des autres cloches de la vie — dans le carillon des souvenirs tristes et joyeux.

Au village tragique de Loigny, le 2 décembre 1870, ce fut, à travers la plaine de neige, comme un îlot éperdu de la petite cloche grêle, à l'église ambulante, où, l'épaule sanglante, mêlé aux blessés en casques, nous souffrîmes l'agonie de la Patrie vaincue — et de la jeunesse égarée — en attendant que toutes les Notre-Dame de France sonnent, à l'heure de Dieu, le "Te Deum" de "Recouvrance".

quelque jour encore inconnu de l'Histoire Nationale à venir!

Et ensuite, que d'autres cloches sonnent, dans nos courses, sous toutes les latitudes — piquant le quart en proue des navires de voyageurs, aux locomotives des trains d'Amérique et d'Asie, où l'on emporte quand même un peu de la Patrie!

Au couvent grec de Sainte-Catherine, sur le vieux mont Sinai des Écritures, quelle douce cloche de Noël l'attendue, dans le ciel rose du Désert! Un vieil Arabe à barbe d'argent, disait, en nous faisant son gracieux salut oriental, les yeux mi-clos: "Allah! Français! Dieu est français!" — compliment au fils de la race qui fit les Croisades.

En Abyssinie, autre sonnerie de cloches. Au village des Pères Lazaristes de Keren, demandée dans une vallée aride de l'Afrique équatoriale, une procession d'un village normand de "chez nous" — une procession de filles et garçons à peau noire, lançant dans le ciel d'Afrique des pétales de fleurs. Et pour bourdon économique, les pauvres cloches d'Éthiopie, pierres plates et sonores, accrochées sous un porche d'église de chaume par de simples lanternes de cuir — qui poutant, chassent les démons.

Comme la première cloche de Sens mit en fuite l'armée d'Attila.

Et quel Angelus, de charme et de poésie, la-bas, par delà le vieux Mississippi du Rouennais Cavalier et de la Salle, sous les magnolias et les lauriers roses, de la féérique Louisiane — une France perdue!

Quel Angelus, sous la tente en peau de lion, aux plaines lointaines du Manitoba, proche la Mission indienne des Métis Français, par delà la grande Seine Canadienne Saint-Laurent — dans ce Canada qui est une France retrouvée, une Normandie Transatlantique, où les curés de village faisaient flotter le drapeau tricolore et sonner les cloches, pour fêter l'arrivée des "gens de chez nous"!

Ainsi chantant, dans la langue du Souvenir, les cloches intimes du voyageur.

Mais, voici qu'une haute pensée, un désir supérieur, une aspiration noble vers le bonheur humain ont choisi comme symbole une cloche — et notre Patrie, pour la faire chanter dans le Monde.

C'est le Czar qui accroche à l'église de Chateaufort, pays de nos armements de guerre, la Cloche de la Paix Franco-Russe, pour la Paix et la Fraternité des Peuples.

A présent, que des maîtres du théâtre prennent toute cette poésie vague des choses de la Patrie, des Souvenirs de l'enfance, au Foyer du Village — de toutes les voix de la terre glorieuse, qu'ils fassent un poétique bouquet d'art populaire, chantant l'amour, au pays des Ancêtres!

C'est alors la fortune étonnante de l'opéra comique des "Cloches de Cornéville" — les fameux, les légendaires Cloches normandes.

Venez à Villerville à Honfleur, deux parisiens, Charles Gabel et Clairville, remontèrent, un été, la Risle, ayant pour guide le curieux livre d'Amélie Bousquet, la "Normandie Légendaire". Les deux librettistes y trouvèrent la jolie légende que voici:

C'était le temps de la Guerre de Cent ans. Le pays normand, envahi, pillé, de l'ont-Audouin, les Anglais menaçaient le village de Cornéville, du Grand fief de la Maison de Grenthe et d'Harcourt.

À l'abbaye de Cornéville, un moine, en secret, réunit les patriotes. "L'Anglais, leur dit-il, va prendre les belles cloches de notre carillon, que l'on veut écarter de tout le pays normand. Il les emportera dans son lit, pour en faire de ces diaboliques bombardes, plus fortes que la bravoure de nos chevaliers de France. Laissons-les nous faire l'Anglais!"

Non! s'écrièrent les patriotes Cornévois.

Et, par une nuit noire, les cloches, secrètement décrochées, furent chargées sur une barque et chavirées dans la Risle.

Puis, l'invasion anglaise repassa la mer.

Mais les Cloches? Personne n'en savait plus rien. Le moine et ses confidents, depuis, près d'un siècle, dormaient avec leur secret, au cimetière, ou sous la terre des champs de bataille.

Et les Cornévois, de se lamenter.

Qui nous rendra le beau carillon de nos Pères? Hélas! Nos Cloches sont prisonnières par-delà la mer, fondues en bombardes pour nous combattre!

Or, un soir, le jour de la fête de Sainte-Germaine, patronne de Cornéville, voici qu'une musique merveilleuse, tout à coup, attire les gens du village vers la rivière. Oh miracle, c'étaient les cloches du carillon perdu qui sonnaient à toute voix, l'heureuse signature du traité de Brétigny, consacrant la "Recouvrance du pays de Normandie".

Tirées de la Risle, en triomphe racrochées au clocher, les patriotes cloches, à travers les siècles, sonnent les heures de la vie heureuse, pour les fortunés habitants de la riente vallée.

De la légende moyenâgeuse, les Cloches de Cornéville retournées dans l'Histoire, furent, une dernière fois, descendues de leur clocher à l'heure de la "Patrie en Danger". Leur bronze sacré, fondu en canons, alla faire bravement le devoir des braves cloches de France, à la frontière du Rhin.

Telle est la touchante légende de patriote normand et français, dont le livret des "Cloches de Cornéville" consacre le souvenir lointain.

Autour d'elles, une fable amusante dramatisée, dans le cadre arabe du petit village de la Risle, tout le pittoresque des mœurs traditionnelles, la musique de l'opéra-comique, avec un bonheur d'inspiration, en rendit tout le charme, exprimant à la fois le murmure des flots de la mer normande et les échos lointains des processions maritimes accomplies par les ancêtres.

Dès la "première", au théâtre des "Folies Dramatiques" à Paris, le rouennais H. de Villermessant, fondateur du "Figaro", prophétisa de son avant-scène, que l'opéra comique normand ferait le tour des scènes du monde.

L'opéra comique normand a tenu la promesse.

De Paris, l'enthousiasme gagna en même temps les cadets de Gascogne et les gars normands de Bordeaux et de Rouen, les "Cloches" partirent à la conquête de l'Europe et des Amériques. Elles commencent leur tour du monde, d'où elles rapportent des millions aux auteurs, servant de tremplin aux artistes pour en faire des étoiles aux ciels des opérettes.

On vous a donné ce détail amusant: tandis qu'à Paris le théâtre de "La Gaîté" joue les "Cloches" — pour la 2.000e fois bientôt, dans toutes les langues du monde, sous toutes les latitudes, triomphent les vaillantes petites cloches — voyageuses comme les Ancêtres normands, faisant aimer partout Serpolette et Germaine, les grâces françaises et normandes.

On vous a dit le grand voyageur Nansen, votre "cousin" du Norvège, charmant ses heures de blanche solitude sur la banquise du Pôle avec la "Chanson du Cidre".

En pleine Mer Rouge, dans le butin d'un détail Mouton, j'ai eu pas eu cet étonnement d'une boîte à musique, prise sur les Deriviches, et sonnant devant l'état-major anglais, le pimpant "digue digue dong", qui prenait — par avance — une platonique revanche de Fachoda!

Enfin, tout récemment, au pays de Lohengrin, de vous vint-il pas un autre écho, de la marche conquérante des "Cloches normandes".

L'Empereur casqué, pour la fête de son Dauphin, voulant, aux séjours sances de sa cour, de princes et de rois, non pas les musiques de la Val-kyrie, mais le jeune et vivant flot de la musique française, le refrain populaire des "Cloches de Cornéville".

Tandis que nos "dilettantes" font à l'art d'opéra-Rhin la politesse de l'appeler "grand art", et s'enthousiasment à "l'or du Rhin", c'est l'empereur du Rhin qui nous rend la courtoisie, fait chanter la joie de sa couronne par la chanson normande du "bronze de la Seine".

Et, voici qu'un beau jour, dans les plus fiers de l'engouement universel pour l'opéra de la légende normande, un normand s'avisa... de quoi donc?

C'est Cornéville, le Cornéville des "Cloches", le village de la fantaisie et de la légende, le pays riant de Germaine, de Serpolette, de Grenicheux et d'Henri de Cornéville, la patrie du carillon fameux, par lequel les normands des deux mondes ont la joie de voir chanter la terre de la vieille Neustrie, Cornéville-sur-Risle n'a pour tout carillon qu'une pauvre petite cloche, à son clocher séculaire!

L'auteur de cette étonnante découverte, est un normand, le marquis de la Rochechouart, descendant par sa mère, des Grenthe et des d'Harcourt, les premiers seigneurs féodaux fondateurs de Cornéville.

Le raffole de Stanislas de la Rochechouart — de qui les emballlements enthousiastes ne connaissent difficultés ni obstacles.

Passionné de la tradition normande, fervent des souvenirs de la province maternelle, bravement, le marquis lança par le monde la nouvelle de cette étrange ironie.

Bravement, il releva le nom d'Henri de Cornéville, partit en croisade, la croisée de la chanson normande, quant pour le carillon normand à rétablir au clocher du petit village.

Aux quatre coins des deux mondes, de Russie, de Grèce, d'Algérie et aussi dans les vieilles provinces, en Savoie, en Auvergne — partout, ce fut un cri en toutes les langues:

CORNEVILLE SANS CLOCHES! quel paradoxe!

Toutes les petites âmes de bronze s'émeurent, dans le monde idéal des harmonies et des prières chanteuses! Là-bas, dans cette autre patrie d'Amérique, les carillons des cloches canadiennes tressaillèrent.

Elles avaient entendu, à travers les flots bleus, l'appel de leur petite sœur normande, des prés et des clos de la Risle.

Et voici leur réponse:

"Nous avons pensé qu'il serait délicat de répondre à l'appel des Normands de la-bas et de contribuer à cette œuvre de gracieuse poésie et d'exquise légende."

"Nous avons cru que les Canadiens pourraient envoyer une obole au Comité de Normandie, pour aider à mettre dans le clocher de Cornéville, un carillon qui sonnera de joyeuses notes dans les champs de Serpolette."

Digue, digue, digue, Digue, digue, don, Sonne, sonne, donc, Joyeux carillon!

Signé, pour Le Comité des Dames canadiennes: Mme Jetté, femme du gouverneur de Québec, présidente d'honneur.

Mme Raymond Fréfontaine, femme du maire de Montréal, présidente.

Mme Philippe Lafontaine, vice-présidente.

Mme Forget, trésorière.

Mme Wilfrid Mercier, secrétaire.

Cela est une citation d'une élégante brochure délicatement enrubannée aux couleurs françaises, et contenant l'appel du comité canadien.

Elle nous a été remise par M. Ph. Lafontaine, de Montréal, qui présente, au nom des dames canadiennes du Comité.

Mme Forget, c'est le souvenir du Président Félix Faure, cet heureux mortel qui fit en souriant la pacifique entrée de Moscou, la pacifique invasion, où avait échoué Napoléon avec toute la Grande Armée?

Mme Forget, c'est le souvenir du normand Rurik qui fonda le premier empire russe, fut-ce par piété filiale pour le pays d'adoption des Vikings que Sa Majesté le Czarine danoise Maria Feodorovna a daigné accorder son haut patronage à l'œuvre des cloches, comme en témoigne le télégramme impérial, adressé par le chef des commandements, au marquis de la Rochechouart.

Aujourd'hui, l'œuvre est achevée. Le métal des cloches fermente au creuset, chez Paccard, le fondeur de la "Savoie".

Et, cet été, dans un petit clocher de village, il y aura des voix de plus pour élever l'âme normande vers le Ciel.

CERTIFICATS DE PERSONNES CONNUES

Convent de St-Ferdinand d'Halifax 29 juillet 1900.

J'ai le plaisir de vous informer que nous faisons usage du Vin des Carmes, votre excellent tonique sont très satisfaisants, et nous nous faisons un devoir de vous donner un certificat, s'il peut vous rendre quelque service.

Votre humble servante, St-JULIENNE, Supérieure.

136-2

AU PAYS ACHANTI

On ne sait rien encore de bien précis sur ce qui se passe à la Côte d'Or anglaise et dans son hinterland, constitué comme on sait par le pays achanti.

Mais il est néanmoins certain que la situation y est profondément troublée, que la population s'est soulevée contre la domination anglaise et a forcé le gouvernement anglais à abandonner la capitale Koumassie.

En fait, il ne voit là qu'une sorte de rébellion partielle, comme celle de 1890, dont les Anglais peuvent rapidement venir à bout, ou bien sommes-nous à la veille d'une véritable guerre africaine, du genre de celle de 1873, qui assura, il est vrai, à l'Angleterre la domination du pays achanti, mais au prix d'une campagne fatigante et meurtrière, que la Grande-Bretagne ne serait peut-être pas en mesure d'entreprendre en ce moment.

Nous ne tarderons pas à être fixés sur ce point. En attendant, disons quelques mots du pays Achanti et de la guerre de 1873.

La Côte d'Or forme une partie des côtes de Guinée où l'on trouve de l'Ouest à l'Est: la côte du Poivre (Libéria), la Côte d'Ivoire (Grand-Bassam), la Côte d'Or, la Côte des Esclaves (Bahoué), la Côte de Bissau et la baie de Biafra. Jusqu'en 1873 la Côte d'Or était placée sous le protectorat du gouvernement britannique, mais depuis cette époque elle est devenue colonie anglaise.

Le pays des Achantis s'étend au nord de la Côte d'Or, entre le pays d'Assini à l'Ouest, la Volta à l'Est et le Pra, qui le sépare du territoire de la Côte d'Or. Il s'étend au Nord jusqu'aux montagnes de Koutou, et au Sud, le long de la rive du lac Volta, distinguant, entre l'Achanti-Pa ou le pays d'Achanti proprement dit, les provinces et les États tributaires.

Koumassie est une grande ville d'environ 6 kilomètres de circonférence, située dans une vaste plaine au sol rougeâtre et ferrugineux. Ce n'a jamais été une ville hospitalière: on n'y était introduit qu'après attente et par des chemins détournés à travers les broussailles des forêts et terribles de la vengeance anglaise.

Il donna donc l'ordre d'incendier Koumassie. La destruction de la ville fut complète et Sir Garnet Wolseley essaya de justifier cette exécution par cette raison péremptoire: "et bien anglais — qu'elle ferait à l'avenir respecter le drapeau de l'Angleterre de toutes les tribus sauvages de l'Afrique occidentale."

La colonne anglaise, qui entra dans Koumassie au son de la musique écossaise, se composait de 1.400 hommes (1.000 Européens et 400 noirs). Les habitants de Koumassie, armés pour la plupart, regardaient avec curiosité tous ces visages blancs, ne témoignant ni haine ni peur à leur vue. Les troupes anglaises s'installèrent tout paisiblement. Elles se contentèrent de l'incendier.

Le 13 février, le roi Coffi-Karaké demanda la paix à Sir Garnet Wolseley. Elle fut accordée aux conditions suivantes: 50.000 onces d'or d'indemnité de guerre, garantie de la liberté du commerce entre le pays achanti et la Côte d'Or. Le roi abandonne toute prétention sur les cinq États tributaires de son royaume et s'engage à prouver l'amitié qu'il porte à la reine Victoria en combattant à outrance l'horrible coutume des sacrifices humains et faisant tous ses efforts pour l'abolir.

Enfin, la frontière orientale du protectorat était reculée jusqu'au-delà du Volta, ce qui mettait en flèche entre les mains des Anglais.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus de vingt-sept ans, la possession et le protectorat anglais n'avaient guère été troublés. Les événements d'aujourd'hui tendent néanmoins à démontrer que la domination de l'Angleterre n'avait jamais été réellement acceptée par les indigènes qui ont peut-être attendu l'heure propice pour revendiquer leur indépendance les armes à la main.

THOMAS GRIMM.

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois pendant au moins 10 jours. Sir, effectuez, Mesdames, demandez à votre pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'en prenez pas d'autre car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, \$1.00 la boîte; No. 2, 10 degrés plus fort, \$3.00 la boîte. Soit 2 envois sur versement du prix et de deux timbres de 5c. The Cook Company, Windsor, Ont.

Ne s'agit-il pas de recommander par tous les pharmaciens responsables au Canada, B. E. McALE, 2123 rue Notre-Dame.

...NOUVELLES...

LIGNES MÉTALLIQUES

La Compagnie de Téléphone Bell vient de compléter une ligne métallique en cuivre, de Trois-Rivières aux Chutes Shawinigan, et Grand'Mère, établissant une communication parfaite entre ces places et Montréal, Toronto, Québec, Ottawa, Boston, New-York et les places intermédiaires.

21 juillet, malin, 6m.

Vogue Ma Nacelle

I. L. LAFLEUR, 1930-1932 Rue Notre-Dame et 55-57 Rue Dupré

TELEPHONES—Bell 2220.—Bell Privé 3344 Mount.—Marchands 545.

SPORTS—Voulez-vous du confort, de la vitesse, de la sûreté dans votre embarcation? Servez-vous de nos Moteurs à Gazoline

Venez les voir fonctionner à nos magasins: Cultivateurs, Voulez-vous des Instruments Aratoires Peintres, Voulez-vous les Meilleures Peintures? Contracteurs, Voulez-vous des Meilleures Matériaux? Forgerons, Voulez-vous un grand choix de Ferronneries? Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

échange des territoires situés à l'Ouest d'Elmina, toutes deux sur le littoral de l'Océan.

Mais les villes de la côte, cédées par l'Angleterre, jurèrent de ne jamais arborer le pavillon hollandais. Elles se ligèrent entre elles et appelèrent à leur secours les Fantis, peuple indigène, ennemi des Achantis. Les Hollandais ne purent étouffer la révolte, même en bombardant certaines villes. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les Anglais réussirent à démanteler les insurgés à retourner chez eux et à attendre une solution pacifique. Finalement, il se produisit la cession définitive des possessions hollandaises aux Anglais, cession qui menaçait d'isoler les Achantis de la côte.

La guerre! Tel fut le cri général du palais du roi, de la noblesse et des cabécères ou chefs de l'armée, et quelques jours après, le 9 décembre 1872, les chefs quittèrent Koumassie; les villes et les villages se levèrent au cri de "Guerre! Guerre aux Anglais!"

Les Anglais, commandés par sir Garnet Wolseley, eurent beaucoup à souffrir du climat et de la nature du terrain de campagne.

Néanmoins, ils arrivèrent à vaincre les Achantis dans une véritable bataille rangée qui ne dura pas moins de huit heures. Après cette lutte acharnée, leur roi avait adressé à Sir Garnet Wolseley un message demandant la paix et en discutant les conditions. Par ces ouvertures pacifiques, qui n'étaient du reste pas les premières, le roi comptait se procurer le temps nécessaire à la concentration de ses troupes.

Mais le général anglais, se défiant de sa sincérité, n'avait pas arrêté le cours de ses opérations, et tout en négociant pouvait droit sur Koumassie. Il entra le 4 février 1873 dans cette ville et le roi déclara alors accepter à toutes ses exigences. Mais cette fois encore Sir Garnet Wolseley avait acquis la preuve certaine que cette soumission n'était pas sincère et que le monarque africain ne cherchait que le moyen de violer sa promesse.

Désespérant de conclure un traité sérieux avec le peuple achanti, le général anglais jugea indispensable de détruire de fond en comble la puissance de cette tribu guerrière et de laisser derrière lui une marque éclatante et terrible de la vengeance anglaise.

Il donna donc l'ordre d'incendier Koumassie. La destruction de la ville fut complète et Sir Garnet Wolseley essaya de justifier cette exécution par cette raison péremptoire: "et bien anglais — qu'elle ferait à l'avenir respecter le drapeau de l'Angleterre de toutes les tribus sauvages de l'Afrique occidentale."

La colonne anglaise, qui entra dans Koumassie au son de la musique écossaise, se composait de 1.400 hommes (1.000 Européens et 400 noirs). Les habitants de Koumassie, armés pour la plupart, regardaient avec curiosité tous ces visages blancs, ne témoignant ni haine ni peur à leur vue. Les troupes anglaises s'installèrent tout paisiblement. Elles se contentèrent de l'incendier.

Le 13 février, le roi Coffi-Karaké demanda la paix à Sir Garnet Wolseley. Elle fut accordée aux conditions suivantes: 50.000 onces d'or d'indemnité de guerre, garantie de la liberté du commerce entre le pays achanti et la Côte d'Or. Le roi abandonne toute prétention sur les cinq États tributaires de son royaume et s'engage à prouver l'amitié qu'il porte à la reine Victoria en combattant à outrance l'horrible coutume des sacrifices humains et faisant tous ses efforts pour l'abolir.

Enfin, la frontière orientale du protectorat était reculée jusqu'au-delà du Volta, ce qui mettait en flèche entre les mains des Anglais.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus de vingt-sept ans, la possession et le protectorat anglais n'avaient guère été troublés. Les événements d'aujourd'hui tendent néanmoins à démontrer que la domination de l'Angleterre n'avait jamais été réellement acceptée par les indigènes qui ont peut-être attendu l'heure propice pour revendiquer leur indépendance les armes à la main.

THOMAS GRIMM.

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois pendant au moins 10 jours. Sir, effectuez, Mesdames, demandez à votre pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'en prenez pas d'autre car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, \$1.00 la boîte; No. 2, 10 degrés plus fort, \$3.00 la boîte. Soit

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

PREJUGER. — COUPURES ET TOILES D'ARAINES. — DANGERS. — MALADIES TRANSMISES. — UN CAS CURIEUX. — UN BON ENGRAIS POUR RIEN. — POUR CONSERVER LES OEUF. — APRES 13 MOIS. — APRES 15 MOIS.

Prière d'adresser comme suit toute correspondance concernant la causerie scientifique, les problèmes, récréations, demandes de renseignements, etc.

VIATOR
Journal "La Patrie."

Certains préjugés continuent de jour d'une vogue inexplicable, qu'on ait pu dire et faire pour tenter de les déraciner.

Bon nombre de personnes croient, par exemple, les toiles d'araignées le meilleur pansement pour les coupures ou autres blessures.

D'où vient cette croyance ? Il me paraît impossible de l'expliquer et j'en suis réduit à supposer qu'il s'agit ici d'une vieille superstition d'après laquelle l'araignée — sa rencontre à telle ou telle heure, n'est-elle pas déjà pour beaucoup un présage heureux ou malheureux ? — serait douée de qualités mystérieuses.

Quoi qu'il en soit, l'application des toiles d'araignées sur une plaie est un danger très grand. Accrochées dans les recoins les plus susceptibles d'être chaper au plumage, c'est-à-dire dans les endroits les plus malpropres, elles sont toujours chargées de microbes empruntés soit à l'air, soit aux cadavres de mouches retenus dans leurs fils; elles sont donc d'excellents agents de propagation des maladies infectieuses, notamment le tétanos, comme il a été démontré par de nombreux exemples.

Dans les campagnes, la toile recueillie dans une chambre non pas propre, car une demeure propre n'en contient pas, mais dans une pièce relativement entretenue, n'est pas réputée la meilleure, on lui préfère de beaucoup celle qui pousse dans les étables, à laquelle on attribue de merveilleuses propriétés curatives.

C'est justement la plus dangereuse, puisque l'atmosphère des étables est toujours viciée, abonde en microbes, et les toiles qui s'y prennent naissent, sont pleines de germes de maladies dont sont atteints les habitants de l'écurie. Le fait suivant démontre bien le danger que je signale.

Un cheval blessé à l'épaulé par des ronces artificielles, fut soumis par son propriétaire au pansement à la toile d'araignée; bientôt ses membres enflèrent et une éruption de herpès se déclara. Après examen, on reconnut que la matière du pansement avait été prise dans une écurie voisine où se trouvaient des vaches affectées de cowpox ou variolo de la vache et qu'elle était, pour ainsi dire, saturée du virus de cette maladie. Il était aisé de suivre la transmission du mal.

Réagissons donc contre le préjugé et appliquons-nous à panser les plaies avec des matières bien propres, antiseptiques, autant que faire se peut, sans jamais recourir à la trop fameuse toile d'araignée. Si nous nous occupons de cette dernière et si nous saurions trop vous engager à la faire dans ce cas que ce soit pour la détruire et en purger nos demeures et celles de nos animaux.

BOITE AUX LETTRES

MOURZOUK. — L'encouragement ne m'a pas encore permis d'examiner. Si c'est bon vous aurez tout de suite.

PETIT JEAN. — Il faut que chacun attende son tour.

HIGGIN. — Oui, votre lettre arrive trop tard.

E. J. GAGNON. — Oui, c'est une faute typographique.

L'HIRONDELLE DE LAVALTRIE. — Cela n'est pas absolument nécessaire, mais vaut mieux.

MUGUET DES BOIS. — C'est une faute typographique.

STÉPHANO HUMAINISTE. — 10. Non, on dit : un tabouret de piano.

20. Ciel anglaïse; 30. On prononce la lettre x; 40. Non, il était Ecossais.

60. Je ne sais, mais ferai quelques recherches à ce sujet; 60. Je le crois et vais m'assurer puis vous donner une adresse.

Les causes de la migraine sont multiples et chacune d'elles réclame un traitement différent; cependant, on peut employer d'une façon générale le bromure de potassium, ou l'antipyrine. Un remède très simple indiqué par le docteur Nothnagel consiste à avaler une cuillerée de dessert de sel de cuisine, puis une gorgée d'eau. Ne pas employer ce remède en même temps que le bromure dont le sel dissuade l'action.

ALBERTINE ET LOUISON. — Toutes nos excuses, cela m'avait échappé. Je vais m'informer.

WALDECK D'ADIRONDAK. — Il est bien difficile de contenir tout le monde. Aussi, j'ai essayé de donner de l'un et de l'autre.

IGNORANTE. — Le parrain et la marraine... Ils peuvent gâter, mais doivent ôter leurs gants au commencement de la cérémonie. Certainement, on peut employer la cire et un cachet.

F. B. — Votre lettre avait été égarée, puis retrouvée, mais trop tard.

M. H. C. A. — Prière de toujours joindre les solutions aux problèmes proposés.

RECREATIONS ET PROBLEMES

Partager 140 en deux parties, dont l'une augmentée de 10, égale le cinquième de l'autre.

Les deux aiguilles d'une montre marquent midi. A quelle heure se rencontrent-elles pour la première fois et combien de fois dans douze heures?

Un marchand veut mélanger trois espèces de vin à 60, 45 et 40 cents le gallon, de manière que le gallon du mélange revienne à 55 cents; combien doit-il prendre de gallons de chaque espèce?

Mon ami me demande quel est mon âge. Je lui réponds: Le chiffre 9 n'y figure pas; renversez les chiffres qui le composent et il sera augmenté d'un nombre qui est entre 55 et 70. Quel est-il?

(Par Myosotis du Nord.)

Trouvez trois nombres consécutifs dont le produit soit égal à trois fois le nombre du milieu.

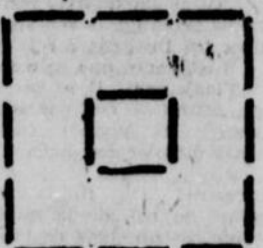
(Par C. A. Mountain.)

139-2

SOLUTIONS DES QUESTIONS DESAMEDI DERNIER

Une faute typographique nous a fait dire dans la devinette No 3 qu'Arthur était le frère du prisonnier; c'est le PERE, qu'il faut lire.

La figure ci-dessous indique comment il faut procéder.



(Il y a des variantes.)

Solutions justes: F. B.; Paul L.; Un Wawarron du Yamaska; Graphaïque Logos; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; M. H. C. A.; Napoléon Ménard Québécois; L'Oiseau Rouge; Alide Allary; Stéphane Humaniste; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Haïf; L'Aigle de la Patrie; L'Oiseau de la Patrie; Pauline; Huxley; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Petit-Jean; Mourzouk; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams; Jos. Renaud.

Il avait 36 moutons.

2 fois 36 font 72. La moitié de 36 est 18. Le quart de 36 est 9. Soit au total 99, avec le berger 100.

Solutions justes: F. B.; Un Wawarron du Yamaska; Graphaïque Logos; Myosotis du Nord; Waldeck d'Adirondack; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; M. H. C. A.; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Muguet des Bois; L'Aigle de la Patrie; L'Oiseau de la Patrie; C. A. Mountain; Thérèse B.; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Petit-Jean; Mourzouk; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams.

Le chasseur avait manqué 4 coups de fusil.

Solutions justes: F. B.; Paul L.; Un Wawarron du Yamaska; Graphaïque Logos; Myosotis du Nord; Waldeck d'Adirondack; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; M. H. C. A.; Napoléon Ménard Québécois; L'Oiseau Rouge; Alide Allary; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Muguet des Bois; L'Aigle de la Patrie; C. A. Mountain; E. J. Gagnon; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Mourzouk; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams; Jos. Renaud.

8 hommes et 6 femmes.

Solutions justes: F. B.; Paul L.; Un Wawarron du Yamaska; Graphaïque Logos; Myosotis du Nord; Waldeck d'Adirondack; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; M. H. C. A.; Napoléon Ménard Québécois; L'Oiseau Rouge; Alide Allary; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Muguet des Bois; L'Aigle de la Patrie; C. A. Mountain; E. J. Gagnon; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Mourzouk; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams; Jos. Renaud.

A 117 milles neuf onzièmes de la Rivière du Loup.

Solutions justes: Myosotis du Nord; Waldeck d'Adirondack; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Muguet des Bois; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams; Jos. Renaud.

48 pieds.

Solutions justes: F. B.; Un Wawarron du Yamaska; Myosotis du Nord; Edmond Surprenant; Albertine et Louise; M. H. C. A.; Stéphane Humaniste; C. H. Vessot; Euclide Larchevêque; Muguet des Bois; L'Aigle de la Patrie; C. A. Mountain; L'Hirondelle de Lavaltrie; Jean et Hector de St-Simon; Higgin; Québécois; Mourzouk; Aldéric Filiatrault; Mathieu et Williams.

10 Pour avoir de petits boulets, on prend une belle moule et la laisse fondre et couler pendant 3 semaines.

(Par Paul L.)

20 Dans cette saison, tous les gens ont de belles toitures.

30 Quand les bois meurent, les fous sont en deuil.

LOGOGRIFFE DECROISSANT.

Dans ce logographe, il faut pour former le mot suivant, supprimer une lettre du mot précédent.

10 Eerie couramment.

Sans rime ni mesure.

C'est faire, assurément.

20 Je m'efforçai bien vite.

Symbolise l'amour.

Que l'amant sollicite.

Et ne vit qu'un jour.

30 Mets à l'impératif.

Un verbe peu craintif.

Qui respire l'audace.

40 Un prénom le suivant.

D'un emploi très fréquent.

50 Ensuite une voyelle.

Par un Wawarron du Yamaska.)

CHARADES

10 Mon premier est une voyelle;

Mon dernier est une poine;

Mon entier un nom d'ancêtre.

(Par L'Oiseau de la Patrie.)

20 On chante mon premier.

On chante mon dernier.

On pêche mon entier.

(Par Mathieu et Williams.)

30 Dans la musique on trouve mon premier.

Cherchez mon tout au milieu du dernier.

(Par Huxley.)

PROBLEME CHIFFRE

8375 V25X P19745T V3V92 23

P18X, 2045T2, 92G19D2 2T12 T13

8.

PARC VIAU

De tous les endroits pour s'amuser, le parc Viau est certainement la meilleure place, l'air est pur et toujours frais, et le programme de dimanche prochain est à coup sûr le plus fort depuis l'ouverture. Citons Fred Miller, The Hall, The Thorne's, Rossley & Les, Miss A. Arron et enfin les fameux danses russes, le plus fort numéro dans leurs danses originales.

LOGOGRIFFE

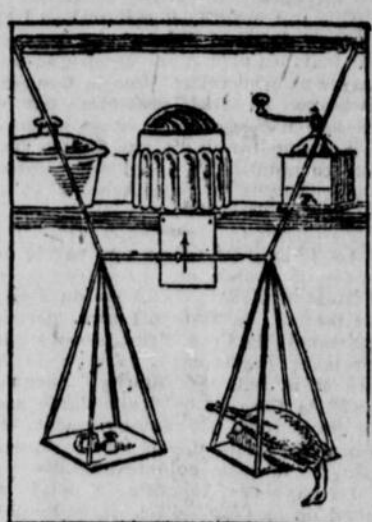
Roche-Roche-Roc.

Ont trouvé: Un Wawarron du Yamaska; Parnella Lavaltrie; Mathieu et Williams.

LA BALANCE EN FICELLE

Voici la manière de fabriquer une excellente balance avec un bout de ficelle de n'importe quelle grosseur.

Plantez deux clous espacés d'une verge sur le bord d'une planche horizontale. Suspendez-les, par ses extrémités, un bout de ficelle de 1 1/2 verge de longueur, au milieu de laquelle vous aurez fait un gros nœud, bien visible. Deux carrés de carton vous fourniront les deux plateaux, que vous suspendrez par quatre ficelles à la corde principale, de part et d'autre du nœud et chacun à 1/4 de verge de celui-ci. La partie centrale de la ficelle portant le nœud prendra alors une position horizontale, et aura 1/2 verge de longueur.



Placez un fort papier ou un morceau de carton derrière cette partie horizontale, et marquez-y par une ficelle la position du nœud lorsque votre balance est au repos. Si vous chargez l'un des plateaux avec un corps quelconque, l'équilibre est rompu, et la partie centrale de la ficelle prenant une position plus ou moins oblique, le nœud ne se trouve plus en face de la ficelle servant de repère. Pour l'y ramener, vous devez mettre dans l'autre plateau des poids gradués, et lorsque l'équilibre sera rétabli et le nœud exactement en face de la ficelle, la somme des poids mis dans le plateau vous fera connaître le poids de l'objet à peser.

Ce genre de balance peut se construire avec un fil, une grosse corde ou même une chaîne, selon le poids des objets à peser; elle est extrêmement sensible et suffisamment exacte pour peser les provisions dans un ménage.

L'ECHO

PAR EMILE GIGLEUX

J'entends le cliquetis endormeur des fontaines.

Le cor, dont l'air ancien semble à l'âme.

J'entends une harmonie et des chansons.

Mais c'est l'écho qui pleure au fond de mon cerveau!

J'entends comme un soupir près des tombes.

Un sanglot qui se meurt dans l'ombre.

Et de sourds craquements aux vieilles boisées.

Mais c'est l'écho qui dort au fond de mon cerveau!

J'entends gronder au loin l'orage et la tempête.

Le vent, frôleur et noir, se vaine au niveau.

De la vague berceuse, en cassant au niveau.

Mais c'est l'écho qui passe au fond de mon cerveau!

J'entends des cris d'amour effarer la rampe.

Et des cris de fauve au temps du renouveau.

Et des rugissements dans la plaine enflammée.

Mais c'est l'écho qui clame au fond de mon cerveau!

J'entends un léger râle au jardin de Cythère.

Quand j'ai bu le sommeil dans le cœur d'un pavois.

Mais nul corps n'est blotti dans mon lit solitaire.

Mais c'est l'écho qui rêve au fond de mon cerveau!

Quand au ciel sonne l'heure où les fleurs se lèvent.

Quand les couchants linceux filent leur cheveau.

J'entends des balais tous vireux sous les charnières.

C'est un écho d'automne au fond de mon cerveau!

ETES-VOUS SOURD?

Entendez-vous ces mugissements, ces bourdonnements dans vos oreilles? Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause. Le caractère en est la cause.

LA MALADIE D'ESTOMAC

Rend la vie misérable à des milliers de personnes.

Mme John Holland de Taraotum, I. P. E., raconte sa guérison pour le bénéfice de milliers de personnes souffrant comme elle a souffert. Les Pilules Roses de Dr Williams l'ont guérie après que les autres remèdes eurent fait défaut.

Du "Watchman", Charlottetown: — Mme John Holland, de Taraotum, I. P. E., est bien connue et hautement respectée de tous ses concitoyens. Elle mena, pendant quelques années, une vie de misère et de souffrance, ayant beaucoup souffert de cet ennemi commun de l'humanité, la dyspepsie. Un reporter ayant entendu parler de sa guérison, au moyen de ce merveilleux remède, les Pilules Roses de Dr Williams pour les personnes pâles, se rendit chez Mme Holland, dans le but d'obtenir des renseignements qui lui furent fournis comme suit: "J'ai à environ quatre ans, je devins très malade, j'étais atteinte d'une grave maladie d'estomac, accompagnée de choleurs et de frissons. Ces attaques étaient généralement précédées d'insomnies et de stupeur qui exigeaient, afin de me tenir éveillé, une attention constante. J'avais peu ou pas d'appétit et la nourriture me tombait sur l'estomac comme une pierre. Je continuai à empirer, restituant les aliments que je prenais, à avoir des frissons et des chaleurs aux pieds. J'étais tellement faible que je ne pouvais faire une certaine distance à pied, sans me reposer. Je n'osais pas travailler. Je savais que je ne pourrais pas vivre longtemps dans une telle condition. Je ne pensais plus que 115 livres. Il y a deux ans, je commençai à prendre les Pilules Roses de Dr Williams. Avant de les prendre, j'avais essayé un grand nombre de remèdes qui étaient annoncés, mais sans obtenir aucun soulagement. Je n'ai commencé à me sentir mieux qu'après avoir commencé à prendre la seconde boîte, mais ensuite ma guérison s'est opérée rapidement. J'ai pris cinq boîtes de pilules, en tout, et je n'ai jamais été en meilleure santé durant toute ma vie que je le suis maintenant. Toutes les sensations désagréables qui accompagnaient la dyspepsie sont disparues, je prends mes repas avec goût et mon poids a augmenté de 115 à 130 livres. Il y a maintenant plus qu'un an que j'ai cessé de faire usage des pilules, et comme je n'ai eu aucune attaque de la maladie durant tout ce temps, je puis dire, sans crainte, que ma guérison est permanente. Je recommande fortement aux personnes atteintes de maladie d'estomac d'essayer les Pilules Roses de Dr Williams.

Les Pilules Roses de Dr Williams guérissent en atteignant le germe de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, et fortifient les nerfs, chassant par là la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez, se trouve dans une enveloppe portant la marque de fabrique au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People." Si votre fournisseur ne les tient pas, elles vous seront envoyées par la poste, à raison de 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 et la même adresse à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

L'ALCOOLISME QUERI

Remède Vegetal Dixon

Cette cure s'opère sans injections hypodermiques, sans faire tort à la plus délicate constitution. Elle peut être prise à la maison ou ailleurs, sans perte de temps, et à l'usage de tout le monde. Ce remède est fort recommandé par nombre de médecins et est maintenu l'unique traitement employé à la célèbre "Belmont Retreat" du Dr Mackay à Québec, qui est le seul hôpital de la province où la guérison des alcooliques. Pour plus amples informations s'adresser (en toute confiance) à

J. B. LALINE, Gérant

THE DIXON CURE COY.

672 rue St Denis, MONTREAL

Ou au Dr MACKAY, Belmont Retreat

QUEBEC

Les Canadiens visitant la Californie trouveront à

San Francisco

des chambres confortables à l'Hotel recommandable AUDET,

No 20 O'FARRELL STREET.

Plan Européen.

LOUIS AUDET,

San Francisco, California.

Propriétaire.

547 M-4148

672 rue St Denis, MONTREAL

Ou au Dr MACKAY, Belmont Retreat

QUEBEC

Les Canadiens visitant la Californie trouveront à

San Francisco

des chambres confortables à l'Hotel recommandable AUDET,

No 20 O'FARRELL STREET.

Plan Européen.

LOUIS AUDET,

San Francisco, California.

Propriétaire.

547 M-4148

672 rue St Denis, MONTREAL

Ou au Dr MACKAY, Belmont Retreat

QUEBEC

Les Canadiens visitant la Californie trouveront à

San Francisco

des chambres confortables à l'Hotel recommandable AUDET,

Commerce et Finances

GRAINS.— Les prix du blé se sont assez bien maintenus cette semaine à Chicago. L'opinion générale est que la baisse jusqu'à présent a été amplement assez forte pour ce qui justifiait la situation légitime, et les spéculateurs conseillent d'acheter sur toute fluctuation en recul.

La perspective de la récolte d'avoine s'est considérablement améliorée dans la province de Québec et aux Etats-Unis, sous l'influence des pluies. Le marché local est bien pourvu d'avoine et les prix sont mal soutenus. Les pois sont encore rares et à des prix soutenus. L'orge, le sarrasin et le seigle sont sans variation.

Nous cotons: blé du Manitoba, No 1 dur, 80c, à flot, à Montréal; pois, 70c; orge No 1, 52c; orge No 2, 50c; sarrasin, 57c; seigle, 65c; à 66c.

Le fret océanique a été très ferme, cette semaine, et les taux pour tous les ports ont avancé de 3d à 6d, sous l'influence d'une demande plus active, et aussi en sympathie avec les taux plus élevés des ports américains. Il s'est fait un bon nombre d'engagements, et presque tout l'espace pour le mois d'août est loué, il n'en reste qu'un peu pour Londres et pour Anvers. Nous cotons: Liverpool, 2s 6d; Bristol, 3s 6d; Aberdeen, 3s 6d; Leith, 3s 6d; Belfast, 3s; Dublin, 3s 3d; Anvers, 3s 3d; Cardiff, 3s; et Manchester, 2s 6d.

FARINES.— Le commerce de farine est tranquille, la demande étant très limitée, en prévision d'une baisse. Les prix sont cependant soutenus. Nous cotons: patentes de blé du printemps, \$1.70; patentes de blé d'hiver, de \$1.90 à \$2.25; agraillés rollers, en barils, \$3.85 et en sacs, de \$1.80 à \$1.85; fortes du Manitoba, de \$1.20 à \$1.35.

Les farines d'avoine sont soutenues, mais il y a très peu de demande. Les arrivages sont presque nuls. L'avoine roulée, en barils, est cotée de \$3.30 à \$3.45, et en sacs, de \$1.60 à \$1.65.

POIN.— Il paraît certain que la récolte du foie de la province de Québec sera au-dessous de la moyenne. Les arrivages, cette semaine, ont été plus faibles que d'habitude, et le ton du marché est en conséquence ferme. La demande est assez active et les prix sont tenus. Nous cotons: foie No 1, de \$8.50 à \$9; foie No 2, de \$7.25 à \$8.25; foie, \$7.

BEURRE.— Le marché s'est maintenu ferme toute la semaine et les prix ont avancé encore. Le marché local cependant avait fléchi, hier, et les prix sont tombés d'environ 1c du niveau auquel ils se sont tenus. Les ventes de beurre de crème de choix ont été faites dans les cantons de l'Est à 21c, mais les exportateurs déclarent n'avoir jamais payé au-delà de 20c. En tenant compte de la réaction d'acier, on peut estimer le beurre de crème de choix de 20c à 21c. Le beurre de ferme est coté de 17 à 17c.

FROMAGE.— L'approvisionnement au marché est moins élevé que l'an dernier à pareille date, de 75,000 meules, d'après un calcul fait par des gens au courant du commerce. Le marché est en conséquence ferme, et les prix se sont très bien maintenus toute la semaine. Il y a même eu des transactions à des prix marquant une hausse de 1-8 à 1c, par rapport à la semaine dernière. Les arrivages sont un peu plus faibles, depuis quelque temps.

Le fromage de l'Ouest est coté de 9c à 10c, et celui de l'Est, de 9c à 9c 5/8.

OEUF.— Il y a une excellente demande pour les œufs, de la part de l'Angleterre, et le ton du marché de Montréal est plus ferme que la semaine dernière, quoique les prix soient à peu près sans changement. Nous cotons les œufs No 1 de 11c à 12c, et les No 2, de 9c à 10c 1/2. Les œufs frais de choix font de 14c à 15c.

SUCRE.— Les marchés au sucre étrangers ont perdu leur fermeté et la hausse paraît avoir pris fin, au moins pour quelque temps. L'activité a aussi diminué appréciablement, le commerce étant généralement pourvu pour les besoins immédiats. Sur le marché local, le commerce est également plus calme, et les prix sont simplement soutenus. Le sucre granulé se vend 55c, et les cassonnades, \$4.50 à \$5.10, selon la qualité.

MELASSES.— Il n'y a pas de changement dans le marché aux melasses. Ce commerce est tranquille, pour les lots considérables, mais les ventes de petits lots sont assez nombreuses. Les prix sont fermes à 40c, au char, et à 41c, en quantités moindres.

CONSERVES.— Les prix des légumes en conserves sont soutenus, et on ne s'attend qu'à peu de changement d'ici à l'arrivée des produits de la nouvelle récolte. Le commerce est un peu plus calme. Le bœuf d'inde se vend \$1.10 à \$1.15 la caisse, selon la marque; les tomates, de 85c à 95c, et les pois, de 82c à 90c. Le saumon de la rivière Fraser est coté \$4.25, à flot, à la côte.

RIZ.— Il y a une demande soutenue pour le riz, et le marché est ferme en sympathie avec les avis de l'étranger. Nous cotons: riz B. Standard, de \$3.20 à \$3.30; riz de l'Inde, de \$4 à \$4.65; riz du Japon, de \$4.40 à \$4.90; riz de la Caroline, de \$6 à \$7.

PEAUX.— Il y a peu de changement à enregistrer dans le marché aux peaux. Les prix des peaux d'agneau ont avancé de 10c et se vendent maintenant 10c chacune. Le commerce de peaux de bœuf est tranquille, la demande des tanneurs étant presque nulle, en conséquence de la tranquillité dans les cuirs; les stocks continuent en conséquence de s'accumuler, mais les prix sont cependant soutenus. Les commerçants paient 8c pour les No 1, 7c pour les No 2, et 6c pour les No 3. Les peaux de vaches sont calmes et inchangées à 5c pour les No 1 et 7c pour les No 2. Les peaux de mouton font \$1.10 chacune.

PNTROLE.— Le prix du pétrole canadien a baissé cette semaine de 1c par gallon, mais on s'attend à une réaction en sympathie avec le marché américain, qui est très ferme. L'huile américaine est tenue ferme, et les prix, pour l'huile crue et l'huile raffinée, tendent à la hausse. La demande est très active pour la semaine, et le marché est animé. Nous cotons: pétrole Silver Star, de 15c à 16c; huile Impériale, de 16c à 17c; Pratt's Astral, de 16c à 20c. Ces prix sont ceux qui se paient pour les lots peu considérables.

LA SITUATION

La situation du commerce à Toronto n'a pas changé. Généralement parlant, les affaires sont tranquilles dans les cercles du commerce de gros; il y a du mouvement dans le commerce de nouveautés pour la saison. Les apparences sont regardées comme satisfaisantes. La récolte continue à s'améliorer sous l'effet de conditions climatiques favorables. Les commandes pour les nouveautés d'automne sont passablement nombreuses, et on s'attend que les envois de marchandises dans une semaine ou deux seront considérables. Le prix des cotonnades est ferme, et le prix des lainages continuent probablement à se montrer stationnaire pendant quelque temps encore. Il se fait un commerce assez actif dans la ferronnerie et les métaux. Le fer en gueuse est beaucoup plus facile, tandis que le fer blanc se montre plus ferme. Dans les épiceries le commerce est assez bon; il s'est fait une nouvelle augmentation dans le prix du sucre; le granulé est actuellement coté à \$5.38. Les thés et cafés sont fermes, et le prix des conserves alimentaires en canistres est stationnaire. Le cuir est en demande modérée. Il y a quelque demande de l'étranger pour les cuirs à semelle et le cuir de frondeur stationnaire. Pas de changement dans le taux de l'escompte. On compte le papier commercial de première classe à 6 et 6 1/2 pour cent. La spéculation sur les stocks à la Bourse est languissante et les valeurs irrégulières. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est encore le même: 4 pour cent. (R. G. Dunn & Co.)

Dans les cercles du commerce de nouveautés en gros de Montréal, il y a une certaine activité assez remarquable pour cette saison-ci, et les paiements, si l'on tient compte du fait que les marchands-détaillants ont eu beaucoup à souffrir de la température pluvieuse que nous subissons, sont assez bons. Il y a un mouvement assez actif quant à ce qui regarde les produits de laiterie, et maintenant que le commerce augmente et que les prix sont comparativement élevés, on peut dire que le commerce de produits de laiterie promet beaucoup. Les thés dont le prix a augmenté dernièrement se tiennent fermes. Les conserves alimentaires en canistres sont plus chères. Le cuir s'exporte abondamment. Le commerce des chaussures est satisfaisant. Les nouvelles commandes sont toutes assez considérables que l'année dernière par le même temps. Les valeurs sont fermes. Une lettre reçue par l'une des grandes maisons d'importation de Montréal, d'un teneur éminent d'Ontario dit: "La demande du cuir à semelle pour l'exportation s'améliore. J'ai reçu hier par câble une commande considérable et il m'en est arrivé une autre aujourd'hui."

Le marché monétaire est stationnaire. Il y a abondance de fonds et ces fonds sont à la disposition de toutes les légitimes demandes. Les taux sont stationnaires. (Bradstreet.)

BEURRE.— Le marché s'est maintenu ferme toute la semaine et les prix ont avancé encore. Le marché local cependant avait fléchi, hier, et les prix sont tombés d'environ 1c du niveau auquel ils se sont tenus. Les ventes de beurre de crème de choix ont été faites dans les cantons de l'Est à 21c, mais les exportateurs déclarent n'avoir jamais payé au-delà de 20c. En tenant compte de la réaction d'acier, on peut estimer le beurre de crème de choix de 20c à 21c. Le beurre de ferme est coté de 17 à 17c.

FROMAGE.— L'approvisionnement au marché est moins élevé que l'an dernier à pareille date, de 75,000 meules, d'après un calcul fait par des gens au courant du commerce. Le marché est en conséquence ferme, et les prix se sont très bien maintenus toute la semaine. Il y a même eu des transactions à des prix marquant une hausse de 1-8 à 1c, par rapport à la semaine dernière. Les arrivages sont un peu plus faibles, depuis quelque temps.

Le fromage de l'Ouest est coté de 9c à 10c, et celui de l'Est, de 9c à 9c 5/8.

OEUF.— Il y a une excellente demande pour les œufs, de la part de l'Angleterre, et le ton du marché de Montréal est plus ferme que la semaine dernière, quoique les prix soient à peu près sans changement.

Nous cotons les œufs No 1 de 11c à 12c, et les No 2, de 9c à 10c 1/2. Les œufs frais de choix font de 14c à 15c.

SUCRE.— Les marchés au sucre étrangers ont perdu leur fermeté et la hausse paraît avoir pris fin, au moins pour quelque temps. L'activité a aussi diminué appréciablement, le commerce étant généralement pourvu pour les besoins immédiats. Sur le marché local, le commerce est également plus calme, et les prix sont simplement soutenus. Le sucre granulé se vend 55c, et les cassonnades, \$4.50 à \$5.10, selon la qualité.

MELASSES.— Il n'y a pas de changement dans le marché aux melasses. Ce commerce est tranquille, pour les lots considérables, mais les ventes de petits lots sont assez nombreuses. Les prix sont fermes à 40c, au char, et à 41c, en quantités moindres.

CONSERVES.— Les prix des légumes en conserves sont soutenus, et on ne s'attend qu'à peu de changement d'ici à l'arrivée des produits de la nouvelle récolte. Le commerce est un peu plus calme. Le bœuf d'inde se vend \$1.10 à \$1.15 la caisse, selon la marque; les tomates, de 85c à 95c, et les pois, de 82c à 90c. Le saumon de la rivière Fraser est coté \$4.25, à flot, à la côte.

RIZ.— Il y a une demande soutenue pour le riz, et le marché est ferme en sympathie avec les avis de l'étranger. Nous cotons: riz B. Standard, de \$3.20 à \$3.30; riz de l'Inde, de \$4 à \$4.65; riz du Japon, de \$4.40 à \$4.90; riz de la Caroline, de \$6 à \$7.

PEAUX.— Il y a peu de changement à enregistrer dans le marché aux peaux. Les prix des peaux d'agneau ont avancé de 10c et se vendent maintenant 10c chacune. Le commerce de peaux de bœuf est tranquille, la demande des tanneurs étant presque nulle, en conséquence de la tranquillité dans les cuirs; les stocks continuent en conséquence de s'accumuler, mais les prix sont cependant soutenus. Les commerçants paient 8c pour les No 1, 7c pour les No 2, et 6c pour les No 3. Les peaux de vaches sont calmes et inchangées à 5c pour les No 1 et 7c pour les No 2. Les peaux de mouton font \$1.10 chacune.

PNTROLE.— Le prix du pétrole canadien a baissé cette semaine de 1c par gallon, mais on s'attend à une réaction en sympathie avec le marché américain, qui est très ferme. L'huile américaine est tenue ferme, et les prix, pour l'huile crue et l'huile raffinée, tendent à la hausse. La demande est très active pour la semaine, et le marché est animé. Nous cotons: pétrole Silver Star, de 15c à 16c; huile Impériale, de 16c à 17c; Pratt's Astral, de 16c à 20c. Ces prix sont ceux qui se paient pour les lots peu considérables.

NOTES MARITIMES

L'exportation des pommes de la Nouvelle-Ecosse facilitée par la subvention à la ligne Holme

RETOUR DES PELERINS DE PARAY-LE-MONIAL

Mouvements des paquebots

Le gouvernement canadien a subventionné la ligne Holme pour un service direct qui doit commencer en septembre, entre Annapolis, Nouvelle-Ecosse et Londres. Ceci va grandement faciliter l'exportation des pommes de la Nouvelle-Ecosse à Londres, où elles sont en grande demande.

Le steamer Vancouver, de la ligne Dominion, arrivera à Montréal demain, avec un cargaison générale et un grand nombre de passagers.

Le Swansea Harbor Trust a décidé de demander au parlement les pouvoirs de dépenser deux millions pour la construction de quais à eau profonde au sud du quai Prince of Wales, à Swansea, pour accommoder des plus gros navires qui pourront être construits d'ici à quelques années.

Le secrétaire de la Manchester Ship Canal Company a envoyé une lettre aux actionnaires, exprimant les regrets des directeurs touchant la démission du gérant du canal, M. M. H. Collier. Ce dernier est venu à cette détermination par suite de son mauvais état de santé. M. J. C. Wilson, a aussi donné sa démission d'assistant-gérant. M. Ernest Latimer a été nommé surintendant général et M. H. M. Gibson, surintendant du trafic.

NOTES

Le steamer Assyrian est parti hier d'Anvers pour Montréal.

La profondeur de l'eau dans le chenal du port de Montréal était hier de 29 pieds 11 pouces; à Sorel, elle était de 29 pieds.

On attend le Lake Champlain, de Liverpool, tard ce soir ou de bonne heure demain matin.

Le steamer Hemisphere, de Portland, est arrivé à Londres le 2.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS.

En route.

Oubangi, de Sydney, N. G. du S., pour Vancouver, 16 juillet.

Marion, de Manchester, pour Québec, 19 juillet.

Micmac, de Barrow, pour Pictou, N.E., 19 juillet.

Dalmaty, de Barry, pour Pugwash, N.E., 20 juillet.

Erie, de Greenock, pour St-Jean-Terrebonne, 20 juillet.

Nicolaï, de Boston, pour Looz, 24 juillet.

Maylands, de Greenock, pour Québec, 22 juillet.

Isidore, de Shields, pour Québec, 22 juillet.

Virginia, de Boston, pour Londres, 22 juillet.

Norramore, de Boston, pour Londres, 25 juillet.

St-Giles, de Androssan, pour Sydney, C.A., 21 juillet.

Teelin Head, de Belfast, à Miramichi, N.B., 24 juillet.

Alisa Craig, de Halifax, à Liverpool, 24 juillet.

Vicenna, de Barrow, à Miramichi, 23 juillet.

Empress of Japan, de Yokohama à Vancouver, 27 juillet.

Thrift, de Swansea, à Tilt, Cove, 28 juillet.

Orinoco, de Sydney, à St-Jean, Floride, 31 juillet.

Silvertown, de Boston, à Londres, 31 juillet.

Florida, de Halifax, à Boston, 31 juillet.

Leutra, de Manchester, à St-Jean, N.B., 30 juillet.

Kaiser Frederick, de New-York à Hambourg, 2 août.

Montana, de LaSalle, Mass., pour Sydney, C.B., 24 juillet.

Damara, de Halifax, pour Liverpool, 1 août.

Aquitaine, de New-York, au Havre, 2 août.

Hidawell, de West Hartlepool, pour Québec, 2 août.

Glen Head, de Belfast, pour Miramichi, 2 août.

Arrivés

State of Nebraska, à New-York, de Glasgow, 2 août.

Fuerst Bismarck, à Plymouth, de New-York, 2 août.

Penland, à Queenstown, de Philadelphie, 2 août.

Tretrior, à Cherbourg, de New-York, 2 août.

Netherland, à Anvers, de Philadelphie, 2 août.

St. Louis, à Southampton, de New-York, 2 août.

Germania, à Liverpool, de New-York, 2 août.

Spaarand, à Rotterdam, de New-York, 2 août.

Lady Iwagh, à Cork, de St-Jean, N.B., 2 août.

Theresa, à Sharpness, de St-Jean, N.B., 2 août.

Swishish, à Sharpness, de Pasqua, 2 août.

Huelva, à Londres, de Québec, via Sydney, 2 août.

PORT DE MONTRÉAL

Arrivés

Active, 867, Anderson, Kingman & Co., Pictou, charbon.

Nedwans, 970, Svenningens, Carbray, Routh & Co, Sydney, charbon.

Mont Blanc, 1919, Crouzet, A. Poindron, Havre, générale.

Turret Chief, 1197, Wilds, Kingman & Co, Sydney, charbon.

Turret Crown, 1142, Hayton, Kingman & Co, Sydney, charbon.

DEPARTS

Montfort, Jones, pour Liverpool.

Barque S. O. No 52, Imperial Oil Company, Sarnia.

Livonian, White, H. & A. Allan, Glasgow, générale.

Tunisian, Vipond, H. & A. Allan, Liverpool, générale.

Iona, Cummings, R. Reford & Co, Londres, générale.

Nedlens, Svenningens, Carbray, Routh & Co, articles miniers.

Activ, Anderson, Intercolonial Railway, sur lest.

Turret Crown, Hayton, Kingman & Co, Sydney, sur lest.

Turret Chief, Wilds, Kingman & Co, Sydney, sur lest.

Jacana, Lindsay, R. Reford & Co, Leith, générale.

Remorqueur Goliath, Smith, Halifax, sur lest.

VAISSEAUX ACTUELLEMENT DANS LE PORT

Manchester Commerce, Baxter, Fur-

ness, Withy & Co, vis-à-vis le Parc Sohmer.

Jacana, Lindsay, R. Reford & Co, au pied de la rue Berri.

Roman, Jones, D. Torrance & Co, pied de la rue St-Gabriel.

Allendale, Sinclair, Thompson Line, pied de la rue Berri.

Barque Alice, Inness, vis-à-vis la Douane.

Mont Blanc, Croiset, M. Poindron, vis-à-vis la manufacture de Chouchou, générale.

Glenrosa, barque, Carr, bassin de la douane.

NAVIGES PASSAGERS EN PARTANCE DE MONTRÉAL EN AOUT

Roman, pour Liverpool, 4 août.

Manchester Commerce, pour Manchester, 5 août.

Pomeranian, pour Glasgow, 8 août.

Vola, pour Avonmouth, 10 août.

Lake Champlain, pour Liverpool, 11 août.

Vancouver, pour Liverpool, 11 août.

Numidian, pour Liverpool, 11 août.

Albanian, pour Londres, 11 août.

Rosarian, pour Londres, 11 août.

Manchester Corporation, pour Manchester, 15 août.

Brazilian, pour Glasgow, 15 août.

Tritonian, pour Glasgow, 15 août.

Lake Megantic, pour Liverpool, 17 août.

Corinthian, pour Liverpool, 18 août.

Lord Charlemont, pour Cardiff, 22 août.

Devona, pour Londres, 22 août.

Acides, pour Glasgow, 23 août.

Lake Superior, pour Liverpool, 24 août.

Parisian, pour Liverpool, 25 août.

Dominion, pour Liverpool, 25 août.

Frisia, pour Manchester, 25 août.

Fremona, pour Londres, 26 août.

Assyrian, pour Anvers, 28 août.

Kastalia, pour Glasgow, 30 août.

Lake Ontario, pour Liverpool, 31 août.

EN ROUTE POUR MONTRÉAL

Louisiana, du Havre, 13 juillet.

Canning, de Table Bay, 18 juillet.

Pomeranian, de Glasgow, 21 juillet.

Lord Iwagh, de Cardiff, 20 juillet.

Torr Head, de Belfast, 25 juillet.

Dimmore Head, de Belfast, 26 juillet.

Ramore Head, de Belfast, 26 juillet.

Albanian, de Anvers, 21 juillet.

Lake Champlain, de Liverpool, 24 juillet.

Loughrigg Holme, de Shields, 30 juillet.

John Christie, de Preston, 31 juillet.

Manchester Importer, de Manchester, 31 juillet.

Vimera, de St-Jean, N.B., 31 juillet.

Lord Charlemont, de Cardiff, 31 juillet.

Grecian, de Liverpool, 31 juillet.

Glenarm Head, d'Androssan, venant de Belfast, 31 juillet.

Corinthia, de Liverpool, 2 août.

DEPART DU MONTRÉAL

Le Montfort, capitaine Jones, est parti de Montréal ce matin, au petit jour, avec les passagers suivants: M. B. Fox, Mlle Carrie Fisher, Belleville, Ont.; M. Gall, Toronto; Mme Jackson, Phillipsburg, Qué.; M. John T. Lyons, Toronto; Mlle McHarris, Peterboro; Mlle O'Gorman, Mlle Ritchie, Montréal; M. Simmond, Toronto; M. Sewell, Mme Sewell, Mlle Sewell, Buenos Ayres; Mme Charles E. Torrance, Phillipsburg.

LE NUMIDIAN ARRIVERA DEMAIN

Le Numidian, de la ligne Allan, parti de Liverpool le 26 juillet, est attendu à Montréal demain matin, avec 180 passagers d'entrepont. 86 de seconde et plusieurs de première, entre autres, M. R. B. Barnwell, M. A. Bell, M. J. Benning, M. P. G. R. B. B. M. G. W. Beaudouin, M. L. Broseau, M. E. J. Butler, Mlle M. Tupper Cameron, M. T. Carter, Mlle Codlin, M. J. Saint-Denis, M. A. O. Elton, révérend Dr Forthringham, Mlle E. L. Harrington, M. R. V. Harvey, révérend Hawkes, M. E. Henham, M. H. M. Jacquays, Mlle Kearn, M. Kendall, M. A. W. Kendall, Mlle Maud Kendall, Mlle Eva Kendall, Mlle Mable Kendall, Mlle M. Mackenzie, M. J. D. Miller, Mlle Morgan, Mlle M. Morgan, M. O'Brien, G. C. Pearson, Mlle Leslie Russell, Mlle A. S. Russell, Mlle B. S. Sargeant, M. Sullivan, Mlle M. A. Thomson, et enfant, M. G. Torrance, M. G. I. Tranchemontagne, M. Waterford, M. W. A. Williams.

UN YACHT DANS LE PORT

UNE HORRIBLE BOUCHERIE

Dix à quinze mille chrétiens chinois massacrés dans les environs de Pékin

Les troupes impériales chinoises résisteront aux alliés

\$15,000 CHRETIENS TUES

Londres, 4. — Presque tous les correspondants de journaux annoncent qu'un massacre général de chrétiens a eu lieu dans les environs de Pékin. Un d'entre eux dit que 10,000 à 15,000 convertis sans défense ont été tués. Ce sont les troupes impériales chinoises qui avaient été chargées de cette horrible boucherie.

Selon une dépêche spéciale de Shang Hai, datée du 3 août, la colonne expéditionnaire était signalée avançant à 35 milles au nord de Tien-Tsin, mais cette nouvelle n'est pas corroborée. Le "Standard" dit même que le mouvement en avant n'a pas encore commencé.

Les dépêches de Tien-Tsin en date du 30 juillet parlent d'une "reconnaissance entre les Japonais et les Chinois," à deux milles de l'arsenal de Hsiker, dans laquelle les Japonais, repoussés, auraient perdu 35 hommes.

LES ANGLAIS EN ARRIERE

Le correspondant du "Standard" à Tientsin déclare que les Allemands et les Américains ont reçu l'ordre d'avancer sans attendre les Anglais.

Une dépêche particulière de Chefoo datée du 1er août annonce que tous les Américains de Pékin sont sains et saufs et que le 19 juillet, selon une lettre du docteur Chalmers, sir Claude Macdonald avait accepté une trêve. "Nous espérons recevoir le secours, ajoutant la lettre, mais maintenant que nous avons défait les Chinois, nous craignons la trahison. Les nouvelles, les combats continuent et les travaux dans les tranchées ont éprouvé tout le monde."

—L'un des membres du Tsung-li-Yamen qui ont été décapités à cause de leur amitié pour les étrangers est Hsu Ching Cheng, ancien ministre de Chine en Russie. L'impératrice a ordonné son exécution sur l'avis de Ping Heng.

REPONSE EVASIVE

Washington, 4.—Li Hung Chang a répondu évasivement au secrétaire Hay qui, le 1er août, lui avait demandé préemptoirement d'être mis en communication avec le consul des Etats-Unis à Pékin.

On apprend que Li Ping Hong, le nouveau commandant des troupes chinoises, est un fonctionnaire civil bien connu comme l'un des chefs chinois les plus férocesment anti-étrangers. C'est un ami intime du prince Tuan, et l'association de ces deux hommes qui ont eu assez de puissance pour faire décapiter deux hauts fonctionnaires, à Pékin, cause une certaine appréhension.

LES "DIABLES ETRANGERS"

Voici le texte d'un placard affiché par les Boxers et rédigé en vers : Les dieux seront favorables aux vaillants Boxers, et harmonieusement, Et cela, parce que les diables étrangers

Troublent l'Empire du Milieu.

Le peuple, par eux contraint, adopte

l'erreur, et tourne le dos au divin séjour

et délaisse ses dieux et oublie ses

anceêtres.

Reconnaissons-nous : arrachons les

raills infâmes, Déracinons les mâts du télégraphe,

Et surtout que soit détruit le vapeur

(maudit).

La grande et puissante France

Aura froid au cœur et connaîtra la

pusillanimité.

Les Anglais et les Russes verront se

(dispenser leurs forces.

Nous jurons la mort de tous les

(diables étrangers.

Et ardemment nous souhaitons le

(salut

De l'immortel et éternel Empire de

l'illustre dynastie des Ghing.

Les Allemands, comme on voit, ne

paraissent pas préoccuper beaucoup

les Boxers, qui ne leur font pas

l'honneur d'un couplet.

A CANTON

Hong-Kong, 4.—Le calme règne à Canton, mais il y a beaucoup d'activité aux forts de Bogue. Les Chinois exercent au tir du canon. Ils craignent, disent-ils, d'être attaqués par les Français.

LE VICE-ROI DE TIENSIN

New-York, 3.— Avant le bombardement de Tientsin des notables Chinois ont demandé au vice-roi de combattre les Boxers, mais le vice-roi était au pouvoir de ces derniers et a télégraphié à Li Hung Chang pour lui demander conseil, dit une dépêche de Chefoo. Li lui a répondu de l'exterme, mais le vice-roi avait reçu de l'impératrice l'ordre d'encourager les Boxers à attaquer les étrangers.

Le vice-roi, a parait-il, offert et promis des récompenses aux Chinois, pour des têtes d'étrangers. On a trouvé dans son établissement une cage faite spécialement pour les étrangers prisonniers. Selon des documents trouvés aussi chez lui les Boxers étaient au nombre de 20,000. Le vice-roi avait demandé à la reine la permission lui fut accordée, de reprendre les forts de Takou.

Il est maintenant à six milles de Tientsin, avec le général Ma. Le général Sung est à Yang Tsun, à 20 milles au nord. Il a obstrué la rivière en y coulant des jonques chargées de pierres. Les troupes de Ma et de Sung sont composées de 15,000 hommes. Elles sont à court de vivres et de munitions.

LA CHINE RESISTERA A L'INVASION

Londres, 4. — La Chine considère la marche des alliés sur Pékin comme un acte malveillant, s'il n'équivaut pas à une déclaration de guerre, a dit sir Chilli Chen, le ministre chinois, ce soir. Et il a ajouté : "A moins que les puissances n'assurent promptement aux autorités impériales qu'elles n'ont pas d'autre intention que celle de délivrer leurs ministres et les autres étrangers, les troupes régulières chinoises recevront l'ordre de combattre les envahisseurs. Le gouvernement chinois n'a aucune autre voie à suivre."

Que diraient les Anglais du gouvernement britannique s'il restait dans l'inertie pendant qu'une armée formidable marcherait sur Londres ? Que diraient les Américains du gouvernement de Washington s'il était

MASCOTTE VS ST-HYACINTHE

Double attraction demain après-midi

MONTREAL BAT PROVIDENCE

Scènes disgracieuses au Parc Delorimier

LE "RED COAT" GAGNE LA PREMIERE COURSE

PROGRAMME

A MONTREAL.—Lacrosse (senior) Montréal vs National, terrain du National.

—Baseball, Montréal vs Providence, 2 parties.

—Football, deuxième course internationale sur le St-Louis.

Régates à Longueuil, Ste-Adèle, St-Jean et Pointe Claire.

DIMANCHE

A MONTREAL.—Double attraction, terrain des Mascottes. Partie de liège provinciale, Mascotte vs St-Hyacinthe, partie d'exhibition à 1 heure.

—Baseball, Montréal vs Providence, 2 parties.

A ST-JEAN.—Baseball, Hochaga vs St-Jean, excursion départ de la gare Bonaventure à 10 heures a.m.

A VAUDREUIL.—Vaudreuil vs Cultivators.

A MARIEVILLE.—Granny vs Marieville.

DOUBLE ATTRACTION

Demain, au terrain des Mascottes, les amateurs de baseball et les amis des Mascottes en particulier auront de quoi passer une belle après-midi.

Principalement et principalement, il sera joué entre les Mascottes et les St-Hyacinthe la plus importante partie de liège provinciale qui se soit encore jouée cette année; deux heures, les Montagnards et les Turcs en viendront aux prises. Ce dernier club a à peu près battu tout ce qui s'est présenté devant lui cette année, y compris les Lachins; troisième avant la grande partie, c'est-à-dire à 2 heures, il y aura présentation du drapeau aux champions de 1899.

Plusieurs échevins ont été invités. Une fanfare sera présente. Il y aura foule au terrain des Mascottes.

LE REVEIL

Il nous fallait les Providence pour ramener les joueurs du club Montréal à leur état normal et leur faire secouer la guigne qui les poursuivait avec acharnement depuis quelques semaines.

Peu s'en est fallu que les "leaders" fussent mis en déroute. On est en droit d'attendre un tel exploit, vu qu'il est le plus féroce frappeur de la ligue, les Providence avaient le bœuf.

Cross a pitché magnifiquement et son support fut excellent, ainsi qu'on

Deux délivraisons par semaine pour Ste Anne et toutes les places intermédiaires, les Mercredi et Samedi à 8 heures a. m.

La Maison Hamilton

Les prix que nous donnons pour notre Vente de Lundi seraient suffisants pour remplir tous les magasins de la ville. Nous ne pouvons plus donner, il faut que toutes les marchandises d'été s'écoulent, pour faire place aux marchandises d'automne. Aussi nous sommes certains qu'un grand nombre de li-ges nous ont été vendues complètement Lundi avec de très bas prix. Plus d'égards au prix coûtant il faut que tout parte.

De 8 à 9 hrs a. m. Lundi

Bananes en caoutchouc, 3c dz
Jattes à fruits, grandeur 1 pint.
Set de jardin pour enfants, 20c pour 1c
Trappes à saucisses, forme balon, 15c, pour 10c
Craquelins, 10c, pour 5c
Linge, 15c, pour 10c
Théières en granit, 45c, pour 25c
Poches à l'huile, 50c, 25c
Pour 25c, 50c
Jupes en coton blanc, 10c
Jupes en coton blanc, 10c
Jupes en coton blanc, 10c

De 9 à 10 hrs a. m. Lundi

Jolis mousselines de couleurs, patrons de fantaisie, dans les nuances les plus nouvelles. Valeur régulière 40c, pour 25c
Etroffes de Robes, tartan plaids, double largeur, couvenant surtout pour robes de Dames et enfants, 12c, pour 8c
Fianelle Union, patrons de fantaisie, pour Robes, 5c la v.
15c, pour 10c
A la main, valeur régulière \$1.50 la paire, pour 90c la v.
Lignes déssorties de garnitures et ornements en jusqu'à 35c, votre choix à 15c
40 costumes en Crash, Homespun union, mousseline et Pique marqués jusqu'à \$5.00, pour \$1.25

De 10 à 11 hrs a. m. Lundi

Lignes déssorties dans les Etroffes à Robes d'été et d'automne, pour plusieurs marqués jusqu'à 40c, pour 25c
On vous demande 75c la verge pour les Satins Lili-ge, dans toute la ville, vous pourriez avoir un joli lot, dans cette heure, pour 30c la v.
La balance de notre Job de chemises négligées, pour Hommes (Echantillon) garni, lesquels il s'en trouve, valant jusqu'à \$1.75. Votre choix à 40c
Lignes déssorties de rubans en chiffons unis ou de fantaisie, dont les prix étaient jusqu'à 35c la verge, pour 15c
Parapluies de Manille, couverture en soie Gloria, pointées en bois naturel, belles valeurs à \$1.00, pour 60c
200 Echantillons de Chapeaux et Bonnettes, en mousseline, garnies en dentelle et broderies, pour enfants. Votre choix, dans cette heure à 15c

De 11 à 12 hrs a. m. Lundi

Corps par corps pour enfants, juste ce qu'il faut pour 1c
1c, faits en belle laine Mac creme, durant cette heure, pour 15c
Mouchoirs de fantaisie pour enfants, très utiles et en même temps intéressants pour jeunes enfants 5c, pour 15c
Insertions Guipure, pour garnitures de robes, rien des recherché cette année, valeur 10c, pour 5c
Boucles de fantaisie pour Ceintures de Dames, il y en a dans le lot de toutes sortes, valant de 25 à 35c, pour 15c
Livres d'histoire couverture en papier, pour amusements d'été, tous écrits par des auteurs les plus populaires, 10c, pour 5c
Costumes déssorties, tels que C.B. C.P. P.N. dans les Nos de 25 à 29 seulement, valeur régulière \$1.50, pour 50c

De 12 à 13 hrs a. m. Lundi

Padou simple pour ceintures, 3c pour 1c
Hauts à 1c, valant 15c
10c, pour 5c
Dessous de bras, valant 15c, pour 5c
Pour Marmelade de C. & B. valant 15c, pour 5c
Pour Vinaigre de Malt, valant 15c, pour 5c
Pour Poudre à pâtisseries, valant 15c, pour 5c
Pour livres de fleur d'avoine, valant 15c, pour 5c
Pour 5 livres de pois cassés, valant 15c, pour 5c

De 13 à 14 hrs a. m. Lundi

Ce que vous pourriez acheter à la 1/2 dans notre Dépt. d'Epicerie Lundi

Nourriture Suisse, valant 15c, pour 5c
Biscuits au blé, valant 15c, pour 5c
Café pur de Rio, valant 25c, pour 15c
Pain de Campbelle, valant 15c, pour 5c
Barres de savon, valant 15c, pour 5c

De 14 à 15 hrs a. m. Lundi

La Bonne Fortune vient encore de nous favoriser et vous en bénéficiez

Nous offrons Lundi encore 200 DE NOS SAUVAGES RUSSES, les derniers de la saison, bien probable que ce sera votre dernière chance de les acheter à bas prix. Aussi nous vous conseillons de vous rendre à temps lundi pour en avoir un.

De 15 à 16 hrs a. m. Lundi

RAFRACHISSEMENTS DELICIEUX A NOTRE FONTAINE LUNDI

LA MAISON HAMILTON, RUES ST CATHERINE PEEL, ET CARRE DOMINION

peut s'en convaincre en consultant le score qui n'accuse pas une seule erreur pour les Montréal.

Nos points furent comptés comme suit. A la 2e inning, Johnson fit un two-bagger, Raub voulut faire un sacrifice, mais Dunkle l'arrêta. A la 3e, la portée de Cassidy et Raub put prendre son premier, Johnson avançant au 3e, Cross fit un sacrifice et Johnson entra. Cassidy tenta de prendre Raub au second et l'arrêta sans précision à Parent, Raub prenant son troisième, où il resta échoué, Odwell et Henry mourant.

Ce fut dans la quatrième que le home run de Davis rendit le score égal après quoi, aucun joueur de Providence ne se rendit plus loin que le second but.

Dans notre moitié de cette même inning, Lizotte fit un coup simple, Doolley frappa tout pour Parent, Shie fit un coup simple et Lizotte entra. Johnson força Shie de mourir au second, puis Doolley et Johnson commirent un double vol, le capitaine entrant au home.

A la 5e, Cross reprit son passeport. Odwell voulut se sacrifier, mais Kunkle pour la seconde fois, ne se montra pas à la hauteur de la situation et Odwell prit son premier. Henry força Cross de mourir au 3e. Henry et Odwell volèrent chacun leur but. Delahanty frappa à Davis, Odwell entrant sur le retour de la balle, puis un coup opportun de Lizotte permit à Henry de courir du second au home.

MONTREAL

Odwell, f. f. 1 1 0 0 0 0
Henry, f. f. 1 1 0 0 0 0
Delahanty, f. f. 3 0 0 0 0 0
Lizotte, f. f. 1 1 0 0 0 0
Doolley, f. f. 1 1 0 0 0 0
Schiebeck, f. f. 3 0 1 2 3 0
Johnson, f. f. 1 1 2 3 0
Raub, f. f. 0 0 3 1 0
Cross, p. p. 1 0 0 1 2 0
Total 25 5 6 27 15 0

PROVIDENCE

Walters, f. f. 1 1 0 0 0 0
Cassidy, f. f. 1 1 0 0 0 0
Davis, f. f. 1 1 0 0 0 0
Stifford, f. f. 1 1 0 0 0 0
Parent, f. f. 1 1 0 0 0 0
Smith, f. f. 1 1 0 0 0 0
Raub, f. f. 1 1 0 0 0 0
Dunkle, p. p. 3 0 0 1 2 1
Total 38 1 7 24 11 3

Score par inning: R. H. E.
Providence 000100000—1 7 3
Montreal 00120000—5 6 0

SOMMAIRE

Sacrifice, Lizotte, Cross, buts volés, Odwell, Henry, Doolley, Johnson, coups bons pour 2 buts; Johnson, Stafford, Doolley, 2 buts; Davis, 1 but sur 4 balles; Dunkle 1 but sur 2 balles; Cross, 3 par Dunkle 3; double jeu, Smith à Parent, l'abandon sur les buts, Montréal, 3; Providence, 5; wild pitch, Dunkle.

Empire, O'Neill.
Durée de la partie: 1:40.
A Syracuse:—

Syracuse 31301022—12 14 2
Worcester 20010000—3 6 5
Batteries: Pannellier et Smink; Horton, Pitzer et McGovern.
Arbitres: Shunt et McGovern.

A Toronto:—
11000101—4 8 1
Springfield 00010000—2 4 2
Batteries: Alloway et Roach; Woods et Todd.
Empire: Rinn.
A Rochester:—
20001220—7 11 1
Rochester 00000000—0 2 2
Batteries: Donovan et Steelman; Morse et McDonough.
Empire: O'Loughlin.

POSITION DES CLUBS

Club	Gag.	Perd.	Cent.
Providence	52	37	58.4
Rochester	49	35	58.4
Harford	43	39	52.4
Worcester	41	40	50.6
Springfield	41	42	49.4
Montreal	37	44	45.7
Boston	30	47	38.9
Syracuse	22	48	31.6

LIQUE NATIONALE

Pas de parties hier dans la National League.

POSITION DES CLUBS

Club	Gag.	Perd.	Cent.
Brooklyn	51	29	63.8
Philadelphia	45	35	56.3
Pittsburg	43	38	53.1
Chicago	41	40	50.6
Boston	39	42	48.4
Cincinnati	37	45	45.1
St-Louis	34	44	43.6
New-York	31	46	40.3

LIQUE AMERICAINE

A Kansas City 14 Buffalo 7
Minneapolis 10 Cleveland 7
Milwaukee 10 Indianapolis 4
Milwaukee 2

LIQUE AMERICAINE

Les capitaines Doolley et Henry ont joué une excellente partie. Doolley, qui avait remporté sa décision et qui rejoindrait l'équipe à Harford où elle ira jouer mardi.

LIQUE AMERICAINE

Le parcours triangulaire lui allait à merveille. Premier au départ, il n'a fait qu'augmenter son avance et a gagné par au delà de six minutes.

LIQUE AMERICAINE

On peut se faire une idée du progrès de la course par le tableau suivant:

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	2:09.40 2:16.30 2:23.20
Minnesota 1:49.30 1:56.20 2:03.10	2:10.00 2:17.00 2:24.00

PREMIER TOUR

1er jam-2e jam-3e jam-	4e jam-5e jam-6e jam-
Redcoat 1:48.18 1:55.48 2:02.30	

LA PATRIE

MONTREAL, 4 AOUT 1900

RESPECT A L'HISTOIRE

La "Presse," qui passe pour un journal indépendant, devrait avoir assez de caractère, si elle tient à remplir son rôle, pour aborder les questions politiques sans préjugés, sans parti-pris.

Nous comprenons que ses vieilles attaches conservatrices, que la lutte de corsaire qu'elle fit à M. Laurier en 1896, que la protection qu'elle donna à M. Bergeron, que ses sorties périodiques contre le parti libéral font plutôt de notre confrère un organe tory qu'une feuille indépendante. Mais nous ne lui chercherons pas noise à ce sujet. Seulement, nous protestons contre la mauvaise foi qu'elle apporte quelquefois dans les débats et nous tenons particulièrement à protester contre son article d'hier soir.

La "Presse" écrivait hier que les Canadiens-français du Manitoba sont traités en Outlanders en notre pays et que l'hon. M. Greenway abolit tout sur coup les écoles séparées et l'usage officiel de la langue française pour aider au parti libéral. Il est vrai que nos compatriotes de là-bas ont été l'objet de vives persécutions, qu'ils ont été en butte à des injustices criantes, que leurs droits ont été méconnus et que la "race supérieure" les a traités en Outlanders, eux dont les pères avaient été les pionniers de cette province. Aussi, nous avons protesté de tous temps et avec un patriotisme intrinsèque contre ces attentats aux privilèges constitutionnels de notre nationalité; nous avons pris toutes nos mesures, toute notre énergie à réclamer justice pour notre race.

Mais, quand la "Presse" écrit que ces iniquités ont été commises pour venir au secours du parti libéral, elle ment délibérément, elle torture sciemment les faits.

Remontons dans le passé et l'on verra que le parti tory au Manitoba fut toujours l'ennemi des Canadiens-français et que, en 1890, il fit cause commune avec Greenway.

D'abord, en 1879, le Manitoba avait un gouvernement tory dont John Norquay était le premier ministre. Ce John Norquay fit passer à la Chambre par le parti tory un bill privant brutalement et injustement la minorité des droits et privilèges dont elle avait joui jusqu'à cette date.

Cette mesure infâme ne fut pas incorporée dans les statuts parce que le lieutenant-gouverneur Cauchon, un libéral, refusa d'y apposer sa sanction. Quelle différence avec la conduite du capon Joe Royal qui signe de sa plus belle main, en 1892, les Ordonnances anti-françaises de Régina!

MM. les torys du Manitoba qui avaient voulu écraser les Canadiens-français en 1879 donnèrent un coup de main à Greenway en 1890. Voici le vote qui fut donné à la législature de Winnipeg sur le bill abolissant les écoles séparées:

Pour l'abolition: Campbell, Campbell-Smith, Coughlin, Crawford, Dickson, Graham, Hettie, Jackson, Jones, Lawrence, McKenzie, McMillan, Martin, Mickle, Norton, NORQUAY, Sifton, Smart, Smith, Thompson, Windler, Young, — 22.

Contre l'abolition: Gellay, Jérôme, Lagimodière, Marion, Martin et Prendergast, — 6.

Les six représentants français furent donc seuls à voter contre l'abolition des écoles séparées et le vote des 22 fut un vote d'Anglais libéraux et torys contre nos compatriotes.

On remarquera dans cette nomenclature que Norquay, le chef du parti tory, vota avec Greenway contre nos droits.

Quelqu'un a prétendu que plusieurs torys, absents, au moment du vote, étaient sympathiques à la minorité.

Or, le 11 mars 1890 les candidats torys du Manitoba, étant réunis en convention, formulèrent un programme électoral dans lequel ils insèrent la clause suivante:

L'opposition déclare par les présents:

"10. Qu'elle est en faveur d'un système uniforme d'écoles publiques pour toute la province.

"20. Qu'elle est opposée et constante à maintenir loyalement le présent Acte des Ecoles—doit-il être décidé par le comité judiciaire du Conseil Privé de la Grande-Bretagne—que la législature a le pouvoir de passer un tel acte.

"30. Que dans le cas où le Comité judiciaire du Conseil Privé de la Grande-Bretagne déclarerait que l'Acte des Ecoles de 1890 est en dehors des pouvoirs de la législature de la province; alors l'opposition fera tout en son pouvoir pour obtenir des amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord et l'Acte de Manitoba," de manière à placer tout question ayant rapport à l'éducation sous le domaine de la législature de la province de Manitoba SANS appel au gouverneur en conseil ou au Parlement du Canada."

Il est bien facile de constater que les torys étaient disposés à aller bien au-delà de ce que le gouvernement Greenway avait fait, puisqu'ils se proposaient d'enlever à la minorité canadienne — française le droit d'appel au gouverneur en conseil, tel qu'il est prévu par l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord.

En face de faits semblables, comment un journaliste sérieux peut-il oser soutenir que les écoles séparées du Manitoba ont été abolies et pour embarrasser les conservateurs et al-d'autant les libéraux?

Le mouvement contre les droits de la minorité au Manitoba a été tout bonnement un mouvement anti-français auquel prirent

part les Anglais des deux partis, les deux chefs Greenway et Norquay en tête.

Nous dirons à la "Presse" que non seulement Norquay et Greenway ont travaillé à classer les Canadiens-français comme des Outlanders, mais que Hugh Macdonald lui-même, dans la dernière campagne électorale au Manitoba, s'était mis à la tête d'un mouvement à l'effet de défranchiser tous les habitants qui ne pourraient lire la constitution en anglais, c'est-à-dire à l'effet de créer de nouveaux Outlanders.

Les articles de la "Presse" resteront impuissants contre les faits et les faits disent que jusqu'ici les deux partis au Manitoba ont été hostiles aux Canadiens-français.

Il n'y a pas à sortir de là. Dans tous les cas, il est un enseignement que se dégage de tout ce qui s'est produit au Manitoba, c'est que là-bas la majorité est antipathique à la minorité et c'est que dans tout le pays les Canadiens-français doivent veiller avec une extrême vigilance sur les droits que leur garantit la constitution.

TOUJOURS LE DOUBLE JEU

C'est à propos d'émigration et de la rentrée au pays des Canadiens de toutes origines.

Nous avons, hier et avant-hier, trouvé en flagrant délit de contradiction l'un des deux organes de M. Graham avec le "Mail & Empire" sur ce double jeu.

Le fait n'était pas diable. L'organe No 2 l'admet, et il croit s'en tirer en donnant l'explication renversante que voici:

"Quand le 'Mail' dit que l'exode a cessé, il dit peut-être la vérité pour ce qui concerne Ontario. Nous parlons pour Québec, nous, et nous affirmons que l'émigration malheureuse, n'a pas cessé."

Nous comprenons maintenant parfaitement notre confrère.

Que ne le disait-il plus tôt!

Le "Mail" parle pour Ontario et vous pour Québec, à la bonne heure! L'entente sera facile dorénavant entre nous.

Quand vous direz que la question des écoles est à reprendre, parce qu'elle n'est pas réglée, dans le même moment que sir Charles Tupper et ses organes anglais proclameront qu'elle est définitivement sortie du domaine de la discussion, nous en prendrons à notre aise, car il est clair que vous parlez alors "pour Québec", et les autres, pour le reste du Dominion.

Quand votre administrateur (puisque M. Dally est votre directeur) ira encore dans le comté de Bagot faire un crime au gouvernement d'avoir encouragé le départ de 2,000 volontaires pour le Sud-Africain, alors que "Mail & Empire" et M. Bergeron lui-même diront à Toronto que M. Laurier est un mauvais sujet de la Reine qui s'est fait tirer l'oreille pour permettre à nos jeunes gens de partir pour les champs de mort d'Afrique, quand il aurait dû en expédier des flottes, là encore, nous devons nous dire: bah! ça ne tire pas à conséquence: M. Macdonald parle "pour Québec", tandis que les autres "parlent pour l'Ontario."

Voilà qui va grandement simplifier la campagne électorale.

L'INDEPENDANCE DU CANADA

La saisie des boutons de l'indépendance à Montréal fait le sujet de beaucoup de commentaires plutôt désobligeants. Le "Huron Express" observe que l'indépendance a déjà été discutée en parfaite liberté, et que des hommes comme sir Oliver Mowat et M. Dorian l'ont déclarée inévitable. Si, depuis cette époque, l'esprit public s'est tourné vers l'impérialisme, cela peut rendre l'indépendance démodée, mais non déloyale. Enfin, l'"Express" exerce son droit de libre parole et il affirme que l'indépendance est la meilleure politique pour le Canada. Il est absurde de prétendre qu'il doit être interdit de discuter cette éventualité. Nous ne pensons pas qu'aucun changement ne se produise pendant cette génération, mais personne ne sait ce qui peut arriver dans cinquante ou cent ans d'ici.

L'HON. M. TARTE ET LE COMTE DE GLOUCESTER

Du "Courrier des Provinces Maritimes", publié à Bathurst:

"Pas un gouvernement jusqu'à aujourd'hui ne s'est montré aussi soucieux de nos intérêts, de la protection et de l'encouragement de notre principale industrie que le gouvernement du jour depuis 1896.

"Nous avons vu l'hon. ministre des Travaux Publics, M. Tarte, venir visiter, il y a deux ans, tous nos ports et nos havres, accompagné de ses ingénieurs, s'enquérir de nos besoins, et répondre à nos appels, avec toute la célérité praticable.

"Si vous lui pourriez une étude pratique de nos droits et de nos besoins. Aussi, nos côtes des Provinces Maritimes ont déjà changé d'aspect depuis la date de son voyage.

"Sans parler des autres comités, qu'il nous suffise de rappeler à nos lecteurs ce que M. Tarte, étudiant chacune des recommandations de notre porte-étendard, généreusement appuyé du Ministre des Chemins de Fer, hon. M. Blair, a fait pour le comté de Gloucester, et il ne devront tout déclarer que le gouvernement du jour a fait plus pour eux depuis quatre ans, que tous les gouvernements précédents depuis la Confédération.

"Et, après avoir vu ainsi à nos intérêts et à nos besoins, après avoir donné aux industries de notre comté des sommes dont l'aggrégation dé-

LE SENAT DANS L'ABJECTION

Le "Halifax Chronicle" vient de publier l'article suivant

Le sénat canadien est une institution qui pourrait et qui devrait être utile, au moins respectable.

Nous ne voulons point lui chercher noise inutilement. Nous ne sommes même pas enclins à lui imposer une réforme constitutionnelle. Nous préférons voir l'amélioration venir de lui-même. Mais cette réforme doit se produire sans fautes, il veut échapper au mépris public. Un corps législatif dont la majorité des membres n'a pas de haute conception du devoir public que ce qui lui est dicté par les plus étroits préjugés, est assurément engagé dans une mauvaise voie.

Le pis, c'est que les sénateurs mal inspirés semblent se glorifier de leur abjection. Ils acceptent tous les éloges que leur décernent les organes du parti dont ils font les basses œuvres, comme un tribut mérité. Il y a peu d'espoir d'amendement, craignons-nous, avec l'existence d'un pareil état d'esprit parmi les sénateurs.

Le "Saturday Night" de Toronto, qui n'est pas une feuille de parti, a été forcé par certains actes récents du Sénat à exprimer une opinion au sujet de ce corps. Cet article s'exprime très carrément et très raisonnablement dans les termes qui suivent: "C'est une des choses les plus

étranges de voir un homme disqualifié par son propre parti, déposé de sa charge de premier ministre, qui n'a pas été élu depuis par personne, et de qui l'électorat ne doit pas avoir une meilleure opinion que n'en avait le ministre dont il fut le chef, pousser la témérité jusqu'à dire que la Chambre des Communes a tort, et que lui, le leader du Sénat, auquel il n'a pas été élu et dont il se peut être expulsé, et que lui seul a raison. Vous ou moi nous pourrions aussi bien décider si la volonté des représentants du peuple doit devenir loi. Tout cela est de la comédie. Au Sénat comme dans le cabinet, sir Mackenzie-Bowell est un obstructionniste. Il est un de ces gens dont on devrait se débarrasser. Je pense comme lui au sujet de la taxe des journaux, cependant, je considérerais comme excessivement présomptueux et impudent de dire que mon opinion doit prévaloir sur celle de la Chambre des Communes, composée de plus de deux cents hommes qui, on peut le présumer, sont tout aussi intelligents, honnêtes et patriotes. La chose est hors de discussion. On ne doit pas oublier que l'administration de ce pays est et doit rester entre les mains de ceux qui sont élus par le peuple.

SCANDALE ANGLAIS

Londres, 4.—M. Chamberlain a dit hier, à la Chambre des Communes, en réponse à une interpellation que les gouvernements boers avaient abandonné, en quittant Bloemfontein et Prétoria, des masses de documents que les autorités anglaises sont en train d'examiner. Il a ajouté avoir reçu des copies de lettres qui auraient été écrites par des membres de la Chambre des Communes, demandant des renseignements sur la loi martiale et conseillant au président Kruger de faire des concessions temporaires et d'attendre qu'une réaction se produise en Angleterre. Selon lui, ces lettres ne sont pas des preuves de trahison. Il se propose de les envoyer à ceux qui les ont écrites et de leur demander s'ils désirent donner des explications, avant de les livrer à la publicité.

COMBATS

Prétoria, 4.—Le président Kruger et le commandant général Botha ont lancé une proclamation promettant de payer tous les dommages causés aux fermes par les Anglais, pourvu que les burghers restent avec les commandos.

Les Boers prétendent avoir battu les Anglais à Rustenberg, où Baden-Powell est, dit-on, assiégé, ainsi qu'une autre fois au nord de Prétoria.

Les généraux Hamilton et Mahon se battent avec les Boers, au nord de la rivière Crocodile. "Il est probable que le commando Erasmus sera cerné aujourd'hui."

Sir Wilfrid et Lady Laurier sont allés rendre visite, jeudi soir, à sir Alphonse Pelletier à St-Laurent, Ile d'Orléans.

Le gouvernement Laurier demandera ces jours-ci, des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Buckingham.

LE TABAC CANADIEN A L'EXPOSITION

M. Nap. Daunais, propriétaire de la "Star Tobacco Co.", 617 rue Craig, vient d'obtenir un succès signalé à l'Exposition de Paris. Tous les Canadiens qui sont passés à Paris n'ont pas manqué d'admirer les magnifiques spécimens de tabac que M. Daunais a exposés. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir annoncer que M. Daunais vient de recevoir la récompense que méritaient ses sacrifices, qu'il s'est imposés. Dans une lettre datée de Paris, M. W. D. Scott l'un des commissaires canadiens à l'Exposition, informe M. Daunais que son exposition a attiré l'attention des juges qui ont résolu de lui décerner une récompense.

Ce succès de M. Daunais sera bien accueilli par tous les Canadiens.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

L'EXPOSITION DE PARIS

La direction du Parc Sohmer vient de faire construire un nouveau pavillon qui sera consacré à l'exhibition des merveilleuses scènes animées que M. d'Hauterives vient de rapporter de l'Exposition de Paris.

Pour une semaine nous aurons les vues les plus intéressantes de l'Exposition de Paris, le Pont Alexandre III, le trottoir roulant, le panorama de la Seine, et des palais étrangers, le zénith au village Suisse, puis une véritable merveille, la féerie si connue de Cendrillon, représentée avec un luxe inouï, changements fondants, ballets, apothéoses, etc., tout en couleurs naturelles.

Quand les habiles directeurs du Parc Sohmer nous disent que c'est ce qu'il y a de mieux au monde, nous pouvons être sûrs d'avoir dans le nouveau pavillon une attraction hors ligne.

En raison des grands frais occasionnés à la direction par cette adjonction au programme ordinaire, adjonction dont le public lui aura certainement gré, l'admission au pavillon des pantomimes lumineuses est fixée à 10c. les enfants en matinée, excepté le dimanche, 5c.

L'exhibition commencera demain à 2 h. p.m. et 7 h. p.m. et il y aura une représentation durant les intermissions et après chaque représentation.

PARC SOHMER

Demain, grandes attractions; belle soirée, (l'après-midi à 3 heures, le soir à 8.)

MALADE

Nous regrettons d'apprendre que le docteur Joseph Thomas Lorranger est retenu chez lui, rue St-Denis, par une attaque très grave de fièvre typhoïde.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant particulier)

Québec, 4.—M. Alfred Mercier, natif de St-Michel de Bellechasse, qui réside depuis plusieurs années à Saigon, sur la côte d'Annam, dans la Cochinchine française, et y fait un commerce très prospère est arrivé depuis quelques jours au milieu de sa famille. Il était parti de Saigon le 17 mars. Il est actuellement à Québec en visite chez le secrétaire-trésorier de la corporation des pilotes, M. F. X. Dion son parrain et qu'il considère comme son père. Il est accompagné de sa femme qui est de naissance italienne et de ses trois enfants. Il part ce soir par le "Tulsi" pour Liverpool, et se propose de visiter Londres, Paris, Marseille et Florence, ville natale de sa dignité moitité.

C'est son intention de retourner à Saigon dans une couple de mois. Il prendra passage à bord d'un des paquebots des Messageries maritimes à Manille et retournera dans son lointain pays en passant le canal de Suez et la mer Rouge.

Une délégation de citoyens s'est rendue hier soir, à l'hôtel de ville, au sujet de la construction d'un théâtre dans Québec. Cette délégation était composée de l'hon. M. R. R. Dobell, du sénateur Paquet, de M. Hayter Reed, gérant du Frontenac; de M. Arthur Lavigne, Berlinguet, Barthe, Gus. Carrier, J. O. Jacot, Cyr. Duquet, M. T. Levasseur et T. Levasseur. M. T. Levasseur agissait comme secrétaire pro tem. M. N. Levasseur a commencé par donner des explications sur le but de la réunion et fait voir la nécessité urgente de la construction d'un théâtre digne dans Québec.

M. Lavigne a fait voir ce que pourrait coûter la construction d'un conservatoire de musique et d'un théâtre et les revenus probables. Il a démontré que, bien administré, un théâtre dans Québec pourrait être un placement même avantageux.

M. Berlinguet a exhibé les plans qu'il a préparés pour la construction d'un édifice théâtral splendide sur le terrain qui a été mis à la disposition de la corporation de cette ville pour cela par le gouvernement fédéral. A côté de l'édifice de la Young Men's Christian Association, près de l'ancienne porte St-Jean, en face du marché Montcalm.

Après quelque délibération, on a décidé de former un comité spécial pour étudier le projet. Ce comité aura sa première réunion mardi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire. Voici les noms de ceux qui ont été appelés à faire partie de ce comité préliminaire d'études.

Hon. S. N. Parent, hon. R. R. Dobell, hon. sénateur Paquet, Ph. Huot, échevin Geo. Tanguay, échevin Chs E. Roy, J. O. Jacot, Art. Lavigne, Hayter Reed, N. Levasseur, Aug. Carrier, Cyr. Duquet, E. W. Méthot, H. W. Price, hon. Wm. LaRue, T. Levasseur, U. Barthe, J. B. Laliberté, Ph. Vallière, John Breakey, Chs A. Parent.

REPRIS AILLEURS

Un des prévenus dans l'affaire de la brique d'or

Arrêté à Malone par la police américaine

Le chef de la sûreté a reçu une dépêche ce matin, l'informant que le nommé Ogden, accusé d'avoir joué la trêve de la brique d'or, et qui a été remis en liberté provisoire, hier, a été arrêté par des policiers américains à Malone. White et Saunders sont encore à Montréal, paraît-il.

LE CLAVIGRAPH UNDERWOOD



L'Underwood est la SEULE machine où l'écriture soit absolument visible de la première à la dernière lettre. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

CREELMAN BROS. TYPEWRITER CO.,

97 rue St-François-Xavier

MONTREAL

Catalogue envoyé franco sur demande

EMPRUNT DE \$50,000,000

Londres, 4.—L'emprunt de guerre de £10,000,000 a été émis sous la forme d'obligations de l'Echiquier à 98, rapportant 3 pour cent et remboursable au pair en 1903.

TRAIN DETRUIT PAR LES BOERS

Bloemfontein, 4.—Un train dans lequel se trouvait le consul des Etats-Unis Stowe, et portant le pavillon des Etats-Unis, a déraillé à Honigspruit, au sud de Kroonstadt, et les Boers l'ont incendié.

LES FUNERAILLES DU ROI

Rome, 4.—Il a été décidé que les funérailles du roi Humbert auront lieu le jeudi 9 août.

Monza, 4.—On croit maintenant que le cordonnier Niccolini était le phé de Bresci, lui annonçant que tout parti, mais le 20 juillet il a télégraphié à l'Etat-Unis Stowe, et portant le pavillon des Etats-Unis.

..LA LUMIERE AUER..

COUVET DES FRANCISCAINS, 1222 rue Dorchester.

Montreal, 21 avril 1900,

THE AUER LIGHT CO., 1682 rue Notre-Dame,

Messieurs,

Je vous écris pour vous dire que nous faisons usage de 15 lampes Auer depuis plusieurs années et que nous en sommes pleinement satisfaits, soit quant à l'économie, soit surtout quant à la qualité de la lumière.

Je me suis aussi assuré que la Compagnie nous a donné pleine satisfaction dans la régularité et la promptitude de son service.

Bien à vous,

FR. XAVIER-MARIE, O. F. M.

LUMIERES POUR ESSAI INSTALLEES GRATIS.

AU BON MARCHÉ

Maison LETENDRE, FILS & CIE,

1493 Rue Ste-Catherine

Encore une Vente Extraordinaire vous est offerte pour la semaine prochaine. Mesdames

LUNDI, 6 AOUT et les jours suivants

2me Grande Vente de dissolution de la Maison Letendre & Arsenault...

Mise en vente de tous les soldes de la vente précédente à une diminution prodigieuse de prix.

Il faut écouler à quelque perte que ce soit. Venez quand même ce ne serait que pour voir. N'attendez pas que les meilleurs lots soient vendus.

Nous croyons qu'il vous sera impossible de résister devant de telles occasions!

Voici qui vous donnera une idée des occasions tout à fait exceptionnelles qui sont offertes durant cette vente

MOIRE à Jupon de fantaisie, à fond noir avec rayures en couleurs, prix ordinaires 50c, mis en vente à 25c	SOIES. Toutes nos soies d'été de 35 à 50c, rayées et unies, assorties de couleurs, mises en vente à 25c	RIDEAUX dentelle blanche, 60 p. de largeur par 31/2 verges de long, superbe patron, bonne qualité, valeur de \$1.60, mis en vente à 1.00
CACHEMIRE français soyeux comme du velours, de très belle qualité, 36 p. de largeur, prix courant 60c, mis en vente à 38c	CEINTURES pour petits garçons, assorties de couleur, le prix ordinaire de 10c, mises en vente à 5c	TOILE DE PORTE, montées sur rouleau, à ressort, en vert ou crème, 24 p. de largeur, par 36 p. de longueur, avec dentelle ou frange, seulement 40c
GRETONNE double largeur, quatre couleurs, dessins nouveaux, fini velours, prix ordinaire 40c, mis en vente à 25c	COLIERS fantaisie en Valenciennes, crème et noir, et rose et crème, Prix courant 75c, mis en vente à 25c	NET à RIDEAUX, toutes les largeurs et toutes les qualités à partir de 5c
GRETONNE de très belle qualité, en repune grande variété de couleurs, dessins nouveaux, valeur 20c, mis en vente à 12c	SERVETTES de table damassées, avec frange, avec linge rouge, grandeur 13 x 13, valeur 10c, mises en vente à 5c ou la douzaine...	PRELATS. 300 coupons Prelat de toutes les grandeurs, à 1 - 8 du prix.
COVERT CLOTH de fantaisie pour robe de chambre, nuance mélange de plusieurs couleurs, largeur 36 p. de largeur, valeur 60c, mis en vente à 35c	SERVETTES Huckaback, grandeur 12 x 10, valeur 13c, mises en vente à 10c	TORMALINE en toile grise, bleue, rouge, marine, drab, etc., toutes mises en vente à 20c
CREPON NOIR, dessins nouveaux, largeur 40 p. de largeur, fini soie et moiré, mat ou lustré, valeur 52c mis en vente à 30c	SERVETTES Huckaback, à lingeux grandeur 12 x 10, valeur 13c, mises en vente à 10c	SAILORS. Un grand choix de chapeaux canotiers en bonne qualité, avec ou sans ruban, valeur de 35 à 45c, mis en vente à 10c
PLAID à ROBE. Les plus jolis des serviettes, en lin, largeur 12 p. de largeur, valeur de 30c, mis en vente à 25c	TOILE à JEUPE (Crash) très bonne qualité, 36 p. de largeur, valeur de 15c mis en vente à 10c	DOYLIERS pour toile à carreaux rouge et bleu sur fond blanc, 20 c. la douzaine, chaque 20c
COLIÈRETTES en soie gaufrée avec yoke en point, orné de perles et perles, riche en clifton, broché en ruban satin, doublure en soie, valeur réelle 88c, mises en vente à 3.00	TOILE FRANÇAISE pour dessus de buffet, avec raie rouge ou bleue au centre, valeur 35c, mise en vente à 20c	SAVON DE TOILETTE. Bouquet de Violette pour le teint, préparé à la glycérine, au lait de beurre, et à la benzine pat. boîte 3 m. 10c
COLIÈRETTES en chiffon et soie noire gaufrée, agrémentées de boutons de ruban satin, avec ou sans yoke, ornée de perles, valeur 52c mis en vente à 1.50	ECHARPES LAVALIERES, en belle soie surah, assorties de couleur, valeur de 35c, mises en vente à 15c	SAVON DE TOILETTE Morning Dew à la glycérine, très bon pour la peau, 3 morceaux par boîte, la boîte 7c
ORGANIDE D'ÉTÉ. 32 p. de largeur valeur réelle 15c, mis en vente à 6c	RIDEAUX Damassés vert et rouge, 3 verges de long, 45 p. de largeur, la paire 2.00	

Pour vos achats et Marchandises sèches, allez

MAISON LETENDRE, FILS & CIE 1493 Rue Ste-Catherine

NOS FRERES LES ACADIENS

(Suite de la 6e page.)

Ce séminaire, élevé sur un terrain acheté de Mgr l'archevêque, dans un des plus beaux quartiers de la ville, et qui a déjà coûté à la communauté une somme considérable d'argent, est peut-être le plus beau monument d'éducation supérieure des provinces maritimes.

C'est le R. P. Roy, le fils spirituel de prédilection, l'ami, le confident intime de P. Lefebvre, qui lui a succédé à Memramcook, en mars. Sous son habile et féconde direction le collège Saint-Joseph continue, comme au temps de son fondateur, son œuvre de bienfaisance religieuse et nationale.

Le conseil de la communauté continue, de son côté, d'envoyer à Memramcook des Pères et des Frères choisis parmi les plus compétents de l'ordre. La stabilité de l'institution semble assurée.

Voulant donner un prompt témoignage de leur vive reconnaissance envers le grand bienfaiteur de l'Acadie et de leur profond attachement au collège de Memramcook, les anciens élèves, tous, sans distinction de nationalité et de religion, se sont réunis, peu de temps après sa mort, et ont décidé de lui élever un monument commémoratif.

Le monument est terminé. L'inauguration en a été faite l'été dernier. C'est un superbe bâtiment en pierre, dont le rez-de-chaussée servira de musée, de cabinet de physique, de laboratoire et de classes pour l'enseignement des sciences, et l'étage supérieur de salle publique pour les exercices de fin d'année.

Le P. Lefebvre entre dans l'histoire. Comme il est entré dans le cœur des Acadiens.

Il y a quelque temps, M. Emmerich, le premier ministre provincial, inaugurant un superbe pont en acier, lui donnait, de son propre chef, sans en avoir été requis, le nom de "Lefebvre". M. Emmerich est un ancien élève de St-Joseph.

Les progrès accomplis par les Acadiens dans les trente dernières années est à peine croyable. Il est vrai qu'ils étaient alors tout à fait ignorés, sans moyen d'action et sans un seul ami de leur race dans les provinces, ce qui fait que leur relèvement saute davantage aux yeux.

Par leur modération dans le succès, leur bonne foi et leur libéralité vis-à-vis des autres nationalités, leur dépouillement de tout fanatisme religieux, leur ferme détermination de ne pas s'isoler dans l'Etat, et les efforts qu'ils font pour arriver aux premiers rangs, les Acadiens se sont gagnés l'estime et le bon vouloir des populations protestantes. D'inférieurs qu'ils paraissaient être, ils sont devenus leurs égaux en toutes choses, sans susciter aucun sentiment mauvais.

Ceux qu'ils placent à leur tête évitent surtout de mettre de bruyantes professions à la main, et de faire de tout un bruit religieux. Dans l'ordre civil et politique, ils ont des ministres dans l'exécutif du Nouveau-Brunswick (MM. Lablanc et Richard), de la Nouvelle-Ecosse (M. Comeau), deux conseillers législatifs et trois représentants à la législature d'Halifax; huit membres à la chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick et un à celle de l'île du Prince-Edouard; un député à la chambre des Communes d'Ottawa, un sénateur et un juge de la cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

Ils ont de plus des avocats, des médecins, des notaires, des commerçants et des industriels, des maîtres et des maîtresses en nombre suffisant pour leurs écoles, au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard, des religieux en petit nombre dans les couvents de la Charité, et de prêtres français dans la plupart de leurs paroisses.

Le fait suivant montre quel chemin ils ont fait dans la considération de leurs frères protestants, et comme le fantôme de l'intolérance se dissipe vite avec de bons procédés.

Il y a quelques années, les procès-verbaux de la chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick eurent à enregistrer les minutes d'une séance tenue en français. M. Olivier J. LeBlanc, ministre acadien dans le cabinet, fit dans sa langue maternelle une proposition qui approuva, dans la même langue, tous ses compatriotes et ceux, parmi la députation anglaise, qui avaient lu le "Télégramme" dans l'original; et M. White, l'orateur, mit la proposition aux voix dans un français très tolérable, au milieu des acclamations de toute la Chambre.

Les acadiens en treillisèrent dans leurs tombes.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! On s'est beaucoup occupé de celle des Acadiens, depuis cent ans. Leur premier historien français, depuis la dispersion, tant par ordre de date que pour l'importance des services rendus, est M. Rameau de Saint-Père. Il vint en Amérique, comme on va aujourd'hui en Asie, chercher les champs où fut Troie. Dans ses fouilles il découvrit l'Acadie et les Acadiens, ceux qui sont vivants, aussi bien que ceux qui sont morts. Son premier livre "La France aux colonies", paru en 1859, nous révéla à la France et au Canada. Il nous apprit aussi à nous-mêmes notre histoire. Personne ne connaissait l'Acadie, avant 1859. Dans un deuxième ouvrage, "Une colonie féodale en Amérique", il a repris le même thème, retraçant de main de maître toute notre histoire, jusqu'à la dispersion de 1755, et au-delà.

Ensuite est venu M. l'abbé Casgrain qui, outre plusieurs études très documentées sur l'expulsion de 1755, a publié successivement un "Pèlerinage au pays d'Exil", livre couronné par l'Académie française, "Une seconde Acadie", qui est surtout la relation d'une seconde déportation des malheureux Acadiens, de ceux qui avaient pris refuge à l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard, et dont le sort fut aussi tragique que celui de Grand-Pré, et, tout récemment, "Les Sulpiciens et les Pères des Missions-Étrangères en Acadie", peut-être le plus soigné des trois ouvrages.

Cette trilogie historique place l'abbé Casgrain de plein pied à côté de Garnier, de Sulte et de Ferland. Il était devenu, de mode chez certains écrivains des plus considérables, l'Académie française, de justifier la déportation de 1755 par tous les moyens, surtout en s'appuyant sur le témoignage de traités et de révérences, et en mettant à profit la compilation partielle et tronquée des "Archives" de la Nouvelle-Ecosse par Thomas B. Aikins, sinistre figure

dans la galerie des dilapidateurs de l'Acadie.

M. Edouard Richard a supprimé la légende des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse vertueuse. Armé de rayons X, il a scruté leurs cœurs et leurs reins, il a compté les trente pièces d'argent que leur ont rapportées le sang et les larmes d'un peuple injustement mis à mort; il a fait voir sous la fausse clarté des documents retrouvés, des perfides, des voleurs et des bourreaux, dans Philipps, Armstrong, Lawrence et Boscowen, et chez les Acadiens, des victimes. Son livre, "Acadia", est sombre comme Eschyle et vengeur comme Némésis. Ce livre a été écrit en français et traduit en anglais digne de Parkman, par le R. P. Drummond, de la Société de Jésus.

Avec Brown et Haliburton les Anglais avaient pris les devants (Raynal, 1780, se classe plutôt parmi les poètes que parmi les historiens) à enlever sur M. Rameau, le premier en collectionnant les documents officiels, partiellement détruits, depuis, par Aikins et Cie, se rapportant aux événements qui amenèrent le "grand arrangement", et le second en publiant, en 1829, une histoire de l'Acadie, remarquable par sa composition et son impartialité.

M. Hanuay est venu, après un long intervalle, en 1879, avec une nouvelle histoire de l'Acadie, honnête, consciencieuse et bien écrite, mais entachée d'erreurs fondamentales de faits et de critique. S'il avait à relire le même ouvrage, maintenant qu'il connaît le manuscrit de Brown, et que les écrits de Mgr O'Brien, de l'abbé Casgrain et de M. Richard ont paru, nous croyons qu'il porterait sur les hommes et les événements de 1755 un jugement différent du premier.

Mentionnons encore Beamish-Murdock (1865), l'auteur d'un livre documenté qui tient le milieu entre une très consciencieuse compilation et une synthèse historique proprement dite; une "Histoire de la Nouvelle-Ecosse" par Campbell (1873) et "Un Chapitre perdu de l'histoire de l'Amérique" par Smith (1884) le prédecesseur de Richard; une "Histoire de Port-Royal", etc., par Caluck; une monographie, "Wolfe et Montcalm", par Parkman.

Un grand nombre d'autres écrivains se sont exercés, au sujet de l'Acadie, et dans le roman et dans la poésie. "Jacques et Marie" de Bourassa, est peut-être le roman le mieux réussi d'entre tous ceux qu'a produits la littérature canadienne. Une Américaine, Madame Williams, est l'auteur d'un ouvrage de fiction, "Les Français neutres", qui mérite aussi d'être mentionné.

Mais il y a la gracieuse idylle de Longfellow, poète de rayons et de larmes, l'"Evangéline", qui toute seule tient lieu d'histoire et d'épopée. Ce chef-d'œuvre de la poésie en Amérique a fait entendre, chez tous les peuples où les beaux vers sont lus, les sanglots de l'Acadie agonisante. C'est une lumière placée bien haut dans le firmament, dont les rayons doux et pénétrants éclairaient un drame qui marque d'infamie ses auteurs.

Hélas! c'est dans l'histoire et dans la poésie que sont les seuls trésors que le monde nous envoie. Nos biens nous ont été enlevés pour ne plus nous être rendus; l'héritage matériel des confesseurs de la Foi ne fera jamais retour à leurs descendants. Nous avons vécu de résignation durant cent cinquante ans, et ce n'est que depuis l'arrivée du P. Lefebvre et de ses compagnons de Sainte-Croix dans notre Acadie que nous nous reprenez à espérer.

Que béni soit celui qui a mis dans nos cœurs ce germe d'espérance dont toute une race peut renaitre!

LA POPULATION ACADIENNE

D'après le recensement du Canada (1881) la population d'origine acadienne se répartit comme suit:

Île du Prince-Edouard 16,751

Nouvelle-Ecosse 40,141

Nouveau-Brunswick 56,637

Soit 107,529

En Bas-Canada — dans la province de Québec — il est assez difficile d'établir le montant absolu de la population acadienne. Il en est de même pour celles d'Ontario et du Manitoba.

Car le recensement mentionne seulement la population d'origine française — sans dire si elle est acadienne ou canadienne-française.

Mais sans se tromper, beaucoup, on peut évaluer cette partie de la population, dans ces trois provinces, à au-delà de cent mille âmes. Toutefois il faut, pour arriver à ce chiffre, compter tous les Acadiens qui se sont établis dans ces trois provinces, depuis le traité d'Utrecht, en 1713.

Il est venu pour le moins autant d'Acadiens se fixer depuis cette époque, dans l'ancien Canada, qu'il en est resté dans les provinces d'en bas. Or, comme ils se sont trouvés dans d'aussi bonnes conditions pour la reproduction, ils ont dû avoir une égale descendance.

Il y en a probablement une trentaine de mille dans le district de Montréal, une dizaine de mille dans celui des Trois-Rivières, et une soixantaine de mille dans les autres districts de la province, dans l'Ontario et au Manitoba.

Le comté de Bonaventure seul compte 8,000 Acadiens.

Le tiers de la population du comté de Témiscouata est acadienne, soit au-delà de huit mille. On en compte environ 3,500 dans le comté de Gaspé.

Maintenant si l'on considère qu'il y en a plus ou moins, dans presque tous les comtés de la province de Québec, on arrive au chiffre total posé plus haut.

Si à ce montant de population, déjà considérable, on ajoute les Acadiens du Labrador et de Terre-Neuve, et ceux de l'Etat du Maine, on pourra sans crainte, estimer la population acadienne, à part les déportations, à environ deux cent vingt-cinq mille âmes.

C'est à peu près la proportion dans laquelle a augmenté la population du Bas-Canada, pendant le même laps de temps, si l'on compare les noyaux primitifs.

Les principaux groupes d'Acadiens en ce pays, se trouvent dans le district de Joliette, où il y en a au moins dix mille, dans l'Acadie, et autres paroisses de Napierville, Joliette, Saint-Jean, et autres comtés avoisinants, dans Bécancour, Saint-Gabriel, Nicolet, ainsi que plusieurs autres paroisses du district de Trois-Rivières, dans les comtés de Mégantic,

Drummond et Arthabaska, dans la ville de Montréal, la Gaspésie, le comté de Témiscouata, les îles de la Madeleine, et une partie du comté de Saguenay, où il y a une population acadienne, et dans une foule de localités. Franchement Canadiens, les Acadiens ont cependant pu conserver leur physionomie particulière, qui les distinguera encore longtemps des Canadiens proprement dits. Ils se marient de préférence entre eux, ou finissent généralement par absorber ou rendre Acadiens, ceux qui contractent des alliances avec eux.

L'ACADIEN CHEZ LUI

Presque chaque famille acadienne, compte un ou plusieurs prêtres, des sœurs agrégées à différentes communautés, des avocats, des médecins, des notaires, etc.

Ceux qui ne peuvent pas se procurer une éducation libérale, finissent par s'instruire en voyageant. La plupart des jeunes filles qui n'entrent pas en religion, se font institutrices, en attendant qu'elles trouvent l'occasion de propager la race, et les vertus acadiennes avec quelques vigoureux Acadiens.

Napoléon Ier, parlant de son enfance, disait qu'il avait été, comme les autres enfants, fort curieux et très obstiné. Sans être tous des Bonapartes, les Acadiens sont aussi d'une curiosité et d'une opiniâtreté rares, ce qui fait dire proverbialement aux Canadiens, un peu naïfs, mais sûrs: "s'empêcher un mot n'est pas un crime". Ils ont le comble de l'entêtement et de l'opiniâtreté. Mais au fond, l'Acadien est bon enfant, pas mal frondeur, aux allures libres, au franc parler, se surprenant à tout voir du monde, croyant que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée et dire la vérité, l'antipode du diplomate et de l'homme de cour; au demeurant le meilleur fils du monde.

Ces légères imperfections, ces excès de franchise, s'expliquent facilement chez un peuple longtemps malheureux, proscrit de son pays, traqué comme une bête fauve, banni au milieu des nations étrangères, et soulevé en ennemi, en proie à la misère et à l'adversité, sans autre consolation que le soutien et le confort dans ses épreuves, que son indomptable énergie, sa foi robuste et son éternel amour pour ses compatriotes, et pour la liberté.

Ce peuple avait fondé des compagnies d'assurance et de secours mutuels, beaucoup plus efficaces et économiques que celles que nous trouvons écrites dans nos codes et nos statuts. Un bâtiment quelconque était incendié ou renversé par la tempête, aussitôt les voisins construisaient au propriétaire malheureux, gratuitement, un autre bâtiment supérieur au premier.

L'hospitalité et la charité sont aussi des vertus que les Acadiens pratiquent à un haut degré. Les voyageurs, le mendiant même, sont reçus avec la plus grande cordialité au foyer domestique.

Longfellow, dans son admirable poème d'Evangéline, dit un mot du costume et de la vie intime des Acadiens. C'est E. Rameau qui traduit: "Les matrones et les jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme la neige, ornées de leur jupon rouge, bleu et vert, se tenaient assises, tournant dans leurs mains faibles, quelque chose de chanvre, qu'elles filaient pour les métiers, et de l'intérieur, les pavements venaient mêler leur bruit au bourdonnement des roues et aux chansons des jeunes filles."

Les Acadiennes filent encore le "lin" et les navettes mêlent encore leur bruit au bourdonnement du rouet et aux chansons des jeunes filles.

Mais les jupons "scarlet and blue and green" ne se portent plus. Cependant, on conserve, (sans le porter), dans plusieurs familles, l'ancien costume acadien. Dépouillé de toute poésie, le bonnet blanc comme la neige de Longfellow, n'est autre qu'un foulard passé autour de la tête. Les jupons tricolores étaient faits de étoffe du pays, appelée droguet.

Le poète a oublié de nous parler des sacs que les personnes du sexe portaient par-dessus les jupons, attachés à la taille, et battant sur les hanches. En outre, les vieilles Acadiennes portaient invariablement, à cheval sur le nez, une énorme paire de besicles, qu'elles appelaient "hermines". Ces antiques lunettes rappellent les logorhons pince-nez d'aujourd'hui; mais la vire en était plus grande.

La Saint-Louis n'est plus fêtée mais elle a été longtemps la fête par excellence des Acadiens.

ANECDOTE

Quelques temps avant la dispersion des Acadiens, le curé Desnoy, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, avait une tournée particulière. Ayant appris que l'une de ses paroissiennes, Marie-Thérèse Robichaud, fille d'un riche marchand de l'endroit, avait une magnifique chaise de gros de Naples, et de soie, il fit venir la jeune fille, lui reprocha son luxe, et l'obligea de donner son chaise pour servir au feu de joie à la Saint-Jean-Baptiste.

Au centre du bûcher joyeux était un sapin, dans la tête duquel fut attaché le chaise, qui brûla rapidement, sans grand profit pour personne et sans corrompre probablement aucune fille d'Eve.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

Débarrassez Vos Lits de PUNAISES

En employant le POISON LIQUIDE De LYONS . . .

Une application les détruit complètement, sinon votre argent vous sera rendu.

25c la Bouteille

Dans toutes les Pharmacies ou chez

J. T. LYONS, Pharmacien,

COIN RUES CRAIG ET BLEURY

MONTREAL

DUPUIS FRERES

GRANDE VENTE DU MOIS D'AOUT

POUR LIQUIDER

Il nous faut à tout prix nous débarrasser de nos Blouses et Jupes d'Eté. Il nous faut de l'argent en échange de ces Marchandises. Pourquoi? Pour deux raisons majeures. La première, c'est que une fois le mois d'aout écoulé, ces Blouses et ces Jupes ne nous seront plus d'aucune utilité -- la seconde, c'est que nous trouvons toujours le moyen d'utiliser notre argent.

Les réductions que nous avons faites dans ce département sont telles qu'il vous sera impossible de résister aux prix que nous vous annonçons ci-dessous:

BLOUSES

120 doz. de Blouses de couleurs en lawn, dimity, organdie et Zéphir écossais. Toutes ces blouses sont de création récente et elles sont annoncées partout ailleurs comme étant des valeurs exceptionnelles à \$1.00, \$1.50 et \$2.00.

Nos prix pour notre grande vente de liquidation

50c et 75c

Coupons d'Etoffes à Robes

Vente à 50 o/o d'escompte

Nos grandes ventes d'étoffes à robes nous ont laissé à peu près 300 coupons d'étoffes unies et de fantaisie. La longueur de ces coupons varie de 2 à 8 verges. Toutes ces étoffes sont aux couleurs les plus nouvelles de la saison. Nous voulons en disposer la plus tôt possible. C'est pour cette raison que nous avons coupé nos prix en deux.

Pour notre grande vente de liquidation

50 o/o d'Escompte

Patrons de Robes en Sateen Brodés.

Patrons de robes magnifiques et élégantes dans les couleurs rose, bleu, blanc et blanc. Ces patrons ont été importés pour être vendus à \$4.50, \$4.90, \$6.00, \$6.75, \$9.00.

Nos prix pour notre grande vente de liquidation

\$1, \$1.50, \$1.75, \$2.

à peine le prix d'une robe de coton commun.

Gants d'Eté! Gants d'Eté!

Nous avons eu la bonne fortune d'acheter à 35c dans la piastre les échantillons de deux des meilleurs fabricants de Gants de (Chemnitz) Saxony. Ces gants sont en fil, taffetas et pure soie; dans toutes les couleurs, y compris noir et blanc.

Les prix des fabricants étaient de 17c à 72c; nous en avons fait quatre lots à votre choix aux prix ridiculement bas de

7c, 10c, 15c et 25c

Jupes en Piqué et en Toile

Pas de ces jupes communes qui vous sont offertes par toutes les autres maisons, mais ce qu'il y a de mieux en fait de matériel, confection et élégance. Elles seraient bien bon marché à \$1.50.

Nous les avons marquées pour notre grande vente de liquidation à

60c

Jupes en duck bleu (le meilleur), garnies de beaux appliques blancs, bleu marin et rouges, ce qu'il y a de plus chic sur le marché. Les grands magasins font beaucoup de bruit avec ces mêmes jupes en les annonçant "Extraordinaires" à \$2.00.

Notre prix pour notre grande vente de liquidation seule

75c

Jupes en piqué blanc, 3/4 verges de largeur, garnies d'appliques de couleurs. Nous défions nos concurrents de vous les offrir pour moins de \$2.75.

Notre prix pour notre grande vente de liquidation, seule

95c

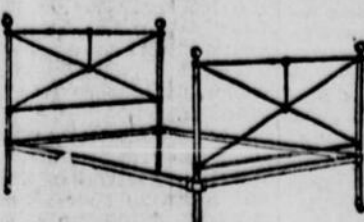
.. Département de ...

Vaisselle et de Verrerie

L'ouverture de notre nouveau magasin (le dernier du bloc) coin des rues St-Christophe et Ste-Catherine nous promet de donner beaucoup plus d'espace à ce département qui est à peu près le plus complet qui puisse se voir. Sa location dans nos soubassements réduit ses dépenses considérablement, c'est là une des nombreuses raisons qui nous permettent de vendre à bien meilleur marché que tous les magasins de vaisselle et verrerie de Montréal.

Venez voir notre assortiment et nous sommes convaincus que vous achèterez — que vous ayez besoin ou non.

MEUBLES Pour Collèges ... et Couvents



Un choix énorme de Couchettes en fer garnies de sommiers élastiques en fil d'acier. Nos prix sont les plus bas du marché. N'oubliez pas d'avoir nos quotations avant de placer vos commandes ailleurs.

Dessins expédiés sur demande.

Nos magasins sont fermes à 6 hrs p.m. (Lundis et Samedis exceptés.)

DUPUIS FRERES,

1571 à 1589

RUE STE-CATHERINE

Coin des rues St Andre et St Christophe.

UN AGRANDISSEMENT! — UNE AMÉLIORATION!! — UNE GRANDE VENTE!!

Au Grand Magasin de l'Ouest

Dans tous nos départements, et particulièrement dans celui de **La Confection pour Dames**. Nous faisons un **Grand Débit** de marchandises, tellement qu'il nous a fallu **Agrandir** notre local en y ajoutant le magasin voisin. Cette **Amélioration** fera de **Notre Etablissement** un des plus **Considérables** à Montréal. Les Dames ne trouveront pas ailleurs un **Salon de Confection** plus **Attrayant** ni mieux **Assorti** que le nôtre. Nous vous invitons de venir le visiter. A l'occasion de son ouverture, nous offrirons aux prix coûtant toutes nos **Matinées, Costumes, Jupes, Jupons et Robes de Matin**.

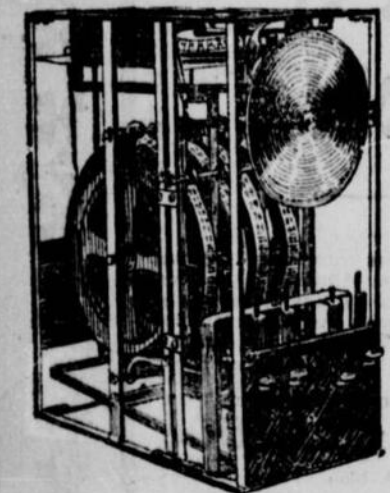
NOUS FERONS AUSSI UNE GRANDE VENTE A REDUCTION PENDANT 2 SEMAINES, des articles suivants et de tout ce que nous avons en magasin.

Lot No 1. — MOUSSELINE EN COULEURS AVEC POIS. Mouseline Organdine, lawn rayé, valant 12c. Pour notre ouverture 5c	Lot No 4. — CRETONNE FRANÇAISE de toutes sortes, il y en a jusqu'à 20c. Prix d'ouverture 7c	Lot No 7. — 300 coupons de cette belle TOILE D'IRLANDE, une chance exceptionnelle; très belle pour pupes de robes, largeur, 3½ verges. Ils sont marqués 72c. Pour notre ouverture, le coupon 25c	Lot No 10. — BAS EN COTON noir, pour dames. Prix d'ouverture 5c	Lot No 13. — Ce qui n'est pas le plus mauvais pour les mères de famille: 2 CAISSES D'INDIENNE en coupons, ça revient, la verge à 2c	Lot No 16. — Comme nous le disons plus haut, tout dans notre département de confection est vendu au prix coûtant.	Lot No 19. — Voyez l'INSTALLATION de nos 3 GRANDS MAGASINS. Jetez surtout un coup d'œil sur les prix de nos MOUSSELINES ET LAWNS BLANCS.
Lot No 2. — ETOFFES A ROBES en grands coupons; il y en a jusqu'à 35c. Pour notre ouverture 12c	Lot No 5. — Un lot de COUPONS de TWEEDS. Il y en a jusqu'à 60c. Prix d'ouverture 20c	Lot No 8. — MATINÉES EN ORGANDIE, joli patron fleur, toujours vendues 50c. Pour notre ouverture 25c	Lot No 11. — Des lots spéciaux pour les premiers rendus seront installés sur nos comptoirs. Mentionnons spécialement les beaux CHIFFONS qui sont si en vogue. Prix d'ouverture 5c	Lot No 14. — BELLE FLANELLETTE en grands coupons de 5 à 10 verges, 30 pes de largeur. Prix 7c. Prix de notre ouverture 4c	Lot No 17. — Belles CHEMISES EN TOILE Oxford, pour hommes, 50c. Pour l'ouverture 25c	Lot No 20. — CORPS DE DAMES 5c. CORPS DE DAMES, 15c. pour 10c. LA LINGERIE fait envie. L'assortiment le plus considérable. Des dames sont là pour servir.
Lot No 3. — JOLIES ETOFFES SOIE ET LAINE, Whipcord Epingle, il y en a jusqu'à 85c. Prix d'ouverture 25c	Lot No 6. — JOLIES ETOFFES CARREAUTES pour robes, matinées ou pour enfants. Il y en a jusqu'à 18c. Prix d'ouverture 9c	Lot No 9. — Pour le temps des mouches il faut du LINO; il est foncé, 40 pouces de largeur. Prix d'ouverture 2c	Lot No 12. — Seulement 35 doz. d'ESSUIE-MAIN avec bord de couleur. Prix d'ouverture 3c	Lot No 15. — Toutes les belles MATINÉES avec yoke de fantaisie de 85c et \$1.00. Notre prix d'ouverture sera de 50c		

S. A. LAROSE, Propriétaires des Grands Magasins de l'Ouest **2265, 2267, 2269 Rue Notre-Dame, Coin Aqueduc**

MACHINE A VOTER L' "IDEALE"

Dans l'esprit des inventeurs, la machine à voter l'Idéale aura pour effet de rendre la votation plus expéditive, de faciliter le dépouillement du scrutin, d'empêcher les fraudes, de rendre le vote absolument secret et de faire faire au gouvernement qui l'adopte, de sérieuses économies en supprimant une foule de dépenses adhérentes au mode actuel de faire les élections.



Le mécanisme de la machine à voter "IDEALE"

La machine à voter, l'Idéale, a la forme générale des boîtes actuellement en usage, avec cette différence que l'intérieur contient un mécanisme enregistrant pour chaque candidat le nombre de votes donnés et totalisant en même temps ces votes sur la face principale de la boîte, les noms des candidats ainsi que le blason ou la couleur du parti dont ils se réclament, sont inscrits au-dessus des tableaux vitrés où apparaissent les votes en leur faveur, en dessous de ces tableaux, sont les poignées mobiles, une pour chaque candidat, que l'électeur aura à faire mouvoir de haut en bas afin d'enregistrer son vote.



M. CHS. E. BELANGER, 585 rue Berri, inventeur.

Le mécanisme de cette invention est tel qu'il est complètement impossible à un voteur sans scrupule d'enregistrer plus d'un vote et ceci, pour deux bonnes raisons: premièrement, parce que la poignée, après avoir servi à enregistrer un vote, ne peut plus être remuée, de même que les poignées qui sont restées inactives; deuxièmement, parce que aussitôt que chaque vote est enregistré, un timbre puissant résonne, avertissant les personnes présentes dans le local que l'électeur vient de donner son vote en faveur de l'un des candidats.

Le dépouillement du scrutin se fait automatiquement, de sorte qu'à toute heure du jour, aussitôt qu'à la fermeture des bureaux de votation, on pourra voir sur les petits tableaux

GRAND CONCERT A STE-AGATHE

M. Jos. Saucier, bariton-soliste de la Cathédrale, donnera samedi, le 11 courant, un grand concert, sous le patronage distingué de Son Honneur le maire et de Madame Préfontaine.

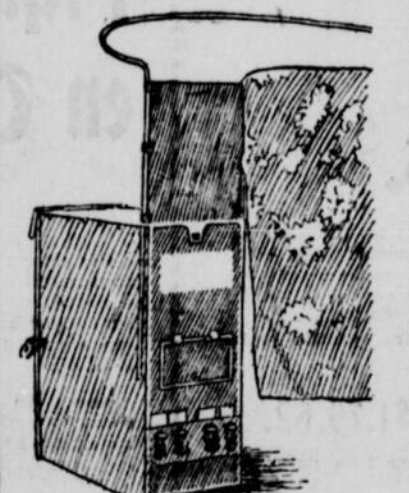
PARC DU BOUT DE L'ILE

Conservez encore toute la beauté de sa verdure et est au milieu de l'été aussi frais et aussi attrayant qu'un mois de mai. Une promenade à travers les vertes prairies et les champs mouvants de blé-l'Inde est sans égale qui se saluèrent. Les tramways laissent l'axe de la ville à tous moments.

31-2-4

sous verre, le nombre de votes de chaque candidat, ainsi que le total de ces votes. Mais afin de rendre le scrutin secret, les votes de chaque candidat sont cachés par une plaque qui les recouvre durant toute la durée de la votation et seul le total des votes peut être vu à toute heure du jour.

La machine l'Idéale est brevetée au



La machine à voter "IDEALE", au complet

Canada, No 64199; aux Etats-Unis, No 619,443, et en Angleterre, No 7,273, et les brevets sont pendants en France, en Italie et en Allemagne.

Cette machine est la propriété de Messieurs Ernest Geoffrion, No 1231 St-Jacques, Tel. Bell Main 2764, et Chs. E. Belanger, No 585 Berri, Tel. Bell Main 3429. Toute demande d'informations sera répondu avec empressement par les inventeurs.

MANIERE D'EMPLOYER LA MACHINE L' "IDEALE"

1o L'électeur, après avoir fait constater à l'officier rapporteur qu'il a droit de vote, passe en face de la ma-



M. ERNEST GEOFFRION, inventeur.

chine où se trouvent placées les poignées servant à enregistrer les votes, les noms et blasons des candidats, et les cadrons indiquant le vote de chaque candidat, de même que le total de ces votes.

2o L'électeur, après avoir choisi au moyen des noms ou des couleurs ou des blasons, la poignée du candidat pour lequel il désire voter, n'a qu'à presser cette poignée de haut en bas, et se trouve, par ce fait, à ajouter une unité pour le candidat de son choix, ainsi que pour le total.

Comme un timbre résonne chaque fois qu'une poignée est mise en opération, l'électeur se trouve par le fait averti que son vote est enregistré et que son devoir de citoyen est accompli.

SOIREE DRAMATIQUE A BOUCHERVILLE

Jeu prochain, le 9 août, aura lieu, à Boucherville, une soirée dramatique et musicale donnée par le Cercle St-Jean-Baptiste. La pièce à l'affiche: "Les Piastres Rouges", de LeRoy-Villars, est trop connue pour que nous en donnions ici une analyse. Mais il est bon de dire en passant, que les rôles seront tenus par des amateurs distingués. Mentionnons entre autres, MM. Deschatelets, T. Abrah, Chauvin, Charbonneau, Hogue, Grenier, De Chevigny, Gauthier, O. Abrah, MacKay, Lavalley, Labeille, etc. Une représentation sera aussi donnée en musique, jeudi, afin de permettre aux personnes de la ville qui assisteront de revenir le même jour.

A L'EXPOSITION

L'instruction publique au pavillon canadien

Le département consacré à l'instruction publique est l'un des grands succès de l'exposition canadienne, à Paris. La grande salle, la forme de la lettre L, et l'on y arrive en montant le large escalier qui part du deuxième étage du pavillon principal. Les objets ont été placés avec goût et intelligence et l'on a apporté l'ensemble de soin à leur arrangement, de telle sorte que les visiteurs peuvent les voir sans peine et avec avantage. La salle est bien éclairée, et fascinatrice, et l'impression que l'on éprouve en y pénétrant est très favorable. Les murs sont décorés d'excellentes photographies de Canadiens éminents. Au fond un splendide portrait de notre premier ministre avec, d'un côté, la photographie de l'hon. M. Sidney Fisher, et de l'autre, celle de l'hon. M. Tarte, charmant nos visiteurs canadiens.

L'exposition consacre principalement l'éducation primaire, secondaire, universitaire et spéciale. Cinq provinces seulement sont représentées: Québec, Ontario, la Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, et la Colombie Anglaise. L'exposition d'Ontario consiste en plusieurs belles photographies d'écoles universitaires et scolaires, d'une série de rapports statistiques encadrés qui ont beaucoup intéressé les jurés quand ils ont visité cette section; d'une collection de très importants livres d'écoliers en usage dans les écoles publiques et un certain nombre de rapports administratifs. Le Manitoba et la Colombie Anglaise ont envoyé des photographies d'écoles scolaires et de rapports sur l'instruction publique. La Nouvelle-Ecosse a aussi envoyé des photographies et les livres en usage dans les lycées.

La province de Québec a indubitablement l'exposition d'instruction publique la plus complète. On y remarque que les photographies des Universités et de toutes les écoles. L'Université McGill a elle seule a envoyé une magnifique collection de grandes photographies — 50 en tout — qui montrent l'extérieur et l'intérieur de tous les édifices. Ces photographies ont été classées et systématiquement placées sur les murs. Chacun peut voir que le groupement de toutes ces photographies et leur disposition avantageuse n'ont pas été faits sans grande difficulté, et que le plus heureux résultat a été obtenu.

La pièce présente un très bel aspect. On doit faire une mention spéciale pour l'exposition du bureau des commissaires d'écoles protestantes de Montréal. Elle consiste en douze cabinets compartiments, adaptés au mur, montrant le travail des élèves dans les divers genres d'écriture et de dessins. On ne saurait trop faire d'éloges de cette exposition. C'est décidément l'un des plus beaux attraits du département de l'instruction et l'arrangement des cabinets a été vivement admiré de tous.

Une immense bibliothèque contenant une collection complète des ouvrages de littérature canadiens et un grand nombre de volumes de droit, y compris les rapports officiels du gouvernement, orne le centre de la salle. Ceci constitue la plus grande exposition de littérature canadienne que l'on ait jamais vue et devra intéresser tous les Canadiens. MM. Granger, Frères et C. Théoret, éditeurs de Montréal, ont beaucoup travaillé pour donner à cette section une idée de la littérature du Canada.

Les livres ont bonne apparence et leur classification ainsi que leur arrangement, sont excellents. Les jurés ont exprimé leur satisfaction à ce sujet quand ils ont visité le département. Au sujet de cette librairie de littérature canadienne, on peut dire qu'un catalogue de livres a été compilé et publié par MM. Granger Frères, et que M. C. Théoret a fait un catalogue de livres de droits canadiens. Comme cette collection de littérature canadienne est la plus grande que l'on ait jamais exposée, ces deux catalogues sont particulièrement intéressants.

Une grande carte de la Confédération canadienne, exécutée par M. H. Desrosiers a été placée avantageusement dans ce département. Grâce à cette carte, les visiteurs peuvent se rendre compte de l'immensité de notre Dominion, de la proportion de nos rivières et des communications si faciles que nous avons avec les autres pays.

réel est spécialement belle et attire l'attention générale. Le pavillon est journellement envahi par une foule de professeurs et d'élèves et le travail des enfants de nos écoles canadiennes les a beaucoup intéressés. Le Canada a montré par cette exposition qu'il peut soutenir avec honneur la comparaison avec les autres pays quant à ce qui a trait à l'instruction publique et au progrès intellectuel. Le gouvernement a bien fait de ne pas restreindre l'exposition canadienne aux exhibits commerciaux et industriels. Les visiteurs expriment continuellement leur admiration pour notre système d'instruction dans les sciences et les arts. La plus belle exposition d'ameublement pour les écoles sur les terrains est sans conteste celle qui est faite au pavillon canadien, département de l'éducation. Les exhibits nous ont été envoyés par la "Preston School Furniture Co." de Preston, Ont., et consistent en douze pupitres hygiéniques de toute grandeur pour école. Des communications nous sont constamment adressées pour nous demander l'adresse de cette compagnie, de telle manière que nos visiteurs montrent leur approbation pour les pupitres des écoles canadiennes. Parmi les autres expositions privées de fournitures pour écoles, on remarque celle de la "Strinberger-Hendry Co." de Toronto qui consiste en cartes, globes et autres appareils dont on se sert pour l'éducation.

La partie réservée aux journaux canadiens apportés par chaque malin, n'est pas la moins intéressante. Trente et un journaux de ce pays sont exposés dans ce département. Ils sont disposés sur deux longues tables autour desquelles il y a quantité de chaises. La partie de l'exposition est très populaire parmi les Canadiens à Paris. C'est le lieu de leur première visite en arrivant ici. La bonne qualité du papier employé pour imprimer nos journaux, le fini des illustrations, l'impression et les sujets variés qui y sont contenus ont été beaucoup remarqués et admirés. Il est inutile de dire que l'abondance de la lecture que l'on peut se procurer pour un cent surprend beaucoup les parisiens.

Il y a encore une autre succursale qui fonctionne avec ce département et qui donne à ceux qui en ont la direction, beaucoup de travail, c'est la distribution de la littérature disant les richesses de notre beau pays. Il faut lire un long article pour dire la valeur de quelques-uns de ces livres. Heureusement ces livres ne sont pas des qu'aux ceux qui désirent s'instruire sur le Canada. Le nombre de ceux qui veulent connaître notre pays est étonnant.

Un des livres qui est très en demande par les écoles supérieures de Paris est celui qui a trait à la Ferme expérimentale, contenant les rapports du Dr Saunders, W. T. Macdon, E. T. Shutt et quelques autres officiers de la Ferme expérimentale. Un autre livre populaire, intitulé: "La Province de Québec", publié par le département de l'Agriculture, avec une intéressante introduction de M. Arthur Buies, est particulièrement précieux pour la classe industrielle et la classe commerciale. Il y en a en un autre, par Manuel Canadien, intitulé: "La Puissance du Canada", son histoire, ses ressources industrielles et naturelles, préparé par Geo. Johnson, F.R.S., sous la direction de l'hon. Sydney Fisher. Un petit volume séparé sur les minéraux de la province de Québec a été préparé par M. J. Obalek.

En rapport avec l'éducation, nous avons à distribuer l'Acte du département de l'éducation, et l'Acte des Ecoles Publiques. Un grand catalogue a été préparé des exhibits du département de l'Instruction Publique de la Province de Québec. Ce livre a été arrangé pour y prendre des notes; une moitié seulement de chaque page est imprimée; l'autre moitié étant laissée en blanc pour la commodité des visiteurs.

L'importance de ces livres ne devrait pas être oubliée. Ils sont instructifs et attrayants, et ont déjà fait beaucoup pour répandre la connaissance des vastes ressources et des produits du Dominion.

Les commissaires se sont efforcés de montrer franchement à nos visiteurs ce que le Canada a fait et ce qu'il fait pour l'éducation étendue de ses enfants. Rien n'a été négligé pour élever l'exposition de l'instruction publique au même niveau que les autres expositions du pavillon canadien, et son succès bien mérité est largement dû aux infatigables efforts du commissaire J. G. Jardine.

TROIS QUALITES

Entre tous les remèdes pour les affections de la gorge et des poumons, le BAUME RHUMAL est le plus simple, le plus efficace, le plus économique.

LES NERFS DES DYSPÉPTIQUES

Caused de terribles souffrances et de misères journalières à des milliers

Mais les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie guérissent le mal! Positivement, facilement et rapidement — Elles échouent jamais — Un double traitement dans chaque boîte — Le seul espoir du dyspeptique.

Les plaisirs de la vie sont inconnus à des milliers de gens. Le cauchemar de quelque terrible les oppresse, tue leur sommeil et fait de leurs jours une longue période d'horreurs. Ils sont constamment en proie à la crainte de la mort, croyant que le cœur est malade et qu'ils peuvent expirer d'un moment à l'autre. Leurs nerfs sont débilités et leur causent de terribles souffrances le jour et la nuit.

Cet état est causé par la Dyspepsie nerveuse. Il est vraiment drôle qu'un tel enfer de douleurs ait pour cause un dérangement d'estomac! Mais tel est bien le cas.

Maintenant, il y a un moyen court, facile, rapide de chasser le trouble. C'est sûr, positif — n'échoue jamais — ne peut échouer. C'est de prendre une ou deux Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie après chaque repas.

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie sont la plus parfaite digestif qui existe. Elles font fonctionner l'estomac. Elles le tonifient et le renforcent. Elles guérissent la dyspepsie, l'indigestion, les excès de bile, l'acidité d'estomac, les gaz dans l'estomac, et tous les autres troubles de cet organe.

Les petites tablettes brunes qui se trouvent dans chaque boîte, agissent sur les intestins. C'est le meilleur laxatif qui ait jamais été fait. Avec les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie elles guérissent les cas les plus graves de maladies d'estomac qui tourment l'humanité. Elles ne font jamais défaut. Elles changent la douleur en plaisir, la misère en santé.

Les Pianos KNABE

SONT ACHETES

par les musiciens les plus exigeants, parce qu'ils sont sous tous les rapports, les pianos les plus artistiques et les mieux construits de nos jours. Le meilleur piano reconnu du monde entier.

WILLIS & Co

SEULS ENTREPRENEURS
Des Pianos Knabe, Newcomb, Dominick et Kingsbury et des orgues Dominion.
1824 RUE NOTRE-DAME
[Près de la rue McGill]

UN HERITAGE

Pour Vous, à

Viauville
MAISONNEUVE
L'Offre que fait la
SUCCESSION VIAU

Equivaut Un Heritage
Elle Offre de FOURNIR soit Les Fonds ou Les Matériaux pour Batir

à ceux qui achètent des terrains à Viauville. Jamais offre semblable n'a été faite à Montréal. Les demandes seront multiples. Profitez de suite de cette chance unique; car le nombre des applications sera limité.

Pour informations s'adresser à

ED. GOHIER,

Représentant pour la Vente des Terrains à Viauville, où à la

Chambre 502, Edifice New-York Life.

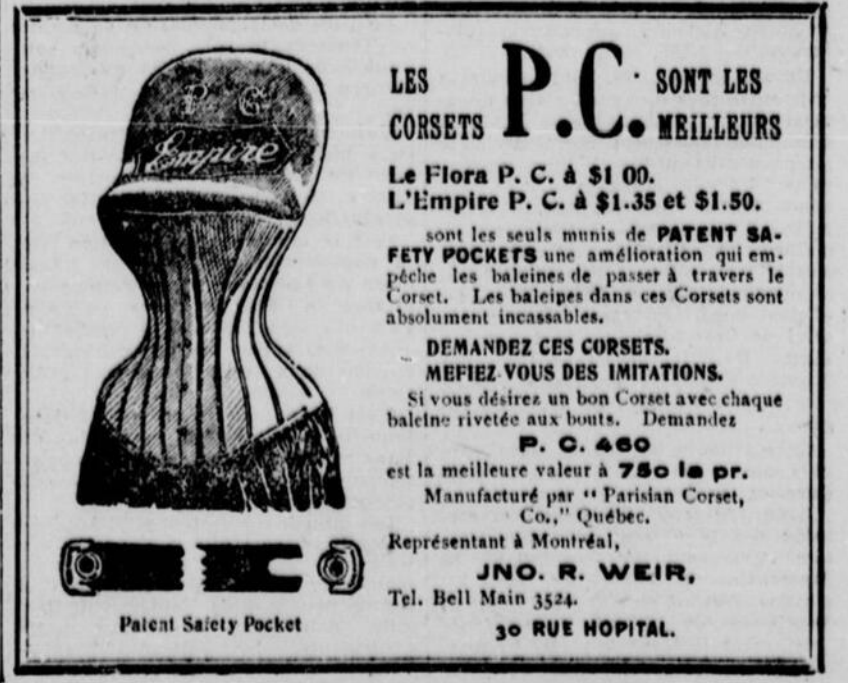
LES CORSETS P.C. SONT LES MEILLEURS

Le Flora P. C. à \$1 00.
L'Empire P. C. à \$1.35 et \$1.50.

sont les seuls munis de **PATENT SAFETY POCKETS** une amélioration qui empêche les baleines de passer à travers le Corset. Les baleines dans ces Corsets sont absolument incassables.

DEMANDEZ CES CORSETS. MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. Si vous désirez un bon Corset avec chaque baleine rivetée aux bouts. Demandez **P. C. 460** est la meilleure valeur à 75c la pr. Manufacturé par "Parisian Corset Co.", Québec.

Représentant à Montréal, **JNO. R. WEIR,** Tel. Bell Main 3524. 30 RUE HOPITAL.



WARE, MASS.

(Suite de la 1ère page)

que temps, ces messieurs ont dû agrandir leur magasin à cause de l'augmentation de leur commerce, et y ajouter un nouveau département, celui de charcuterie, de la quincaillerie, du grain, du foin et des chaussures. Il est à noter que les frères Fugère sont les premiers qui fissent un succès du commerce à l'endroit où ils sont présentement. Nos compatriotes s'intéressent beaucoup au succès de nos sociétés locales. Par leur politesse et leur franchise, ils se sont fait de nombreux amis qui les tiennent en haute estime.

M. J. B. L. Monty est né à St-Mathias, comté de Rouville, en 1856. En 1866, il alla demeurer à Holyoke, Mass., où il apprit l'art de la photographie, métier qu'il exerce depuis 23 ans, dont 15 ans ont été passés à Chicopee, Mass. Sur l'invitation de quelques amis de Ware, M. Monty transporta son atelier ici au mois d'avril dernier. Ce compatriote trouva un vaste champ pour l'exercice de sa profession, qu'il possède à un haut degré de perfection. L'encouragement qu'il reçoit depuis son séjour parmi nous prouve que les gens de Ware savent apprécier le talent à sa juste valeur. La plupart des photographies publiées dans cette édition sortent de son atelier; elles démontrent que M. Monty est un artiste consommé.

M. Augustin Terrien naquit à St-Simon, P.Q. Il émigra aux Etats-Unis en 1863. En 1887 il vint s'établir à Ware et se livra au commerce de poisson. Aujourd'hui, M. Terrien possède un établissement considérable d'épicerie, de meubles, etc.

En 1898, il fut élu par une forte majorité au bureau de l'assistance publique, (Overseer of the Poor), charge qu'il remplit encore à la satisfaction générale.

Notre compatriote est propriétaire d'une belle maison et paye plus de 100 piastres de taxes municipales. M. Théophile Provost est un des premiers Canadiens venus à Ware, il y a 34 ans. Il fut employé en qualité d'assistant-contremaitre pour la Cie Otis pendant 17 ans. Il quitta cette position pour se livrer au commerce. Il est propriétaire d'une boucherie sur la rue North. M. Provost naquit à St-Julie, comté de Verchères.

M. R. Schaffer naquit à Chamby Bassin. Il émigra aux Etats-Unis en 1875 et vint se fixer à Northampton où il s'engagea comme machiniste. Quelque temps après, il acheta une boulangerie à Chicopee, Mass. Six ans plus tard, il vendait son établissement pour venir à Ware, ouvrir le premier magasin de chaussures canadiennes. Depuis 12 ans, M. Schaffer se dévoue au service d'une nombreuse clientèle, sa place d'affaires est au No 57 rue Main.

M. John Malheur, naquit à St-Hyacinthe à l'âge de 19 ans. Il vint chercher fortune aux Etats-Unis où pendant longtemps il exerça le métier de tailleur. M. Malheur est depuis quelques années dans le commerce de liquides; il tient un établissement de premier ordre, sur la rue Pine. Notre ami est aussi grand admirateur de bons chevaux et se glorifie d'avoir toujours des trotteurs de haute valeur.

M. L. N. Dufaut naquit à St-Ephrem, P.Q. Il arriva à Ware en 1887 et ouvrit le premier magasin canadien dans le quartier appelé Petit Canadien, coin des rues Pleasant et Aspen.

M. Dufaut est un de nos plus actifs politiciens; il s'intéresse vivement à nos sociétés locales; il est le trésorier de la succursale des Artisans Canadiens-Français et du Club de Naturalisation; il fut autrefois président du Club National.

M. Joseph Chénette est dans ses cinquante années et se livre au commerce de la publicité, véritablement le parfait gentilhomme. Ses dispositions sympathiques envers tout le monde lui ont mérité l'affection générale. Arrivé à Ware, il y a 21 ans, dans des circonstances financières très humbles, ce brave compatriote a su, par son travail et sa persévérance, se placer au premier rang entre ceux des autres que la prospérité semble favoriser davantage. M. Chénette a vu le jour dans la paroisse de St-Denis, comté de Richelieu, en 1850. Ce bon Canadien est propriétaire d'une magnifique bâtisse à sept logements, et d'une boulangerie munie de toutes les améliorations les plus modernes. Il exerce le métier de boulangers depuis 36 ans.

M. Jos. Dumas, fils, est sans contredit un de nos plus prospères Canadiens. Il s'est frayé lui-même son chemin à travers les difficultés de toute sorte, et aujourd'hui, grâce à son esprit d'entreprise, il est à la tête des commerçants canadiens. M. Dumas est propriétaire d'un clos de bois très considérable où il emploie de 22 à 25 hommes à l'année. Depuis plusieurs années, il s'occupe aussi beaucoup de propriétés. Notre compatriote est un de ceux qui paient le plus fort montant de taxes, soit \$600 par année. Il fut candidat aux postes municipaux les plus élevés, mais le petit nombre d'électeurs canadiens inscrits le fit échouer. M. Dumas est membre du comté d'appropriations municipales depuis plusieurs années. Il est membre de la société St-Jean-Baptiste dont il fut président.

M. Edouard Thibault est aux Etats-Unis depuis 41 ans, et à Ware depuis bon nombre d'années. M. Thibault est un de nos plus paisibles citoyens, il est tout à sa famille et à son commerce. Grâce à son travail incessant, il est aujourd'hui un des épiers les plus à l'aise. Notre compatriote est né à St-Roch, comté de Richelieu, en 1843.

M. Pierre Durand vit le jour à St-Ephrem d'Upton, en 1847. Il émigra aux Etats-Unis à l'âge de 19 ans. Par son énergie et son travail il s'est fait une position très enviable. M. Durand est aujourd'hui propriétaire de la boulangerie dite "Rail Road Bakery", où il fait de bonnes affaires. Il est aussi de près le progrès de nos sociétés locales; il est membre de la société St-Jean-Baptiste, des Artisans et des Forestiers Indépendants.

M. Rosario Garipé est originaire de St-Denis, comté de Richelieu. Né en 1882, il vint s'établir à Worcester, Mass., où il s'engagea d'abord comme menuisier. Quelques années plus tard, M. Garipé vint à Ware et acheta la propriété Harpin, coin des rues Aspen et Vigeant, pour y ouvrir un établissement de charcuterie de première classe. Notre compatriote est maintenant à la tête d'une clientèle des mieux choisies, d'un caractère très paisible, il se mêle peu de politique. Il s'intéresse cependant à tout ce qui contribue au progrès de la ville et surtout à tout ce qui tend à améliorer la condition des Canadiens. C'est

l'un des membres les plus zélés de nos sociétés de St-Jean-Baptiste, des Artisans, etc., et M. Garipé est en outre membre de la société St-Joseph de St-Hyacinthe.

M. John Provost est né à Varennes, en 1851, il vint aux Etats-Unis en 1862 et fut pendant 24 ans employé dans les manufactures de la Cie Otis, en qualité d'assistant-contremaitre, position qu'il abandonna pour entrer au magasin de ses beaux-frères, MM. Dion et Deslauriers, pour lesquels il travailla pendant treize ans. M. Provost tient maintenant pour son compte un magasin de chaussures où les Canadiens sont certains de trouver le meilleur assortiment et la courtoisie la plus expressive.

M. Alédias Thibault naquit à St-Ours, P.Q., en 1861, il quitta le pays natal pour venir demeurer à Gillingville, Mass. Peu après il alla s'établir à Spencer, Mass., où il fut durant 24 ans employé dans les manufactures de chaussures. En 1887, M. Thibault vint à Ware et depuis quelque temps il est dans le commerce d'épicerie et de provisions, au coin des rues Aspen et Dale. M. Thibault est un de nos Canadiens les plus respectés, tout le monde se plaît à reconnaître sa probité et sa courtoisie.

Un mot maintenant de M. Louis S. Charbonneau. La renommée que ce compatriote s'est acquise comme entrepreneur de pompes funèbres, et expert dans l'art de préserver les cadavres, lui a créé une position très lucrative. Né à St-Vincent de Paul, comté de Laval, en 1856, il vint s'établir à Ware en 1878, où il trouva de l'emploi dans les manufactures de la Cie Otis. Quelque temps après, M. Charbonneau quitta cet emploi pour se livrer au commerce dans lequel il réussit bien. Il a été mêlé à tous les mouvements politiques; il est à bon droit reconnu comme un de ceux qui a le plus contribué à améliorer la condition des Canadiens dans la ville de Ware. Ami de toutes les associations locales, M. Charbonneau a contribué pour une large part à assurer le succès de notre belle et florissante société St-Jean-Baptiste dans laquelle il a rempli différents offices. C'est ainsi grâce à son énergie, si nous comptons une compagnie entièrement canadienne dans le département des incendies. Il a fait faire une foule d'autres améliorations dans le quartier qu'il habite. Notre ami vient d'être appointé officier de police et agent de la société protectrice des animaux.

M. J. O. Deslauriers. — Est né à St-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 20 avril 1849. En 1861, il entra au service de M. J. N. Camiré, fondateur du journal le "Nord", comme typographe. Ce journal devint plus tard l'écho des Deux-Montagnes, et ensuite le "Courrier de Beauharnois". M. Deslauriers vint à Ware et accepta la position importante de gérant du département des imprimeries de la Cie Otis. Notre compatriote se sentant des aptitudes pour le commerce ouvrit, en 1881, en compagnie de son beau-frère, M. A. Bonin, un magasin général connu sous la raison sociale de Bonin et Deslauriers.

Notre compatriote est un de ceux qui s'intéressent beaucoup à l'avancement des Canadiens aux Etats-Unis. Il a été mêlé à tous les mouvements politiques de nos concitoyens ont figuré avec avantage. Aux élections municipales de 1892, il fut élu membre du bureau de l'assistance publique, (Overseer of the Poor.) charge qu'il remplit durant six années consécutives. En 1874, la société St-Jean-Baptiste le désigna à la grande cérémonie à Montréal, ainsi qu'à une convention de Rutland, Vt., et de Nashua, N.H., quelques années plus tard.

Le Dr J. A. Gendron, Ind. — Est le fils de M. Prudent Gendron, honorable citoyen de la paroisse de St-Hughes, où il naquit en 1862. A l'âge de 13 ans, il faisait son entrée au collège de Sorel pour y commencer ses études. Après un séjour de 4 ans dans cette institution, il passa à St-Hyacinthe, et 5 ans plus tard il terminait ses études classiques. L'année suivante, il était admis à l'étude de la médecine à l'Université Victoria qui, en 1888, lui accordait ses degrés de docteur en médecine. Notre compatriote fit de fortes études tant classiques que médicales, et immédiatement après son admission à la pratique, il vint se fixer à Ware où il fut accueilli avec empressement par la population canadienne de la ville. Le jeune médecin ouvrit son bureau sur la rue Main. Les patients ne se firent pas attendre longtemps. Grâce à sa science profonde, à sa courtoisie, et à la manière si consciencieuse avec laquelle le jeune praticien recevait ceux qui s'adressaient à lui, en très peu de temps, il se vit à la tête d'une nombreuse clientèle et se fit un nom très enviable. Le Dr Gendron est d'un caractère doux, affable, sympathique et très charitable, ce qui lui a valu l'estime et la confiance de ses concitoyens.

Notre distingué compatriote, se mêle très peu de politique, mais s'intéresse cependant à tout ce qui peut constituer à améliorer le sort des Canadiens de Ware. Il a contribué pour une large part au progrès des sociétés de la ville, et a été élu examinateur. En 1892 le docteur, était par une forte majorité élu membre du bureau de santé de la ville, poste qu'il occupe actuellement et dont il est le secrétaire. Il est propriétaire d'une magnifique résidence, coin des rues North et Pleasant.

Le Dr A. A. Auger, Ind. — Est natif de Milton, comté de Shefford. Il fit ses études aux collèges de la Grande Ligne et de la Pointe aux Trembles. Quelque temps après il entra à l'Université de Buffalo où il fit ses études médicales; il fut diplômé en 1887. Immédiatement après son admission à la pratique, il vint se fixer à Ware où il prodigua, depuis, ses soins à une nombreuse clientèle. En 1897, le Dr Auger se présentait devant le bureau Pharmaceutique de l'Etat de New-York, et recevait ses titres de pharmacien. L'année suivante, il subissait un second examen dans la Greater City, Queens County, et obtenait le droit de pharmacien dans cette partie de l'Etat. Ce compatriote peut à bon droit être fier de ses succès et de l'encouragement qu'il reçoit des Canadiens de Ware, depuis son arrivée ici.

Le docteur est doué d'une affabilité peu commune. Toujours gai et courtois envers tout le monde, il est l'ami de tous ceux qui le connaissent. Son dévouement pour ses compatriotes est trop connu pour que nous en parlions. Tous ceux qui s'adressent à lui pour solliciter un service, le trouvent toujours souriant et bien disposé.

Le docteur est doué d'une affabilité peu commune. Toujours gai et courtois envers tout le monde, il est l'ami de tous ceux qui le connaissent. Son dévouement pour ses compatriotes est trop connu pour que nous en parlions. Tous ceux qui s'adressent à lui pour solliciter un service, le trouvent toujours souriant et bien disposé.

Le docteur est doué d'une affabilité peu commune. Toujours gai et courtois envers tout le monde, il est l'ami de tous ceux qui le connaissent. Son dévouement pour ses compatriotes est trop connu pour que nous en parlions. Tous ceux qui s'adressent à lui pour solliciter un service, le trouvent toujours souriant et bien disposé.

Le docteur est doué d'une affabilité peu commune. Toujours gai et courtois envers tout le monde, il est l'ami de tous ceux qui le connaissent. Son dévouement pour ses compatriotes est trop connu pour que nous en parlions. Tous ceux qui s'adressent à lui pour solliciter un service, le trouvent toujours souriant et bien disposé.

Le docteur est doué d'une affabilité peu commune. Toujours gai et courtois envers tout le monde, il est l'ami de tous ceux qui le connaissent. Son dévouement pour ses compatriotes est trop connu pour que nous en parlions. Tous ceux qui s'adressent à lui pour solliciter un service, le trouvent toujours souriant et bien disposé.

M. P. O. L'Heureux émigra aux Etats-Unis en 1881, il trouva de l'emploi comme commis dans un magasin de la ville de Chicago et quelque temps après, il vint à Spencer, Mass., où il ouvrit un magasin de hardes faites en compagnie de M. F. Collette. Cet établissement était reconnu sous la raison sociale de Collette et L'Heureux. Les affaires réussirent au-delà de toute espérance. M. L'Heureux fut le premier président de la succursale des Artisans Canadiens-Français, et depuis plusieurs années trésorier de la Société St-Jean-Baptiste. Notre jeune et habile Canadien est aussi propriétaire de la plus belle pharmacie de la ville et possède une magnifique résidence sur la rue Pleasant. Il voyage actuellement en Europe.

M. Arthur J. Mailloux, avocat et juge de paix, naquit à Fall-River, Mass., en 1872. Il fréquenta les écoles paroissiales fondées par le Rév. P. J. B. Bédard, curé de Notre-Dame de Lourdes, décédé il y a quelques années, et eut pour premier instituteur feu M. Damase Bourbonnière. Au printemps de 1881, sa famille vint se fixer à Ware; il continua ses études aux écoles publiques de cette ville, et peu après, il entra comme commis au bureau de nouveautés de M. H. A. Smith. Voyant son goût pour l'étude et ses dispositions prononcées pour les affaires, feu le Rév. P. H. D. Langlois, S.J., son oncle, lui conseilla de suivre les cours du collège Chelms, de Springfield, Mass.; il obtint ses degrés avec grande distinction et entra peu après au bureau de Mire G. D. Stows, avocat; il y fit sa cléricature, et au mois de février 1899, notre jeune compatriote subit avec succès les épreuves pour l'admission à la pratique, devant le bureau de l'Etat, siégeant à Boston. Au terme de la Cour Supérieure, tenu le même mois à Northampton, Mass., le jeune avocat fut nommé juge du comté de Hampshire, il fut présenté au juge siégeant pour prêter le serment professionnel par l'honorable ex-juge R. W. Lyman, maintenant régulateur du comté et ami intime de notre jeune disciple de Thémis. M. Mailloux est le premier Canadien admis au barreau dans ce comté. Bien qu'il soit le plus jeune avocat de la ville, il a su par son érudition se placer au nombre de nos juristes les plus recherchés; il est aujourd'hui à la tête d'une clientèle qui lui fait honneur. Outre ses occupations professionnelles, M. Mailloux est secrétaire du département de l'Aqueduc et du bureau de "l'Overseer des pauvres".

Notre compatriote s'intéresse au succès de nos sociétés locales dont il est membre, et il coopère pour une large part à améliorer la situation des Canadiens de Ware.

M. Félix Bombard est né à St-Sébastien, P.Q., en 1856. Il fit son éducation dans les écoles de sa paroisse natale. Jeune encore, l'immigration avec sa famille aux Etats-Unis. Son père qui était homme d'affaires d'une grande renommée, initia de bonne heure son fils aux affaires commerciales. Après quelques années passées à Sandy Hill, N.Y., notre compatriote vint demeurer à North Brookfield où il devint très populaire et fut élu constable. En 1883, M. Bombard vint à Ware et s'engagea dans le commerce de chiffons. En 1886, il abandonnait ce négoce pour se livrer à l'achat et à la vente des chevaux canadiens. Pour donner une idée de l'importance des affaires que fit notre compatriote, il suffira de dire qu'en 1890, il a vendu des chevaux au joli montant de \$45,000.

En 1895, M. Bombard obtenait une licence pour la vente des liquides et quatre ans plus tard, bâtit son magnifique hôtel, connu sous le nom d'Hotel Commercial. Cet établissement est digne sous tous les rapports, de figurer au premier rang. Ceux qui le visitent n'ont que des éloges pour le service, l'ameublement, la courtoisie, la propreté, etc., etc.

Notre ami est bien connu, et dire qu'il est affable, poli, généreux, serait superflu. A part toutes ses qualités, M. Bombard est Canadien, et nul plus que lui à cœur le progrès de ses compatriotes. Il s'occupe de politique; c'est un des principaux soutiens du Club de Naturalisation. Les membres de cette association, à qui il a fait / des dons généreux, le tiennent en grande estime. Notre compatriote est aujourd'hui considéré comme un des hommes d'affaires les plus importants de la ville. Il fut successivement constable, commissaire de la voirie, et maintenant membre du Prudential Committee du département des incendies.

A DELORIMIER

Le vote des contribuables sur le règlement No 13

C'est lundi prochain, le six août, que les électeurs propriétaires du village de Delorimier sont convoqués en assemblée pour approuver le règlement No 13 pour la régie et l'administration du système d'approvisionnement de l'eau dans la municipalité du village de Delorimier, et pour fixer le tarif des charges pour l'eau. L'article 637a du Code Municipal veut que le règlement soit approuvé par au moins le tiers des électeurs-propriétaires de la municipalité et comme le conseil parait bien décidé à cesser de fournir l'eau à ses contribuables, afin d'éviter le renouvellement de difficultés semblables à celles survenues entre la cité de Montréal, et le village de Delorimier, si le dit règlement n'est pas approuvé, nous conseillons à tous les propriétaires intéressés de bien vouloir se rappeler la date de la votation sur le dit règlement.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

A VALLEYFIELD

Fermeture de la plus ancienne usine—Accident—Le nouveau règlement autorisant une dépense de \$83,000—La nouvelle manufacture, etc.

Nous avons eu un fort orage de grêle lundi après-midi dans la partie sud du comté de Beauharnois. C'est le tabac qui a le plus souffert. Mercredi un autre orage de grêle dans la Grande-Île. On dit qu'à plusieurs endroits le grain est haché. Il pleut tous les jours, ce qui rend la lessaison difficile sinon impossible.

La manufacture de papier a fermé ses portes pour toujours le 1er d'août. C'est la plus ancienne usine de Valleyfield qui disparaît, celle qui a fait de la pointe aux voleurs un gros village, auquel M. Buntin a donné le nom de Valleyfield. A l'instar d'une petite ville d'Ecosse, de ce nom. Bien sûr, le pic et la pelle en auront fait disparaître les derniers vestiges, et à leur place nous verrons apparaître une grande manufacture de coton. Nous ne perdons pas à l'échange, mais c'est avec peine que nous voyons disparaître ces anciennes bâtisses si familières à tous les vieux résidents de Valleyfield. Par suite de la fermeture de l'usine à papier Buntin, plusieurs vieux employés se trouvent sans ouvrage et devront s'éloigner de Valleyfield.

Mardi, un pénible accident est arrivé à M. Wilfred Garipé. Il était occupé à réparer une pièce de machine dans le cur-môle, lorsqu'un morceau de fer rougi qu'il frappait à coups de marteau l'atteint à l'œil droit. On crut d'abord qu'il avait l'œil crevé, et il fut conduit en toute hâte à un hôpital de Montréal. Le médecin oculiste qui examina l'œil blessé espère pouvoir le sauver.

Le conseil a préparé et adopté un nouveau règlement pour un emprunt de \$83,000 qui sera soumis aux électeurs propriétaires samedi, le 11 août courant. Ce montant sera consacré à la construction d'un système d'égouts et d'aqueducs.

La construction d'une nouvelle manufacture sur la propriété Buntin est maintenant une affaire décidée. Les fondations seront commencées aussitôt que les plans et spécifications seront terminés. En attendant, la compagnie fait faire des sondages pour connaître la nature du sous-sol et déterminer le genre de fondations que requerront les bâtisses. Il y aura deux bâtisses à 3 étages, construites parallèlement au canal d'alimentation et aboutant à la digue, chacune de 300 pieds de longueur par 104 pieds de largeur à l'intérieur. Ces bâtisses seront reliées entre elles par un pont couvert, et reliées à la "bleachery" de l'ancienne manufacture par un autre pont couvert. Il n'est pas encore décidé si ces constructions seront en brique ou en pierre. Cette question est entièrement entre les mains de l'ingénieur de la compagnie qui, pour le moment, paraît pencher en faveur de la brique. Les turbines seront placées à l'extrémité nord-est des bâtisses et la force motrice sera employée directement sur les arbres à coude. Les bâtisses seront disposées de manière à pouvoir être continuées vers l'est, si plus tard les circonstances le permettent.

Il n'est pas probable que le canal d'alimentation Buntin soit élargi cette année. La compagnie l'utilisera pour le présent dans l'état où il se trouve et se servira du surplus de pouvoir qu'elle aura à sa disposition lorsque les seules nouvelles turbines seront en opération, pour suppléer à l'insuffisance du canal Buntin. On prévoit cependant que ce surplus de pouvoir sera avant longtemps requis pour de nouvelles extensions projetées à l'ancien établissement, et alors il faudra élargir le canal Buntin suivant les besoins.

C'est l'intention de la compagnie de fabriquer dans les usines projetées une classe de marchandises qui jusqu'à ce jour ont été importées d'Europe et des Etats-Unis.

LA CIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

Avec département d'assurances à taux fixes. Risques de juillet dernier \$386,458.90

Primes aux taux ordinaires 5,109.27
Primes chargées par la Cie 3,505.40

Economisé par nos assurés du mois 1,603.87
Economisé par nos assurés du présent exercice 20,013.18

CAICEDO

Le fameux Caicedo sur le fil de fer, au Parc Sohmer, c'est un véritable phénomène. Dernières représentations demain. Plusieurs autres grandes attractions. 137-1

GRANDE EXCURSION A HUNTINGTON ET RETOUR, LE 7 AOUT

Par le chemin de fer Adirondack. Départ de la gare Windsor à 8 heures a.m. Retour le même jour de Huntington à 8.40 heures p.m. Aller et retour, prix du passage : adultes, \$1.00; enfants, entre cinq et douze ans, 50 cts. 135-3

N'ONT PAS D'EGAU

Le paysage, la température, le confort, le plaisir, la distance, la vitesse et le coût faites une promenade sur l'importante ligne de la "Montreal Park and Island Ry Co." et soyez convaincu. Seulement 15 cts chaque soir, pour un voyage autour de la montagne, ou à Cartierville et retour, distance : 20 milles. 135-4

AU THEATRE

Un mauvais plaisant crée presqu'une panique

En poussant un cri "au feu"

Hier après-midi, la représentation venait de commencer au Théâtre de Sa Majesté lorsque quelqu'un dans la galerie s'avisa de crier "au feu". Aussitôt, tous les spectateurs furent sur pied et se précipitèrent vers les portes de sortie. Il y en eut plusieurs qui ont été bousculés et malmenés; mais, heureusement, personne n'a été blessé. Tout au plus signala-t-on quelques cas de défaillance chez des femmes nerveuses.

Un exalté courut avertir les pompiers du poste No 10 qui arrivèrent promptement sur les lieux. Leur secours ne devait pourtant pas être requis puisque tout cet émoi avait été causé par un sinistre farceur qui avait voulu jouer du spectacle d'une panique. Il aurait pu regretter son action si la police l'avait découvert. L'erreur étant reconnue, chacun reprit son siège et la représentation s'est continuée sans autre incident.

POUR LES GLISSEURS AQUATIQUES

"Shoot the Chutes"

Allez par la rue Ontario en haut de l'Avenue Lasalle, à Maisonneuve. D'ici à avis contraire, le Carnaval Aquatique sera ouvert deux jours par semaine, les samedi et dimanche d'une heure jusqu'à onze heures du soir.

L'on peut se procurer une collation de premier choix et bien servir au Restaurant Carsley, à un prix modique, après une active avant-midi de magasinage.

Votre maladie est-elle la fièvre du foie ou le Catarrhe?

"J'ai eu le catarrhe pendant 1 an."
"J'ai eu le catarrhe pendant 2 ans."
"J'ai eu le catarrhe pendant 5 ans."
"J'ai eu le catarrhe pendant 20 ans."
"J'ai eu le catarrhe pendant 50 ans."
et la Poudre Catarrhale du Dr Agnew m'a guéri. Tels sont les certificats que l'on trouve dans les volumes et les volumes de témoignages en faveur de ce grand remède du catarrhe; non point de patients n'existait pas, mais de lettrés d'hommes et de femmes qui ont été guéris par tout le continent. Il soulage en 10 minutes, 50 cts. (6)

Vous pouvez vous reposer et prendre une légère collation ou un dîner complet au Restaurant Carsley. Les prix sont modiques, le service est bon et tous les aliments sont de la meilleure qualité.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

BARGAINS DANS LES

TAPISseries

Le petit garçon dit: "Quand j'aurai pris ce poisson et deux autres, j'en aurai trois." Si son appât, sa patience et sa pêche furent bons, ils les a probablement eus.

Nous allons doubler notre commerce de Tapisseries avant la fin du mois. Notre appât est bon. Il n'y a aucune raison pour que vous ne mordiez pas—nous n'employons pas d'hameçons. Nous sommes prêts maintenant à offrir les meilleurs bargains qui n'aient jamais été offerts à Montréal et nous prenons un soin particulier de n'en dire que l'exacte vérité.

Ces valeurs sont tout à fait spéciales. Le meilleur temps pour vous les procurer est lundi matin si vous désirez avoir le premier choix.

A 4 CENTINS

400 Rouleaux de Tapisseries à fond crème et sang de bœuf et sombre, réduits de 12 1/2 et 20 cts à QUATRE CENTINS.

A 6 CENTINS

600 Rouleaux de Tapisseries Dorées, à dessins floraux et conventionnels, nuances pâles et foncées, réduits de 20 et 25 centins à SIX CENTINS.

A 12 CENTINS

500 Rouleaux, 21 pouces, Tapisseries Américaines avec relief, très épaisses, dorées, convenables pour salle à dîner, bibliothèque et salon, réduits de 60 et 75 cts à DOUZE CENTINS.

Avons-nous quelque raison pour laquelle vous devriez acheter vos Tapisseries en Août au lieu d'attendre à l'Automne? Nous en avons. Plus tard, tout le monde désirera la même chose, dans le même temps, et la patience sera mise à rude épreuve. De plus vous épargnez plus de la moitié de votre argent. Ces jours plus tranquilles sont un véritable "bonanza" pour les gens après les bargains.

G.A. HOLLAND & SON Co.

2411 Rue Ste-Catherine.

E. Lepage & Cie.

Lundi Prochain, avant-midi

Sera témoin d'une grande activité par tout le magasin

Au commencement d'une nouvelle semaine il y a beaucoup à faire. Nous ne voulons pas essayer de dicter aux clients l'heure pour venir, à n'importe quelle heure, de n'importe quel jour de la semaine, notre personnel empressé et prompt est à votre entière disposition. Mais il est sage de venir à bonne heure, le lundi. Au coup de huit heures près, les valeurs sans égales commenceront à partir, jusqu'à ce qu'elles disparaissent entièrement. Nous ne voulons déceper personne. Mais quelques uns des lots sont plus considérables. Méfiez-vous!!!

Sous-Vêtements et Bonneterie!

Sous-vêtements et bonneterie tricotés, pour femmes et enfants à la moitié du prix et moins, pour écouler immédiatement.

Bonneterie de fantaisie, pour Dames.	Corps et fils de lin, pour Dames.	Cravates et Dentelles	Elégantes cravates, pour Dames.	Dentelle plissée
4 caisses de savon, de toilette Morning Dew, 3 gros moy. ceux, ou parfum.	délicat, dans une belle boîte, valeur 18c la boîte.	Corps formes, collets bas et sans manches ou avec manches, longues et courtes, tout soie et garnis de dentelle soie et jalon, de soie rose, blanc et bleu. Valeur \$1.25, 48c.	de très belle tulle blanc de Bruxelles, bien garnies avec magnifiques dentelles et insertions, grand choix, valeur de 40 à 75c. Lundi toutes 19c.	très riche dans tous les dessins les plus choisis, en dentelle de Paris, et valenciennes, 5 à 7 pouces de large, valeur de 40 à 75c. Lundi, toutes à 25c.

Dentelle "all over" crème et blanche: lot choisi de la dentelle valencienne "all over" si à la mode, dans tous les dessins les plus délicats, 22 pouces, valant 35 à 50c. Lundi toutes 15c 1/2.

Spécialité—Extra!

4 caisses de savon, de toilette Morning Dew, 3 gros moy. ceux, ou parfum.

Spécialités—Extra!

Parapluies pour Dames, faits de serge, noirs, "Laverature", teinture de laine.

Réductions Générales dans les Soies!

Notre département des soies est remarqué à cause de son assortiment des plus complets. Vous trouverez ici des patrons désirables dans toutes les qualités des soies recommandables.

Exquis soie française "Foulard", à fond bleu marin, nouveauté de soie, dans les deux sens exclusifs, un lot extraordinaire de belle et riche soie, marquée à un prix extrêmement bas. Lundi, toutes 35c.

ETOFFES A ROBES!

2,000 verges étoffes à robe françaises, toutes les plus nouvelles nuances de gris et fauve, toutes marquées à un prix correspondant aux prix extraordinaires bas auxquels nous les avons achetées, valant de 40 à 60c. Lundi, toutes 22c.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES DE MODES

Blouses, élégantes en linon blanc, le dos et devant fins par remplis, et garnies avec de magnifiques insertions ajourées, avec manches et poignets nouveaux. Très bien faites, et genre des plus désirables, valant \$2.85. Pour notre vente spéciale d'août, \$1.46.

Blouses blanches et de couleurs, dans les lignes unies et de fantaisie, blanches et de couleurs, dans les dimites, guingams, linons chambrés, et autres tissus populaires, et une grande variété de magnifiques dessins, dans les couleurs les plus nouvelles et les plus recherchées, dos et devant tous fins par remplis. Ces matières valent de \$1.25 à \$1.75.

Tous au même prix pour la vente d'août, pour le d'écoulement d'août, \$3.00.

Formes de chapeaux pour Dames, en paille de fantaisie, faites de la meilleure paille, tous les patrons, nouveaux et les plus jolis formes, noirs, bruns, bleus, gris, et toutes les nuances les plus désirables. Prix de 50c à \$2.00.

Prix de la vente d'écoulement d'août, 10c.

Tourmalines "O'Shanter" et capelines, faites de très belle mousseline, garni d'une insertion et de broderie. Marchandises valant 75c à \$2.00. Prix de la vente d'écoulement d'août, 25c.

Nappes damassées, demi blanches, toutes fines avec frange, avec bordure de couleurs, 2 1/2 verges de longueur, bonne largeur. Valant 85c. Prix de la vente d'écoulement d'août, 39c.

Tous nos dimites, organdies, mousselines, gu

L'ANNEXION DU MILE-END

L'association des citoyens se prononce en faveur du projet

La question soumise à l'étude d'un comité

Il y a eu une importante assemblée de l'association des citoyens de St-Louis, jeudi soir, sous la présidence de M. C. Gélinas. On a longuement discuté la question de l'annexion, et il a été unanimement résolu que l'association appuiera tout projet de loi tendant à annexer l'annexion. Un comité, composé de M. Gélinas, H. Blanchard, P. A. Duroelle, R. Miller, J. A. Poirson et T. W. De Witt a été formé pour s'occuper de l'affaire et présentera un rapport.

Le comité devra aussi examiner la question du contrat de la lumière électrique et il devra prendre l'avis des autorités légales pour savoir si ce contrat ne peut être résilié. Un autre comité a aussi été formé pour s'enquérir auprès des autorités de la compagnie du Terminal Railway des conditions qu'elles imposeraient pour prolonger la voie jusqu'au Mile-End. L'association aura prochainement une autre assemblée pour régler définitivement cette question.

PLUS DE PICOTE

On croit que le fléau est définitivement disparu

Les autorités sanitaires ont levé ce matin la dernière quarantaine qui avait été placée au No 108 rue Shannon.

Depuis le 18 juillet aucun nouveau cas de petite vérole n'a été signalé et l'on espère bien que Montréal n'entendra plus parler du fléau.

L'Angleterre est-elle prête ?

Lord Rosebery veut savoir si une invasion est possible

Londres. 4. — Une certaine émotion s'est produite hier soir à la Chambre des Lords quand Lord Rosebery, reprenant les questions qui avaient été discutées vendredi dernier, s'informa si l'Angleterre était réellement prête à résister à toute tentative d'invasion.

Lansdowne au sujet de l'idée que le pays aurait une confiance aveugle au War Office. Le marquis de Lansdowne répondit que le secrétaire d'Etat pour la guerre était responsable devant le Parlement et que le commandant en chef était responsable devant le secrétaire de la guerre.

Lord Rosebery demanda au marquis de Lansdowne, secrétaire d'Etat à la guerre, de faire venir le commandant des forces militaires, lord Wolseley, afin qu'il puisse donner ses idées sur les plans du gouvernement. Lord Rosebery ajouta qu'il n'a pas l'intention de se laisser tromper sur cette question et il le considère comme son devoir de débattre le marquis de

Lord Salisbury déclara à son tour que la nation serait plus satisfaite, d'après l'opinion de lord Rosebery, si lord Wolseley pouvait venir exprimer son approbation des plans de lord Lansdowne, mais il ne voit pas bien comment la chose est possible. Les observations de lord Rosebery sont d'un caractère trop abstrait. L'incident n'a pas eu de suite.

FUNERILLES

De feu Gonzague Héti

L'Assomption vient de perdre un de ses plus vieux et plus estimés citoyens par la mort de M. Gonzague Héti, rentier, décédé à l'âge de 81 ans, mardi matin, à l'hospice des Sœurs de la Providence, où il résidait. Le regretté défunt laisse plusieurs neveux et parents, parmi lesquels sont MM. Anselme Labrecque, négociant; A. Arcadius Labrecque, bourgeois; Pierre et Japhet Giguère, de Montréal; M. le notaire Gaspard Héti, de la Longue-Pointe, ses neveux; MM. le notaire L. O. Héti, de Montréal; M. Romuald Héti, curé de St-Scholastique; M. Clément Héti, ses cousins.

CE PRETENDU MIRACLE

N'est qu'un canard grossier

Une nouvelle d'Ottawa annonçait, ces jours derniers, qu'un citoyen qui, après avoir été traité par le Dr Cornu, a été guéri miraculeusement, d'une maladie d'yeux que le savant spécialiste avait déclaré incurable. Inutile de dire que rien de tel n'est arrivé et qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ce rapport des journaux, cette histoire a été inventée de toutes pièces, on ne sait trop pourquoi. Voici ce que le prétendu "miracle" nous écrit à ce sujet :

Ottawa, 1er août 1900. Dans la colonne des nouvelles d'Ottawa du 30 juillet dernier, j'ai vu que M. Joseph Lefebvre, typographe, avait été guéri miraculeusement de sa vue. La vérité est celle-ci : J'ai été frappé de diplopie le 19 mai dernier, et je me suis mis sous les soins du Dr Cornu, le 21 ; il m'a traité jusqu'au 5 juillet, le même jour il m'a fait subir un examen, et il m'a trouvé bien ; il m'a tranché le verre diplopie.

Le 7 juillet, il y avait un pèlerinage d'excursion à Ste-Anne de Beaupré, j'ai demandé au docteur si je pourrais y aller, et il m'a dit certainement que ce serait une distraction et un repos, alors je suis descendu avec ma femme à Ste-Anne et nous sommes passés le reste du temps de l'excursion à Québec-repos qui était mérité. Nous avons jamais ma femme et moi donné à aucun reporter le tissu de mensonges qu'il y a dans le numéro d'aujourd'hui de la "Patrie".

Je crois que les nouvelles que le reporter a données ont été cueillies sur la rue; il aurait dû venir chez moi pour s'assurer de la vérité. Mon cas de diplopie est un cas extraordinaire et je suis parfaitement satisfait des traitements que le docteur m'a donnés.

Tant qu'à mon cas : Le Mon tell n'a jamais été en danger ; 26 je n'ai pas eu l'atrophie du nerf optique (soit séché) et par conséquent, mon second œil n'a jamais souffert plus que le premier. Le docteur ne m'a jamais relaté ce que vous lui faites dire, et ces rapports sont absolument mensongers.

Le patient, JOSEPH LEFEBVRE, VICTOR BELANGER, Jr. Témoin.

LES PARCS

LE PARC VIAU

La foule se dirige en plus grand nombre que jamais vers le Parc Viau. La longue promenade sur le bord du fleuve est surtout recherchée. Les attractions sont nombreuses et variées.

PARC SOHMER

Le Parc Sohmer est encombré tous les jours de la semaine. Jeudi soir, l'immense pavillon était littéralement encombré. Les attractions sont toujours ce qu'il y a de mieux.

PARC RIVERSIDE

Les foules joyeuses qui ont visité le Parc Riverside pendant la semaine finissante, témoignent amplement de la popularité toujours croissante de ce magnifique lieu d'amusement.

La liste publiée de numéros de vaudeville de haute qualité, retenus pour la semaine prochaine, devrait attirer infailliblement le Montréalais fatigué et ennuyé, qui cherche une diversion aux soucis et aux fatigues de la vie d'affaires. Le panorama infini du grand fleuve, coulant à ses pieds, — la magnifique illumination de couleurs variées de l'arche et du club, les concerts de la belle maison et du Théâtre Rustique, le tout combiné et un seul prix d'admission, 10c, est assez attrayant pour attirer tous ceux qui cherchent le plaisir, à chaque représentation.

VOUX ETATS-UNIS

La décoration reçue par l'hon. M. Dubuque bien accueillie partout

La fédération des sociétés canadiennes

(Correspondance spéciale)

Fall-River, 4. — Les Canadiens de Fall River sont fort heureux de la nomination de leur éminent concitoyen, M. Hugo A. Dubuque, comme officier de l'Académie Française en récompense de nombreux services qu'il a rendus à la race et à la langue française sur ce continent. Cette nomination ne pouvait mieux tomber que sur M. Dubuque, qui est le chef reconnu des Canadiens des Etats-Unis et a par son travail et son talent s'élevé à des positions honorables tout en faisant du bien à ses compatriotes. La visite de M. Louis Herbet à Fall River n'aura pas laissé de plus beau souvenir que celui-ci.

M. E. P. Simard, de Waltham, Mass., est en cette ville depuis quelques jours. M. Simard est surintendant des travaux préliminaires à la construction de la nouvelle voie ferrée électrique entre cette ville et Providence. Notre compatriote occupe une position de grande confiance à laquelle il fait certainement honneur. Il est natif de l'île Verte et il y a 15 ans travaillait dans une manufacture, à Salem. Outre sa position lucrative au service de la compagnie Shaw, de Boston, il est propriétaire d'un magasin bien achalandé à Waltham. M. Simard est encore un jeune homme, étant âgé de 27 ans seulement. Il passera quelques mois au milieu de nous.

M. l'abbé F. R. S. Langelier, de l'évêché de St-Hyacinthe, est en visite chez des parents et des amis à Fall-River. Il est l'hôte de son cousin, M. J. H. Gendron, sur l'avenue Eastern.

Les amis de la fédération des sociétés en cette ville, et ils sont très nombreux, se proposent de fonder un conseil local de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique aussitôt que cette dernière aura obtenu sa charte de l'Etat. Il sera facile de fonder ici un conseil très fort de cette nouvelle association qui sera basée sur les meilleurs principes d'assurance et de secours mutuels et offrira à ses membres tous les avantages tant vantés chez les sociétés modernes de langue anglaise.

VOLONTAIRES CANADIENS INVAILDES

Dernière liste publiée par le ministère de la justice

(Correspondance spéciale) Ottawa, 4. — En conséquence de la mort du roi d'Italie, les pavillons flotteront à mi-mât jusqu'au coucher du soleil, le jour des funérailles, sur toutes les stations militaires du Canada.

Les officiers commandants de districts, la Gendarmerie, Québec, et le Collège militaire, sont priés de donner aux quartiers généraux de la milice, pas plus tard que le 31 octobre prochain, une liste des travaux requis en rapport avec les édifices militaires, champs de tir, forts et propriétés sous leur commandement. L'ingénieur en chef du département visitera les différents districts militaires au commencement de novembre pour faire l'inspection des travaux.

Les volontaires canadiens invalides suivants ont été envoyés aux hôpitaux d'Angleterre : 2e bataillon (de service spécial) du régiment royal canadien : No 788, soldat A. Coggins, des Dragons.

No 7111, soldat C. Thompson, 6e Duke of York. No 7659, soldat T. Moore, Duke of York Hussars. No 7828, soldat J. Grecia, 62 Fusiliers St-Jean. No 7966, clairon W. McMullin, 5e Hussars.

Carabiniers canadiens à cheval, 1er bataillon : No 320, soldat F. W. Wallace, Dragons Manitoba. No 170, soldat R. G. Johnston, 3e Dragons.

MORT DETROIS AUTRES CANADIENS

(Correspondance spéciale) Ottawa, 4. — M. Alfred Milner a cablé hier au ministre de la milice que les soldats canadiens suivants étaient morts des fièvres intestinales : 7 juin, 177, Hall, à Kronstadt ; 29 juin, J. Cooper, à Bloemfontein ; 9 juillet, 294, Brand, à Bloemfontein. Le soldat Brown, matricule 61, d'engagement blessé à Reitel, le 16 juillet. (Signé) MILNER.

CHUTE DANS UN ESCALIER

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée, ce matin, 24 rue, Desjardins. Le tenancier de la maison, M. Frs. Baillargeon, en se levant cette nuit, s'est trompé de porte et est tombé en bas d'un escalier de 30 pieds, se fracturant un bras. Il a été transporté à l'hôpital.

PARI STUPIDE

Milton, Ont., 4. — Plusieurs jeunes garçons, se baignant hier dans un étang, près de cette ville, engageront des paris sur le temps que chacun pouvait rester sur l'eau. Le jeune Edward Young, âgé de 15 ans, s'exécuta volontiers, lorsque vint son tour. Comme il restait plus longtemps que de raison, ses compagnons s'avancèrent vers lui et le retirèrent de l'eau; ils constatarent avec stupeur qu'il était mort.

UN ENTREPRENEUR RECONNAISSANT

Il a dépensé des centaines de Dollars pour se débarrasser de l'asthme. A été complètement guéri par le Composé Kola de Clarke. M. Albert Dixon, entrepreneur, Nanaimo, C.A., écrit : Depuis près de neuf ans j'avais souffert constamment de l'asthme-bronchique, des nuits et des jours je dus dormir assis sur une chaise. J'ai dépensé des centaines de dollars pour les médecins et les remèdes, mais je n'eus qu'un soulagement temporaire. Mon Pharmacien, M. Stearman me recommanda le Composé Kola de Clarke. Je pris, au total, cinq bouteilles de ce grand remède et, aujourd'hui, je suis complètement guéri. Je puis bien dormir toutes les nuits, et je suis encore de mon instrument dans la façade de la Cité. Cette cure remarquable est aussi certifiée par M. P. C. Stearman, Phm. B., l'un des plus importants pharmaciens de Nanaimo. Vendu par tous les pharmaciens ou par la C. G. & M. Limited, 121 rue Church, Toronto. Vendu par R. E. McGeale, 2128 rue Notre Dame, et John T. Lyons, coin Craig et Bleury, Montréal.

JOHN MURPHY & CIE

USTENSILES DE CUISINE — ET — ARTICLES POUR LA MAISON A des Prix de Bargain.

SEULEMENT 10 GLACIERES "LA BELLE," complétement doublées de charbon de bois ; circulation d'air frais et sec ; conserve les aliments et la glace ; faite de frêne séché au four. Grandeur de \$14.50 pour \$10.50 Grandeur de \$16.00 pour \$11.50 Grandeur de \$18.00 pour \$13.50 PORTES ECRANS. — 25 portes écrans de trois grandeurs, 2 pds 8 pds par 6 pds 8 pds ; 2 pds 10 pds par 6 pds 10 pds, et 3 pds par 7 pds. Prix régulier, \$125. Notre prix spécial, chaque, 75c PANIERES POUR PIQUE-NIQUES. — Faits bons et forts, 5 grandeurs. Prix, 8, 10, 12, 15, 17c. 100 PRESSES A CITRONS, EN BOIS, avec coupe en porcelaine ; jamais vendues moins de 20c. Prix spécial, seulement, chaque, 9c	ANNEAUX EN CAOUTCHOUC POUR POTS A CONFITURES, toutes grandeurs, bon caoutchouc, par douzaine, 5c POTS EN VERRE, chopines, pintes et demi gallons, à prix réduits. CIRE PARAFINE, pour couvrir les gelées et les confitures, la seule chose qui empêchera l'air de pénétrer dans vos confitures ; absolument pure. Seulement 25c pour un morceau d'une livre, avec directions. CASSEROLES DOUBLES EN PORCELAINE, garanties de première qualité. Grandeur 4 pintes, seulement 18c Grandeur 6 pintes, seulement 30c Grandeur 8 pintes, seulement 40c 7 pds. Prix régulier, \$1.25. Grandeur 10 pintes, seulement 50c APPAREIL POUR REMPLIR LES POTS, du meilleur étain, avec poignée, seulement, chaque, 6c	SERVICES POUR EAU OU LEMONADE, consistant en 6 verres, 1 pot et un plateau en métal blanc, valant 75c. Prix spécial, chaque, seulement 55c PAPIER DE TOILETTE. — 4 Paquets ou 4 rouleaux de 800 feuilles pour 25c 25 PLATEAUX A GATEAUX, sur pied, beau verre limpide, valant 35c. Notre prix spécial, chaque, seulement 19c PRESSES A CITRONS, en verre, chaque, seulement 7c Venez et voyez nos prix d'écoulement pour les POELES A PETROLE, BOITES A GLACE, CONGELATEURS POUR CREME A LA GLACE, APPAREILS POUR BRISER LA GLACE, SERVICES A DINER, SERVICES A THE, ETC., ETC., ETC.
---	--	--

La Balance de notre Assortiment de Hamacs à 25 o/o d'es-compte. Les prix se chiffrent de 90c à \$3.75.

Bargains AU... Rez-de-chausée DES MARCHANDISES DE VALEUR A UNE FRACTION DE LEUR PRIX REGULIER Bandes de ceinture, avec bijoux et émaillés, 50c et 60c ; votre choix, chaque, 25c Ceintures de dames, en métal, avec bijoux, \$1.00, pour 50c Savon de toilette odorant, 3 morceaux, 20c, pour 75c la boîte. Gants de kid, pour dames, 4 et 6 boutons, \$1.00 et \$1.25, par paire, 39c Nuances d'opéra, toutes grandeurs, 51c, 54c, 6 et 6 1/2 Chemises de nuit en coton blanc, pour hommes, pour écouler, chaque, 29c Cravates qui se lavent, pour hommes, 10c et 15c, pour, chaque, 24c Broches et bracelets, 40c et 50c, pour écouler, chaque, 10c Bracelets chaîne, en argent pur, \$1.40, pour 80c Sets pour blouse, 50c, 75c, 85c à \$1.00, pour, chaque, 23c Eaux de Floride et de Cologne, 25c. Ici pour 12 1/2c	UNE... "Occasion" DANS LES Etoffes à Robes. 35 pièces CREPONS, CANEVAS, TOUT LAINE, unis et de fantaisie, dans les nuances suivantes, blanc, rose, jaune, bleu, vert, crème, bleu, Nîle, corse, valant de 50c, 60c et 75c, votre choix, par verge, 75c 600 verges GRENADE DE FANTAISIE, TOUT LAINE, nuances crème, blanc, Nîle, bleu, jaune. Valeur régulière \$1.00, votre choix, par verge, 39c 50 coupons LAIN'S VEILING, TOUT LAINE, nuances bleu, vert, Nîle, rose, myrte, jaune. Valeur régulière, 35c ; votre choix, à moitié prix, par verge, 17 1/2c 6 pièces seulement, DEBEIGE FRANÇAIS, TOUT LAINE, couleur brun mûr, valant 40c ; tant qu'il y en aura, à moitié prix, par verge, 20c	Spécialités dans les Marchandises Prêtes à Porter. JUONS — A peu près 50 jupons dépareillés, toutes couleurs, valant \$3.75, \$3.00, \$2.50 et \$2.00. Votre choix pour 60c JUPES DE TOILETTE — En toile écarlate, Denim et toile à voile, faites élégamment, toutes longueurs. Jupes valant \$2.50, \$2.25, \$2.00, \$1.75 et \$1.50, pour 80c PEIGNOIRS — Ajustement parfait. Toutes grandeurs en magasin. Marchandises valant \$1.00 et \$1.50, pour écouler à 70c COSTUMES — Seulement 15 costumes d'été, marchandises de \$8.50 et \$7.50, en belle toile, toile écarlate et Denim. "Doivent être vendus." Prix seulement \$1.00 MATINEES — Un autre lot de matines à bon marché, comprenant quelques-unes de nos marchandises qui se vendent le mieux, valant \$1.50, \$1.00 et 75c. Venez de bonne heure, pour choisir, seulement 25c 100 COLLERETTES ET GILETS DE COULEURS — Fautes, gris et bleu-marin, brodés, doublés en soie, pour écouler à moitié prix.
---	---	---

John Murphy & Cie

2348 Rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe...
Conditions Comptant. Tél. Up 933

GROS LOTS

Payés par la Société Nationale de Sculpture durant le mois de juin 1900 : Joseph Lemieux, Calumet Mich., billet 50c, \$7,500.00 ; N. C. Palmer, Ware Mass., billet \$1.00, \$4,000.00 ; W. H. Conrick, New-York, billet 50c, \$2,000.00 ; G. E. Allard, Rimouski, Qué., billet 25c, \$1,000.00 ; James Tyler, Stratford, Ont., billet 25c, \$3,750.00. Billet 25c, 60c, \$1.00. Prochain tirage, le 15 août, 1900. Billets en vente partout, 133-5

INTERCOLONIAL RAILWAY

Soumission pour Qual à Lévis, P. Q.

Des soumissions cachetées adressées au sous-secrétaire et endossées "Soumission pour Qual à Lévis," seront reçues jusqu'à midi, SAMEDI, LE 11 AOUT 1900 pour la construction d'un quel en "crib work" à Lévis, P.Q. Les plans et spécifications peuvent être vus vendredi de 3 à 5, et les jours suivants au Bureau de l'Ingénieur en Chef, à Moncton, N. B., où l'on pourra obtenir des blancs de soumission. L'on devra se conformer à toutes les conditions et la spécification.

Bell Tel. Main 2267.

L. Z. GAUTHIER, R. A. BRASSARD Architectes & Évaluateurs BÂTIMENTS BANQUE D'ÉPARGNE 180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

J.B. PAUZE & CIE PEINTRES, DECORATEURS d'Enseignes et de Maisons 395 RUE ST-ANDRE MONTREAL

AVEC l'Empois Chinois
Une fillette de quinze ans peut passer et
GLACER
comme le plus habile Chinois
ESSAYEZ-LE
Il n'empêche aucun bon Pneu d'être qu'il l'est chaud.
Manufacturé seulement par le MOULIN OCEAN, 1094 Rue St-André.

Le Coin de ...
Fanchette

1

10

7

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Mariage Secret

38 Suiv.

— A vous... rien, rien... Ce que j'ai promis à ta mère, je te le promets aussi à toi... Mais, vois-tu, ma pauvre mignonne, tout cela se tient... Cette intervention de la police... cette lettre d'Henri de Lorgère... je ne m'explique pas encore bien... mais je soupçonne... je devine...

— Ah! n'est-ce pas, Claude, qu'à lui aussi on a dit... mais avant d'agir... avant d'aller plus loin, il faut que je sache tout...

— Le plus infime détail, ma chérie, peut faire faillir la lumière... Et maintenant que tu vois un peu plus clair... maintenant que tu sais que sa mère va se rassurer... maintenant qu'il s'agit de combattre pour ton bonheur...

— Pour votre bonheur à tous les deux... parce que, lui aussi... il faut bien qu'on vienne à son secours...

— Ah! Claude!... fit-elle avec une lueur d'espoir dans ses yeux pleins de larmes...

— Maintenant, recommençons... comme si tu ne m'avais encore rien dit... comme si je ne savais rien... recommençons, sans rien oublier, depuis le moment où vous entrez dans le bureau de police... Voyons, vous arrivez...

— Et Rolande faisant appel à toute sa mémoire... Rolande surmontant la nausée qui lui soulevait le cœur quand il fallait répéter ces accusations... ces infamies... Rolande—rouge de honte et de pudeur révoltée—traduisait, presque mot pour mot, la scène odieuse qui s'était passée dans ce bureau de police de la rue Fourcroy. Claude écoutait silencieusement, n'ouvrant la bouche que pour lui dire de répéter quelque phrase, quelque mot, auxquels sans doute il attachait plus d'importance...

— Et puis, quand elle eut fini :
— Allons, ma mignonne, sèche ces pauvres yeux...
— Et avec son sourire si bon, si tendre, si paternel :
— Il y aura encore de la joie pour la faire briller...

— Oh! Rolande... mon cher Claude... s'écria-t-elle, en joignant ses petites mains toutes frémissantes, ce n'est pas uniquement pour me consoler que tu dis ça? Ce n'est pas pour en dormir mon chagrin? Il se révélerait plus cruel ensuite, vois-tu!

— Non, tu n'as rien dit, Rolande, que je ne t'ai jamais menti...

— C'est vrai... c'est vrai... Toi, Claude, tu dis toujours la vérité...

— Alors il faut avoir confiance en ton grand ami...

— Oui... mon grand... mon seul ami...

— Oh! Rolande... Et lui?...

— Lui!...

— Elle eut un soupir... si profond... si désolé...

— Lui, tu vois bien ce qu'il a écrit...

— Ecrit... écrit... Ce que je veux voir, Rolande, c'est ce qu'il me dira... à moi!

— Tu veux?...

— Oui, je crois le moment venu pour nous deux de faire connaissance. Et tout à coup, comme par enchantement, le visage de cette petite Rolande venait de s'illuminer, quand elle s'écria follement :
— Ah! je savais bien que tu nous sauverais tous!

— Il eut encore plus de tendresse dans son sourire.

— Tu l'aimais bien, n'est-ce pas?

— Oui, murmura-t-elle en cachant sa tête brune... en la blottissant contre le cœur de son grand ami...

— De toute ton âme?

— Claude, ballottait-elle... ce que je t'ai dit tout à l'heure... quand tu m'as répondu que j'étais folle... je ne sais bien que c'est abominable... mais je te disais pourtant la vérité... Ah! vois-tu, tout à l'heure j'avais envie de mourir...

— Et si tu savais... si tu étais sûr... que malgré le mal qu'il te fait... malgré la résolution qu'il prend... le départ qu'il annonce... et qu'il projette... car il est si sincère, ce désolé... si tu étais sûr que lui aussi t'aimait toujours...

— Ah! je ne serais pas encore consolée, mais je serais cependant si heureuse!... répondit la petite Rolande si lasse, qu'à peine put-elle l'entendre.

— Et pourtant il avait bien entendu... Car il murmura aussitôt :
— O jeunesse... amour...

— Et c'est lui, maintenant, qui avait deux grosses larmes dans les yeux quand il ajouta en soupirant :
— Eh bien, espère, ma chérie... espère encore ta part de bonheur... Ce sera aussi une consolation de te l'avoir donnée.

— Et d'une voix plus forte :
— J'ai maintenant à aller au plus pressé. De ce pas, je me rends à la préfecture de police.

— Toi, ma mignonne, rentre avenue de Ternes. Attends-y de mes nouvelles et rassure ta mère. Rappelle-lui ma promesse : elle n'a rien, rien à craindre.

— Et lui?... fit-elle timidement.

— Il la regarda en souriant... d'un sourire où il y avait un peu de malice... mais si tendrement paternelle...

— Qui... lui... demandait-il, comme s'il ne comprenait pas...

— Mais elle, sans répondre à l'insidieuse question de ce méchant qui avait déjà la cruauté de se motiver d'elle :
— Puisque tu as dit que tu voulais le voir...

— Ah! monsieur Henri? Je ne comprends pas...

— Et tu dis que tu ne m'as jamais... menteur!

— Eh bien, fit-il en riant tout à fait, tu es trop curieuse, ma mie, et pour ta punition, tu viendras chercher ma réponse demain.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Parce que, répondit-il en redevenant sérieux, j'ai besoin de toi demain. Voyons, tu es libre dans le milieu de la journée?

— De onze heures à deux heures.

— Venez donc à onze heures et demie.

— Ici ou rue de la Tour?

— Il jeta les yeux instinctivement sur la porte d'un petit cabinet de travail qui donnait dans la grande pièce où il avait installé son bureau, ses cahiers... sa bibliothèque...

— Oui, ici, ce sera bien. A onze heures et demie, n'est-ce pas? Il ne te faut pas plus de temps pour arriver de Neuilly...

secrétaire général de la préfecture de police.

L'autre, ainsi conçue :

"Monsieur,

"Veuillez-vous me faire l'honneur d'avoir avec moi un entretien, dans mon cabinet de l'Ecole de médecine ?

"J'ai à vous parler de choses graves et confidentielles.

"Ces choses, je vous affirme que votre délicatesse et votre loyauté vous font un devoir de les connaître.

"Je ne doute donc pas que vous ne veniez au rendez-vous que je vous propose pour demain à midi.

"Et en vous remerciant d'avance de votre exactitude, je vous adresse l'expression — très sincère — de mes sentiments de sympathie et d'estime.

"Dr ALPHONSE LECOUTELLIER,

"de l'Institut."

Et sur l'enveloppe, il écrivit :

Monsieur Henri de Lorgère,

boulevard Saint-Germain.

Personnelle et pressée.

(A continuer)

JEAN MACE

Inauguration du monument élevé à sa mémoire

On vient d'inaugurer à Paris un monument élevé par souscription à la mémoire de Jean Macé.

Tout le monde connaît la vie et l'œuvre du grand philosophe, ses débuts dans l'enseignement, à vingt-cinq ans, son entrée dans le journalisme, à la fin de 1848, et son départ en Alsace, en 1851. C'est pendant cet exil qu'il écrivit pour les enfants ses remarquables ouvrages de vulgarisation scientifique et d'histoire d'une boutée de pain, son chef-d'œuvre, qui eut un énorme succès.

Le monument de Jean Macé, qui se trouve place Armand Carrel, entre la mairie du dix-neuvième arrondissement et le parc des Minimes, est l'œuvre du sculpteur Massoulé. Il se compose d'une stèle en granit rose dans laquelle est encastré un médaillon en bronze où se trouve le buste de Jean Macé. La stèle est une œuvre d'architecture et de la main droite, présente un livre, un monde se méprend sur cet aspect de la question. En effet, le buste du héros n'est qu'un des facteurs de la condition industrielle des travailleurs manuels, l'autre facteur est le prix des objets de première nécessité. Il importait assez que le buste du héros fût placé dans la condition véritable des travailleurs.

Or, que dit la statistique américaine au sujet des dépenses auxquelles elle aboutit se décomposent de la façon suivante : 810 francs pour la nourriture, le logement, 395 francs pour l'habillement, 120 francs pour les frais médicaux, soit au total : 1,395 francs. La presque totalité du gain est donc ainsi absorbée. Mais il y a de plus une petite reliquie.

Sur un point seulement il existe une différence appréciable entre l'ouvrière française et l'ouvrière américaine, celle-ci, presque toujours une jeune fille sur 17,427 ouvrières interrogées, n'est mariée, n'est pas mariée, 1,038 étaient veuves, 715 seulement étaient en puissance d'épouse.

Que conclure de là, sinon qu'aux Etats-Unis le salaire normal du mari suffit à nourrir la femme? Grand avantage qui ne se rencontre que dans les pays jeunes.

Mais, heurteuse que l'ouvrière du vieux monde, dit M. d'Haussoville, l'ouvrière américaine n'est pas obligée de quitter son mari dès le matin pour ne le retrouver que le soir, d'habitude elle ne se voit pas dans la double nécessité de confier son enfant à des mains charitables ou mercenaires, de quitter le travail pour le retrouver mourant. Elle échappe à toutes ces souffrances et à toutes ces angoisses qui sont le commun de l'ouvrière européenne. Heureux, trois fois heureux, hommes et peuples, ceux qui ont vu cela!

C'est surtout quand on compare la condition de l'ouvrière américaine à celle de l'ouvrière française qu'on apprécie la supériorité de celle-ci.

Après avoir parcouru l'enquête de M. Carroll-Wright sur le travail des femmes, on se rend compte que le salaire et le travail des femmes en France ont subi une révolution complète. En Angleterre, par exemple, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la chimie, qui emploie presque exclusivement des femmes et où elles sont payées à la douzième, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des chaussures, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des vêtements, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des meubles, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des bijoux, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des porcelaines, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des céramiques, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des verres, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des métaux, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des textiles, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits chimiques, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits pharmaceutiques, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits alimentaires, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits cosmétiques, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de toilette, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de ménage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de construction, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de transport, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de communication, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de culture, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de pêche, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de chasse, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de sport, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de loisir, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de divertissement, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de santé, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de beauté, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de mode, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de décoration, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de mobilier, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de chauffage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de climatisation, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de plomberie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de serrurerie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de menuiserie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de charpente, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de maçonnerie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de peinture, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de sculpture, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de gravure, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de lithographie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de typographie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de imprimerie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de papeterie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de cartonnerie, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de reliure, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de couture, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de filature, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tissage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques années, était de 1 franc 10 centimes. Aujourd'hui, il est de 1 franc 50 centimes.

Dans l'industrie de la fabrication des produits de tricotage, le salaire d'une ouvrière qui travaillait quinze heures par semaine, il y a quelques

EXCES DE ZELE

Les fonctions de recorder imposent à ceux qui les remplissent le devoir d'usage de discrétion et d'exercer du jugement. Le recorder Weir a l'air d'ignorer cela.

Autrement, il tiendrait compte des circonstances dans les faits particuliers portés à sa connaissance comme magistrat et il verrait à suspendre une sentence quand il s'agit de châtier une simple fredaine, et que le châtiment peut briser une carrière honorable, déshonorer une brave famille.

C'est ainsi que jeudi M. Weir a condamné à la prison certaines personnes qui s'étaient égarées dans ce que les Américains de l'Ouest appellent le "tenderloin district".

Or, pour une semblable offense, il y a quelques jours, le recorder Poirier avait imposé simplement une amende de cinq piastres.

Nous croyons qu'il serait plus correct pour M. Weir d'accorder son pardon à celui de M. Poirier, qui, certainement, est plus juste.

TRAIN SPECIAL

Il y aura de grandes et magnifiques courses à Ste-Scholastique mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine.

Chaque jour un convoi spécial quittera la gare Viger à midi et demi à destination de Ste-Scholastique pour revenir à Montréal à 8 hrs p.m.

A ST-LEONARD

Mort subite de Mme Durocher

Une jeune femme du nom d'Amanda Durocher, âgée de 31 ans, épouse de M. Jos. Durocher, cultivateur de St-Leonard de la Pointe-aux-Trembles, est morte subitement hier matin. La jeune femme s'est sentie indisposée jeudi, mais on ne croyait pas que sa maladie offrait aucun caractère de gravité. Le coronar a été averti, mais, après enquête sommaire, il n'a pas cru devoir convoquer un jury.

LE MINISTRE JAPONAIS

Présente au président McKinley à la Maison Blanche

Washington, 4.—Le nouveau ministre japonais, M. Kogoro Takahira, a présenté ses lettres de créance hier, au président McKinley. Il s'est rendu, à 11 heures, au département d'Etat, revêtu de son uniforme diplomatique, et le secrétaire Hay l'a escorté jusqu'à la Maison Blanche, où la présentation a eu lieu avec le cérémonial d'usage. On n'a fait, ni d'un côté ni de l'autre, aucune allusion aux affaires de Chine. Le président a félicité le ministre des progrès rapides accomplis par le Japon, et M. Takahira a exprimé le désir de voir les liens d'amitié se resserrer entre les deux pays.

VICTOIRE DES HOTELIERS

Les marchands de gros de liqueurs se sont réunis hier et ont adopté une résolution à l'effet d'amener la combinaison établie le 24 juillet dernier et la hausse de 10 cents par gallon sur les whiskies. Les anciens prix se trouvent rétablis.

Cette décision des marchands de gros est une victoire pour les hôteliers.

A LA CATHEDRALE

M. Joseph Saucier a été nommé organiste de la cathédrale, en remplacement temporaire de M. R. O. Pelletier, qui est parti, ce matin, pour l'Europe, à bord du Tunisien.

L'AFFAIRE BERNSTEIN

L'enquête dans l'affaire Bernstein, accusé d'avoir obtenu illégalement la somme de \$1,000, est commencée, hier après-midi en cour de police.

DEUX ANS DE BAGNE

Arthur Mayrand, trouvé coupable d'avoir volé \$90 à un passager sur le C. P. R., entre Trois-Rivières et Montréal, a été condamné à 2 ans de pénitencier, par le magistrat Lafontaine.

ACCUSEE D'INFANTICIDE

Marcelline Dittie, la jeune fille qui est accusée d'avoir causé la mort de son enfant nouveau-né, en mai dernier, est sortie de l'hôpital et a comparu hier après-midi devant le magistrat Lafontaine. Elle proteste de son innocence.

L'enquête préliminaire a été fixée à jeudi prochain.

LE ROI HUMBERT

Lundi, à 9.30 hrs, une messe de Requiem sera chantée à la chapelle de Nazareth, rue Ste-Catherine, pour le repos de l'âme de Sa Majesté le roi Humbert d'Italie. Le Rév. Père Leonard officiera. Les membres de la colonie italienne sont priés d'être présents. Toutes les personnes étrangères qui voudront bien assister à la cérémonie seront les bienvenues.

UNE FAMILLE CHINOISE

Les Montréalais remarquent avec surprise depuis quelques jours, un certain Chinois, aux proportions imposantes, qui se promène dans nos rues, en compagnie de sa femme, une jeune et jolie Chinoise, et un tout jeune enfant qui porte avec fierté le nom de son pays.

Hier, après-midi, les badauds qui déambulaient rue LaGauchetière, ont eu l'occasion de voir cette famille incomparable. Le Chinois, qui s'était procuré une voiture, montrait à sa compagnie les principaux établissements de ses compatriotes.

Le père, la mère et le fils portaient le costume national, ce qui attirait fort l'attention des curieux.

POUR LES GLISSEURS AQUATIQUES

"Shoot the Chutes"

Aller par la rue Ontario en haut de l'Avenue LaSalle, à Maisonneuve, d'ici à avis contraire, le Carnaval Aquatique sera ouvert deux jours par semaine, les samedi et dimanche d'une heure jusqu'à onze heures du soir.

LE CANAL BEAUHARNOIS

Comment le gouvernement pourrait en tirer profit

Que fera-t-on du canal Beauharnois lorsque le canal de Soulanges, plus spacieux et plus moderne, sera complètement terminé ?

Voici ce que le "Progrès de Valleyfield" suggère et que nous reproduisons à titre de renseignement :

"Lorsque le gouvernement a accepté le projet de l'ingénieur Munro de construire un nouveau canal dans le comté de Soulanges au lieu d'agrandir le canal de Beauharnois, il a commis une bêtise, en ce sens que la construction du canal de Soulanges a coûté plusieurs millions de plus que n'aurait coûté l'agrandissement de l'ancien canal, et en même temps une grave injustice contre le comté de Beauharnois qui avait des droits acquis dont on n'a pas tenu compte."

"C'est aujourd'hui un fait accompli contre lequel il est inutile de récriminer. Mais il est encore possible de réparer l'injustice dont nous avons souffert."

Quelle est la situation ? Le gouvernement se trouve à avoir deux canaux sur les bras, lorsqu'un seul suffit aux besoins de la navigation. Vaut-il en fermer un et le laisser tomber en ruine ? Cela n'a pas de sens commun. Quoique l'ancien canal soit encore très utile à la navigation locale, il est certain cependant que cette navigation n'est pas en rapport avec le coût du maintien et de l'administration du canal. Il faut donc lui trouver une utilité additionnelle."

"Valleyfield n'a plus de pouvoirs d'eau disponibles. Tous ceux qui restent sont contrôlés par une seule compagnie, ce dont nous ne pouvons pas trop nous plaindre, car cette compagnie est disposée à en utiliser toute l'énergie ; mais il n'en est pas moins vrai que nous en sommes réduits à ne plus pouvoir espérer d'amener ici aucune nouvelle industrie importante. Nous sommes condamnés à n'avoir, en dehors des filatures de coton, que des industries secondaires."

"L'écuse de Valleyfield n'est qu'une écuse de sûreté (un guard lock). Elle menace ruine. Il faudra d'un jour à l'autre la renouveler complètement, et c'est justement cette circonstance qui permettrait au gouvernement de réparer l'injustice dont nous parlons au commencement de cet article."

SEPT MILLIARDS

Le capital nominal des trusts américains atteint ce chiffre fantastique

Un journal américain, le "Saturday Evening Post", a calculé que, nominativement les capitaux des "trusts" ou syndicats de monopoles formés aux Etats-Unis depuis quelques années, s'élèvent au chiffre énorme, fantastique, de \$7,000,000,000.

Trente de ces syndicats ont un capital nominal de plus de \$50,000,000 chacun, et leurs capitaux réunis forment un total de deux billions et un tiers. Or, toutes les espèces de circulation aux Etats-Unis, d'après les meilleures statistiques, ne dépassent pas \$2,700,000,000 soit environ 40 p.c. du capital nominal des 400 "trusts" en existence aux Etats-Unis. Que messieurs les monopoles s'imaginent de convertir tout à coup leurs capitaux en bel argent, et le peuple, c'est-à-dire les 75,000,000 d'individus qui n'appartiennent pas aux "trusts", restera sans un sou pour exécuter ses échanges. On voit donc que M. Bryan n'a pas tort de chercher un remède à la plaie des "trusts".

Le congrès fédéral et vingt-neuf des Etats qui composent l'Union Américaine, ont adopté des lois contre les "Trusts", mais ces lois n'ont jamais eu le moindre effet, et chaque année le mal s'est développé dans des proportions plus grandes. La Virginie Occidentale ont de propos délibéré modifié leurs lois dans un sens favorable aux "trusts", afin d'engager les capitalistes en quête de chartes corporatives à leur payer à eux les frais ordinaires "d'incorporation".

Le Massachusetts est le seul Etat qui ait sérieusement songé à protéger ses citoyens contre les manigances des brasseurs de millions. Dans cet Etat, un commissaire spécial surveille la formation et les opérations des syndicats, qui sont obligés de lui soumettre chaque année un état détaillé de leurs affaires. Aucun syndicat ne peut se mettre en affaires avant le complet versement de son capital-actions.

CAICEDO A WINNIPEG

Caicedo, le célèbre équilibriste sur fil de fer, dont les représentations étonnantes ont vivement intéressé cette semaine les milliers de personnes qui ont fréquenté le Parc Schomer, vient de recevoir de M. F. W. Henrich, gérant-général de l'Exposition de Winnipeg, une lettre fort élogieuse qui paraît lui être des plus agréables.

M. Caicedo loge au Richelieu.

FEU LE DOCTEUR GRAFTON

M. Beaugrand adresse la parole aux funérailles de l'infortuné jeune médecin qui s'est noyé dimanche dernier à Berthier

Les funérailles du docteur Edgar A. Grafton, qui s'est noyé à Berthier, dimanche dernier, et dont le cadavre a été retrouvé mercredi à quatre milles de l'endroit où l'accident était arrivé, ont eu lieu à trois heures hier après-midi, à la demeure du père du défunt, au No 100 rue Ste-Famille, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Dans l'assistance étaient les invités de M. Beaugrand au parti de yachting au cours duquel la malheureuse noyade eut lieu.

La chambre mortuaire était très bien décorée et offrait un aspect imposant. Des couronnes et des fleurs avaient été envoyées. Remarques : un large coussin de fleurs aux couleurs diverses, sur lequel on lisait, en lettres d'or, "De ses camarades", envoyé par M. Beaugrand et les compagnons de voyage du défunt, lors de son décès ; puis un autre magnifique coussin de roses, d'œillets et de fleurs exotiques avec ces mots : "Il est entré dans l'immortalité", tribut sympathique de M. de Mme et de Mlle Beaugrand.

Le père du défunt, M. F. E. Grafton, dit une prière pour son fils, puis M. Beaugrand adressa la parole au nom de ses compagnons de voyage. "J'ai été chargé, dit-il, par mes compagnons de voyage de dire un mot d'adieu à celui qui fut notre compagnon d'un jour et qui me disait la veille de sa mort, qu'il serait un camarade du lendemain, car la glace était maintenant rompue pour ceux qui ne le connaissaient pas depuis longtemps."

"Hélas ! ce lendemain ne devait pas venir pour lui, si ce n'est sous les traits d'une mort terrible, inattendue qui nous terrassa tous."

"Il était mon invité et je n'ai considéré mon devoir d'hospitalité terminé qu'au moment où le corps a été remis à sa famille."

"Au nom de nos camarades je viens lui dire un dernier adieu et répéter ce vers du poète :

"Il est entré dans l'immortalité !"

Une foule nombreuse escorta la dépouille mortelle du regretté défunt jusqu'à sa dernière demeure.

L'INSTITUT FRASER

En raison des réparations et du nettoyage annuels, la bibliothèque publique de l'Institut Fraser sera fermée depuis le mardi 14 courant à 6 p.m. jusqu'à mardi matin 4 septembre.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

M. DUCLOS PERD SA CAUSE

Le juge Archibald refuse de nommer des inspecteurs pour aider à la liquidation de la W. L. & T. Co.

Hier, en cour Supérieure, M. Duclos a demandé à Son Honneur le juge Archibald de nommer des inspecteurs à la fin d'aider la National Trust Co. à liquider les affaires de la Western Loan & Trust Co. Le tribunal n'a pas jugé cette nomination assez urgente pour justifier les frais qu'elle entraînerait. Toutefois, si elle le devenait, le tribunal s'empresserait de se rendre à la demande de M. Duclos.

Le gérant de la National Trust Co. représentait cette compagnie devant le juge Archibald.

M. LE JUGE PLAMONDON

Une dépêche de Québec annonce que l'hon. juge Plamondon est à la der-



M. le juge PLAMONDON.

nière extrémité. L'hon. juge F. X. Lemieux, son gendre, a été appelé auprès de son chevet.

LE MONUMENT NELSON

On lui fait subir une restauration complète

Le monument Nelson est en train de subir des réparations. Une équipe d'ouvriers est actuellement occupée à remplacer les pierres détachées et à combler les lézards que le temps a creusés. Les anciens bas-reliefs, qui étaient en pierre, seront remplacés par d'autres en métal.

Bref, la colonne va subir une transformation complète.

LA BRIQUE D'OR

Les accusés subissent leur procès au mois de septembre

M. Harry Harrigan, courtier de New-York, a fourni la somme de \$2,000 exigée par la cour pour la mise en liberté provisoire d'Ogden, White et Saunders, accusés d'avoir joué le truc de la brique d'or.

Les trois prévenus subiront leur procès aux assises de septembre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé A. Godin, aumônier de l'Asile Saint-Benoît-Labre ; M. l'abbé M. Desrosiers, vicaire à St-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé A. Plante, vicaire à St-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé A. Gratton, vicaire à St-Cyprien.

Les prières des Quarante-Heures : Lundi, 6 août, St-Michel des Saints ; mercredi, 8 août, Lavallière ; vendredi, 10 août, St-Jean de Matha.

PELERINAGE DES PERES OBLATS

C'est aujourd'hui, à 3 heures, que partent les hommes et jeunes gens de l'église St-Pierre, sous la direction des Pères Oblats pour aller à Ste-Anne de Beauport.

Ce pèlerinage ne manquera pas de réussir, car depuis longtemps les hommes et jeunes gens des Congrégations et des Sociétés de Tempérance s'y préparent avec beaucoup de soin.

Les pèlerins se rendront à 2 1/2 heures en procession jusqu'au bateau, montrant ainsi leur confiance en la bonne Ste-Anne, qu'ils vont prier d'une manière toute spéciale pour obtenir la cessation ou au moins la diminution du fléau de l'ivrognerie qui est sur le point de ruiner un grand nombre de nos bonnes familles canadiennes.

Les pèlerins ont fait cette semaine un Triduon préparatoire à ce grand pèlerinage et tous semblent animés du plus grand zèle pour travailler efficacement au succès de ce beau voyage de piété.

CLUB LAURIER

Les membres du comité de régie sont instamment priés de se réunir à la salle des délibérations, à l'angle des rues St-Laurent et Mont-Royal, lundi soir, le 6 août courant, à 8 heures, pour affaires importantes.

PAR ORDRE,

Grand Complot Anarchiste

La vie de tous les chefs d'Etat serait menacée

François Salson se proposait de tuer le tsar après le chah de Perse

Paris, 4. — L'anarchiste Salson, qui a essayé de tuer le chah de Perse, a été plus communicatif hier, il a parlé de son attentat et a exprimé ses idées anarchistes, mais quand on lui a demandé s'il était l'instrument de quelqu'un il a refusé de répondre. Il a dit, cependant, que s'il avait réussi à tuer le chah et à s'échapper il aurait ensuite tué le tsar.

Salson sera probablement condamné aux travaux forcés à perpétuité, mais il pourrait aussi être condamné à mort.

A Paris, l'attentat contre le chah a causé une vive indignation. Toute la nation condamne cet attentat contre l'hôte du pays. Maintenant le chah sera entouré d'une garde partout où il ira. Des précautions extraordinaires seront aussi prises pour protéger le président Loubet.

Hier, la foule de curieux qui entourait le palais des souverains a été tenue à distance quand le chah est parti pour Vincennes, où a eu lieu une revue militaire en son honneur. Une escorte de dragons gardait le carrosse royal.

Mussafir-Eddin semble être celui qui s'occupe le moins de l'attentat dont il a été l'objet, et il n'a rien changé à son programme. La découverte de l'identité de Salson a été faite au moyen du système Bertillon, sa mensuration correspondant à une carte conservée par la police. Quand on lui a montré la carte et sa photographie, le criminel a dit : "Oui, c'est moi."

Il se nomme François Salson. Il est Français et est né en 1876. Il était considéré comme un anarchiste dangereux, et, en 1896, il a été condamné à 3 mois de prison pour avoir prêché l'anarchie. En juillet 1899 il était condamné à 9 mois de prison pour délit du même genre.

New-York, 3.—Le "Herald" publie ce qui suit :

"Les autorités italiennes et la police ont en mains des preuves qui, disent-elles, établissent d'une façon indiscutable qu'il a été formé ici et à Paterson, N.J., un complot gigantes-

que contre la vie de toutes les têtes couronnées de l'univers."

New-York, 4.—Le "New-York Journal" dit :

"Des télégrammes de toutes les capitales européennes disent que la police secrète du continent croit qu'on assiste à l'exécution d'un complot dont le but est l'assassinat de tous les chefs de gouvernements qui ont vigoureusement lutté contre l'anarchie."

Le "New-York Herald" dit :

"Vingt-sept anarchistes, dominés par un chef dont les cheveux ont grisonné dans la lutte contre l'ordre social, sont partis de ce port dans les dernières semaines, avec l'intention, disent les agents de la police secrète, de supprimer les chefs de gouvernements de l'univers." On prétend que le plan a été conçu à Paterson, dit encore ce journal. Les anarchistes de Paterson nient tout complot.

Rome, 4.—D'après les déclarations faites à la police de Milan par des personnes qui ont été témoins de l'assassinat du roi Humbert, entre autres le valet de pied de ce dernier, cinq ou six personnes portant autour de leur cou des mouchoirs noirs semblables à celui que Bresci avait sur les épaules, ont été vues près de la voiture royale, au moment du crime.

Après que les coups de revolver eurent été tirés, ces personnes se sont mises à crier, évidemment dans le but de favoriser la fuite de Bresci.

On a découvert que, dimanche dernier, Bresci est entré dans la chapelle royale du château, pendant la messe, évidemment dans le but de tuer le roi Humbert s'il s'était trouvé là.

Un homme, soupçonné d'être le complice de Bresci, a été arrêté hier à une gare près de cette ville. Il est arrivé récemment des Etats-Unis et il sera envoyé à Monza où on l'interrogera.

Malgré des recherches minutieuses, le testament du roi Humbert n'a pas été trouvé. Le comte Brambilla est arrivé à Rome pour continuer les recherches au sujet de ce testament, et c'est ce qui est cause que les préparatifs pour les funérailles sont retardés.

CANTONS DE L'EST

Les pluies de juillet ont amélioré les récoltes

Démision du lieutenant-colonel Worthington

Le lieutenant-col. Worthington, du 63e bataillon de Sherbrooke a donné sa démission. Il est entré dans le régiment en 1877, comme clairon de la compagnie No 4. Le major Fraser va lui succéder.

Les récoltes ont une superbe apparence. Les pluies de juillet ont fait un grand bien.

La Banque des Cantons de l'Est construit une succursale à Granby.

Trois hôteliers de Farmham ont été condamnés à \$20 d'amende et aux frais, la semaine dernière à Sherbrooke, par le juge Mulvena, pour avoir vendu de la boisson le dimanche.

W. E. Price qui est allé au Sud-Africain, l'hiver dernier, avec le second contingent, est mort le 23 juillet, des fièvres entériques. Le défunt appartenait à la batterie de campagne de Shefford.

L'ARTILLERIE DE BOSTON

Quatre cents militaires visiteront Montréal et Québec

Au mois d'octobre prochain, Montréal sera visité par des militaires américains, membres de la compagnie d'artillerie de Boston.

Huit officiers de cette organisation ont aujourd'hui cette ville dans le but de faire les arrangements préliminaires pour ce voyage, qui sera poussé jusqu'à Québec, dit-on. Ces messieurs sont descendus au Windsor. Ce sont : le col. A. M. Ferris, le major S. B. Hedges, le chirurgien W. S. Best, le lieutenant W. S. Best, le lieutenant Geo. E. Hall, le lieutenant E. E. Wells, le lieutenant J. M. Usher, le lieutenant Geo. H. Innis. Ils ont été reçus hier matin par le lieutenant Stevenson, qui les a accompagnés au salon du maire, à l'hôtel de ville, et plus tard au bureau militaire de la ville de Montréal.

La Compagnie d'Artillerie de Boston en octobre. Cette organisation, dont les membres sont au nombre de quatre cents, agit depuis plusieurs années le projet d'une visite au Canada, mais elle n'a pu encore le réaliser. L'an dernier, l'ouverture de la guerre du Sud-Africain a fait manquer un voyage à Québec. Cette année, on espère être plus heureux. Il y a quelques années, les membres de l'association ont visité l'Angleterre et ont été reçus au Château de Windsor par la Reine.

Cette organisation remonte à l'époque coloniale, et l'uniforme du corps ressemble de très près à celui de l'artillerie anglaise lorsque les colonies américaines appartenant encore à la Grande-Bretagne.

MORS AUX DENTS

Un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Flaugnau a pris aux dents hier sur la rue des Seigneurs. L'animal a mis fin à sa course furieuse qu'après être venu en collision avec un lourd camion du Grand Tronc sur la rue Notre-Dame. Les deux petits enfants de M. Flaugnau, âgés respectivement de 5 et 7 ans, qui se trouvaient dans la voiture au moment où le cheval prit l'épouvante, l'ont échappé belle. Ils ont été jetés par terre et ils ont reçu des contusions et des blessures graves à la tête.

Les personnes qui sont à la Bassinville apprécient beaucoup l'avantage de pouvoir prendre une légère collation ou d'un dîner complet, qui ne coûte pas trop cher et est bien servi. On peut facilement se rendre au Restaurant Carsley.

Le Rév. Arth. McGowan, Père Oblat, d'Ottawa ; Edouard McGowan, vicaire de Ste-Martin ; Dame James McGowan, de Ste-Martin ; et Wilfrid McGowan, partent ce soir pour Old Orchard, Maine.

A MAGOG

APRES LA GREVE

Magog, P.Q., 4.—Un certain nombre des grévistes de ces jours derniers ont quitté Magog pour aller habiter, les uns les Etats-Unis, les autres la campagne environnante.

Marche et Laviolette, arrêtés mardi, ont comparu hier après-midi à Sherbrooke, devant le juge Mulvena, qui les a condamnés à subir leur procès à la prochaine session des assises. Ils ont été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$200 chacun.

Les deux accusés auraient probablement été admis à caution dès mercredi dernier, sans l'intervention de M. Whitehead, gérant de la fabrique, qui a déposé entre les mains du juge un papier assermenté disant que leur libération, même provisoire, serait considérée comme une victoire pour les grévistes, et donnerait lieu de nouveaux troubles.

Stanislas Lacroix, Joseph Gagnon, Sain-Martin et Avila Archambault, arrêtés jeudi, comparaitront mardi prochain. Les trois premiers ont été admis à caution.

Hier soir, le juge Mulvena a assermenté 17 constables spéciaux qui monteront la garde pendant quelque temps, jour et nuit, autour de la fabrique. La plupart de ces messieurs sont des Montéréals.

Les journaux ont déjà parlé de certain démolé que M. Whitehead avait eu ces jours derniers avec M. l'avocat Camirand de Sherbrooke. Selon M. Camirand, M. Whitehead, en revenant de Sherbrooke, en voiture, durant la nuit de mercredi, avait mis celle de M. Camirand en pièces, malgré l'ordre que M. Camirand lui aurait donné d'arrêter ; Mme Camirand aurait été blessée.

M. Whitehead prétend qu'il n'a pas eu connaissance de l'accident arrivé à Mme Camirand ; que M. Camirand, à propos de rien, lui a fait des menaces, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, les troubles paraissent finis pour tout de bon et tout va rentrer dans l'ordre peu longtemps.

On peut se faire une idée de l'émotion qui a régné cette semaine à Magog, par le fait qu'un citoyen de cette ville qui tient un magasin, a fait émettre un mandat d'amener contre un constable spécial qui lui avait pris deux ou trois "peanuts".

Parmi ceux qui ont signé la pétition dont la "Patrie" a parlé hier, on remarque : M. le curé C. E. Millette, le Rév. R. W. E. Wright, M. le Dr H. G. Heigue, MM. William James, J. E. Taylor, Heath & Meigs, hôteliers ; R. Palardy, forgeron ; Jos. J. Gaudin, D. E. Peters, bourgeois ; A. G. Dolloff, marchand ; E. P. O. Olivier, gérant de la Banque des Cantons de l'Est ; H. Jamin, notaire ; A. Langellier, C. Chamberland, forgeron ; H. Rivard, libraire ; E. H. Provost, commis pharmacien ; A. L. Desève, marchand ; D. Muller, marchand ; Q. A. Randall, artiste ; S. Girard, J. L. Mazurette, tailleur ; George R. Drew, bourgeois ; J. L. Sasseville, ferblantier ; Richard Lemaire, marchand ; le capitaine A. D. Boucher, marchand ; Olivier Garscan, hôtelier ; H. R. Merry, bourgeois ; D. Beaudry, tailleur ; Théodore Lambert, entrepreneur ; F. A. Fontaine, constable ; Edwin Rogers, constable ; James Haywood, etc., etc.

PERSONNEL

Le Rév. Arth. McGowan, Père Oblat, d'Ottawa ; Edouard McGowan, vicaire de Ste-Martin ; Dame James McGowan, de Ste-Martin ; et Wilfrid McGowan, partent ce soir pour Old Orchard, Maine.

LISEZ

Lisez l'annonce de Viauville. Elle sera peut-être le commencement de votre avenir.

EXPLICATIONS DE LA BELGIQUE

Le gouvernement décline toute responsabilité à propos de la tentative de Sipido contre le prince de Galles

Bruxelles, 4. — Le ministre belge vient de répondre à la note du gouvernement anglais qui exprimait le regret que Sipido, l'agresseur du prince de Galles, ait pu échapper à une punition exemplaire.

Le gouvernement belge déclare qu'il a dû observer strictement la loi, quel que soit son désir de procéder sévèrement contre le coupable.

Suivant le code belge, Sipido avait trois jours de délai pour en appeler à la cour de cassation. Vivant avec ses parents, il avait un domicile légal et pendant trois jours il ne pouvait être mis en état d'arrestation. Il a profité de ce délai pour prendre la